



Société anonyme au capital de 1 007 625 077,50 euros
Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 PARIS
552 120 222 R.C.S. PARIS

DEUXIEME ACTUALISATION

DU

DOCUMENT DE REFERENCE 2015

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2015

Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 4 mars 2015
sous le numéro D.15-0104.

Première actualisation du document de référence déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11 mai 2015
sous le numéro D.15-0104-A01



La présente actualisation du document de référence a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 6 août 2015 sous le numéro D.15-0104-A02. Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière si elle est complétée par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de son signataire

SOMMAIRE

ACTUALISATION PAR CHAPITRE DU DOCUMENT DE REFERENCE 2015

1 - CHAPITRE 1 : HISTORIQUE ET PRESENTATION DE SOCIETE GENERALE	4
1.1 COMMUNIQUE DE PRESSE ET EVENEMENTS POSTERIEURS AU DEPOT DE LA PREMIERE ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2015	4
1.1.1 <i>Communiqué de presse du 5 août 2015 : Résultats du 2ème trimestre 2015</i>	4
1.2 LES METIERS DU GROUPE	4
1.2.1 <i>Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs</i>	4
2 - CHAPITRE 2 – RAPPORT D’ACTIVITE DU GROUPE	10
2.1 PRESENTATION DES PRINCIPALES ACTIVITES DE SOCIETE GENERALE	10
2.2 RESULTATS DU 2EME TRIMESTRE 2015 (COMMUNIQUE DE PRESSE DU 5 AOUT 2015) – ACTUALISATION DES PAGES 24 A 41 DU DDR 2015	11
2.3 NOUVEAUX PRODUITS OU SERVICES IMPORTANTS LANCES	38
2.4 ANALYSE DU BILAN CONSOLIDE	42
2.4.1 <i>Bilan consolidé</i>	42
2.4.2 <i>Principales évolutions du périmètre de consolidation</i>	43
2.4.3 <i>Variations sur les postes significatifs du bilan consolidé</i>	43
2.5 PROPRIETES IMMOBILIERES ET EQUIPEMENTS	45
2.6 POLITIQUE FINANCIERE	46
2.6.1 <i>Situation d’endettement du groupe</i>	46
2.7 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ET CESSIONS EFFECTUEES.....	49
2.8 PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES POUR LES 6 MOIS A VENIR – ACTUALISATION P. 55 DU DDR 2015	50
3 - CHAPITRE 3 : GOUVERNEMENT D’ENTREPRISE	51
3.1 ASSEMBLEE GENERALE DU 19 MAI 2015	51
3.1.1 <i>Extrait du communiqué de presse du 19 mai 2015</i>	51
3.2 STRUCTURE ET ORGANES DU GOUVERNEMENT D’ENTREPRISE	51
3.2.1 <i>Conseil d’administration et direction générale</i>	51
<i>Composition du Conseil d’administration au 20 mai 2015</i>	51
4 - CHAPITRE 4 : RISQUES ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES	53
4.1 CHIFFRES CLES	53
4.1.1 <i>Extrait de la présentation du 6 mai 2015 : Résultats du premier trimestre 2015 (et annexes) – actualisation des pages 145 à 172 du DDR 2015</i>	54
4.2 RATIOS REGLEMENTAIRES	55
4.2.1 <i>Rapprochement du bilan consolidé et du bilan comptable sous le périmètre prudentiel – actualisation de la page 163-164 du Document de référence 2015</i>	57
4.2.2 <i>Gestion des ratios prudentiels – actualisation des pages 166 et 167 du DDR 2015</i>	58
4.3 GESTION DU CAPITAL ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES – ACTUALISATION DU TABLEAU 6C, PAGE 180 212-213 DU DDR 2015.....	59
4.4 RISQUES DE CREDIT – ACTUALISATION DES PAGES 212-213 DU DDR 2015.....	60
4.5 COUVERTURE DES ENCOURS DOUTEUX - ACTUALISATION DU TABLEAU 22 DE LA PAGE 213 DU DDR 2015	61
4.6 EVOLUTION DE LA VAR DE TRADING - ACTUALISATION DE LA PAGE 250 DU DDR 2015	62
4.7 RISQUES STRUCTURELS DE TAUX ET DE CHANGE.....	62
4.7.1 <i>Opérations en devises, mise à jour du tableau N°61, page 264 du DDR 2015</i>	62
4.8 RISQUES DE LIQUIDITE	63
4.8.1 <i>Réserve de liquidité – actualisation de la page 271 du Document de référence 2015</i>	63
4.8.2 <i>Bilan échéancé – actualisation des pages 272 et 273 du Document de référence 2015</i>	64
4.9 INFORMATIONS FINANCIERES SPECIFIQUES (G7)	65
5 - CHAPITRE 6 : ETATS FINANCIERS	68
5.1 ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2015	68
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L’INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2015.....	109
<i>Rapport des commissaires aux comptes sur l’information financière semestrielle</i>	109
6 - CHAPITRE 7 : ACTION, CAPITAL ET ELEMENTS JURIDIQUES	111

6.1 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE	111
6.2 REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	112
6.3 LISTE DES INFORMATIONS REGLEMENTEES PUBLIEES AU COURS DES 6 DERNIERS MOIS.....	123
7 - CHAPITRE 8 : RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	124
7.1 RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	124
7.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE.....	124
7.3 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	125
8 - CHAPITRE 9 : TABLE DE CONCORDANCE.....	126
8.1 TABLE DE CONCORDANCE DE L'ACTUALISATION	126
8.2 TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL.....	128
8.3 TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT PILIER 3	129
8.4 INDEX DES TABLEAUX DU RAPPORT PILIER3.....	130
8.5 TABLE DE CONCORDANCE AVEC LES RECOMMANDATIONS DE L'ENHANCED DISCLOSURE TASK FORCE - EDTF.....	132

1 - Chapitre 1 : Historique et présentation de Société Générale

1.1 Communiqués de presse et événements postérieurs au dépôt de la première actualisation du document de référence 2015

1.1.1 Communiqué de presse du 5 août 2015 : Résultats du 2ème trimestre 2015

Voir chapitre 2-2, page 11.

1.2 Les métiers du Groupe

1.2.1 Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs

La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs (GBIS) a pour mission d'exercer au plan mondial les activités de banque de financement et d'investissement, de gestion d'actifs, de banque privée et de métier titres au service d'une clientèle sélectionnée d'entreprises, d'institutions financières, d'investisseurs, de gestionnaires de patrimoines et *family offices*, et de clients privés.

Au cœur des flux économiques entre émetteurs et investisseurs, le pôle GBIS accompagne ses clients dans la durée en leur proposant une offre de services variés apportant des solutions intégrées et sur-mesure, adaptées à leurs besoins spécifiques.

GBIS compte plus de 20 000⁽¹⁾ collaborateurs répartis sur 37 pays.

Banque de Financement et d'Investissement

Société Générale Corporate & Investment Banking (SG CIB) est la Banque de Financement et d'Investissement de Société Générale. Avec plus de 12 000⁽¹⁾ collaborateurs répartis dans 34 pays, SG CIB est présent sur les principales places financières dans les régions d'intervention du Groupe, avec une large couverture européenne et des représentations sur les zones Europe centrale et orientale, Moyen-Orient, Afrique, Amériques et Asie-Pacifique. SG CIB propose à ses clients des solutions financières sur mesure associant innovation, conseil et qualité d'exécution dans quatre domaines d'expertise : banque d'investissement, financements, activités de marché et services investisseurs

- SG CIB offre à ses clients émetteurs (grandes sociétés, institutions financières, souverains ou secteur public), des conseils stratégiques dans le cadre de leur développement et un accès aux marchés de capitaux pour se financer et couvrir leurs risques ;
- SG CIB s'adresse également aux investisseurs qui gèrent de l'épargne financière avec des objectifs de rendement et de risque définis. Qu'ils soient gestionnaires d'actifs, fonds de pensions, caisses de retraite, « *family offices* », « *hedge funds* », fonds souverains, organismes publics, banques privées, compagnies d'assurance ou distributeurs, la banque leur fournit un accès global aux marchés taux, crédit, changes, matières premières et actions ainsi qu'une offre unique de solutions et de conseils *cross asset*, s'appuyant sur une expertise marchés et des activités de recherche de premier plan.

L'ambition de SG CIB est de se situer parmi les premières Banques de Financement et d'Investissement de la zone euro, en s'appuyant sur un modèle équilibré entre métiers et régions, tout en poursuivant la transformation de son modèle afin d'améliorer son efficacité opérationnelle et son profil de risque avec, pour principal objectif, de toujours mieux servir ses clients.

Afin de renforcer ses positions et de favoriser les ventes croisées, SG CIB organise ses domaines d'expertise autour de deux métiers :

- **Les activités de marché et services investisseurs** regroupent en une plateforme mondiale les activités de marchés qui offrent une vision multi-produits et des solutions *cross asset* optimisées et les activités de services aux investisseurs regroupant le Métier Titre et Prime Services.
- **Les activités de financement et conseil** intègrent la gestion et le développement des relations globales avec les clients stratégiques de la Banque de financement et d'Investissement, le conseil en fusions et acquisitions et autres activités de conseil en opérations de haut de bilan, ainsi que les activités de Banque de financement (financements structurés, solutions de levée de capitaux - dettes ou actions, d'ingénierie financière et de couverture pour les émetteurs).

ACTIVITÉS DE MARCHÉ ET SERVICES INVESTISSEURS

Conformément à l'ambition du Groupe d'être un leader mondial dans les activités de marché, les métiers Titres et Courtage (Newedge) ont été rapprochés des métiers Activités de Marché, - au T1 2015 - pour former la division Activités de Marché et Services aux Investisseurs. Dans ce cadre, les métiers de compensation, de Prime Brokerage, d'exécution pour les clients Global Macro et d'exécution électronique forment le département « Prime Services ». En parallèle, les métiers d'exécution traditionnelle « à la voix » de Newedge ont été intégrés dans les métiers Actions, Taux, Crédit, Changes et Matières premières.

Newedge, auparavant joint-venture codétenue à 50/50 par Société Générale et Crédit Agricole CIB, est devenue filiale à 100 % de Société Générale le 7 mai 2014 à la suite de l'acquisition de la participation de 50 % de Crédit Agricole.

Afin d'accompagner ses clients dans un environnement où les marchés financiers sont de plus en plus interconnectés, SG CIB a regroupé ses experts – ingénieurs, vendeurs, opérateurs de marché et spécialistes conseils – au sein d'une plateforme intégrée permettant un accès global aux marchés taux, crédit, changes, matières premières et actions. Les experts de SG CIB s'appuient sur cette plateforme pour proposer des solutions sur mesure, adaptées aux besoins et risques spécifiques de chaque client pour chacun des sous-jacents.

Depuis le 7 mai 2014, Société Générale détient 100 % du capital de Newedge facilitant l'intégration dans des métiers d'exécution traditionnelle « à la voix » de Newedge dans les pôles actions, taux et changes et matières premières des activités de marchés. Le Groupe souhaite ainsi développer pour ses clients une offre « Marchés » unique, totalement intégrée et combinant la force d'une institution financière de premier ordre et l'approche client d'un courtier bénéficiant de positions de leader, notamment en matière de prime brokerage et de services de compensation.

TAUX, CRÉDIT, CHANGES ET MATIÈRES PREMIÈRES

Ces activités couvrent une gamme complète de produits et services, permettant d'assurer la liquidité, la tarification et la couverture des risques sur les activités de taux, changes et matières premières des clients de SG CIB.

- **Taux, crédit et changes** : basées à Londres, Paris, Madrid et Milan, mais aussi aux États-Unis et en Asie-Pacifique, les équipes taux, crédit et changes proposent un large éventail de produits de flux et de produits dérivés. Couvrant une variété de sous-jacents (produits de change, obligataires privés et souverains, marchés émergents ou très liquides, cash ou dérivés), elles apportent aux clients de Société Générale des solutions personnalisées aux besoins de gestion actif-passif, de gestion du risque et d'optimisation des revenus, et sont régulièrement récompensées. En 2014, SG CIB a pour la cinquième année consécutive été nommé « Meilleur fournisseur de produits de Change en Europe Centrale et Orientale » (Global Finance, 2014). SG CIB a progressé au classement international sur les Changes de la 13^{ème} à la 11^{ème} position parmi un ensemble de plus de 50 banques participant au palmarès organisé par Euromoney (« Euromoney's 2015 Global FX Rankings » - juin 2015).
- **Matières premières** : fort de plus de vingt ans d'expérience, SG CIB est un acteur significatif sur les marchés de l'énergie (pétrole, produits raffinés, gaz naturel, charbon, émissions de carbone, gaz naturel liquéfié, etc.), des métaux (de base et précieux) et a développé une offre matières premières agricoles à destination des producteurs. Il est actif auprès des entreprises et des investisseurs institutionnels et leur apporte des solutions de couverture et d'investissement. Dans la sphère des matières premières, SG CIB s'est classé pour la troisième année consécutive en tête du classement *Risk & Energy Risk*

Commodity rankings 2015 (février 2015) et a été reconnu « Meilleur établissement en dérivés sur matières premières » (*IFR Awards 2014*, janvier 2015).

ACTIONS

La présence historique de SG CIB sur tous les grands marchés actions du monde, primaires et secondaires, et une tradition d'innovation de longue date lui confèrent une position de leader sur une gamme complète de solutions variées couvrant l'ensemble des activités cash, dérivés et recherche actions.

Cette expertise est reconnue sur le marché actions et Société Générale à ce titre a été nommé « Établissement financier de l'année sur les dérivés actions » (*Risk Awards 2015*, janvier 2015) et « *Greenwich Share Leader* » sur les produits dérivés actions (Greenwich Associates, octobre 2014).

- Les dérivés actions constituent l'un des pôles d'excellence du Groupe ; récompensée depuis plusieurs années, son expertise est reconnue tant par la profession que par ses clients. Le leadership et l'innovation de la banque s'illustrent aussi dans le domaine des produits structurés, où SG CIB s'est distingué à de multiples reprises en 2014.

Pour ses activités de conseil aux clients entreprises, SGCIB a été nommé « Meilleur établissement pour les solutions de gestion du risque » (*Risk Awards*, janvier 2015).

Cette année et pour la première fois, SG CIB a été reconnu « Meilleur établissement en produits dérivés » (*Risk Awards*, 2015) tous produits confondus. Cette distinction récompense la cohérence de la stratégie de la Banque dans un marché des dérivés en constante évolution.

Par ailleurs, les travaux de Société Générale en matière de recherche qui facilitent l'interprétation des tendances de marchés et leur traduction en stratégies sont régulièrement primés. Ainsi, Société Générale a été nommé pour la cinquième fois consécutive n°1 en « Idée de trades » et pour la sixième fois en « Stratégies de crédit » dans le cadre de la recherche *Fixed Income* (*Euromoney*, 2015). Pour la recherche actions, la Banque s'est vue attribuer la première place entre autres en analyse indicielle, recherche quantitative ou encore en recherche multi-actifs (*Extel Surveys*, 2014).

PRIME SERVICES

Le département Prime Services a été constitué en 2015 à la suite de l'acquisition en mai 2014 de la participation de 50 % de Newedge détenue par Crédit Agricole.

Cette activité regroupe les métiers de compensation, de Prime Brokerage, d'exécution pour les clients Global Macro et d'exécution électronique et semi-électronique.

Prime Services propose un ensemble d'expertise unique qui offre un accès mondial à un service complet multi-sous-jacents sur le cash et les instruments dérivés. Le département constitue pour ses clients un point d'entrée unique pour un accès à plus de 125 places financières et places d'exécution dans le monde et un service de pointe « Follow the Sun » permettant de répondre en permanence aux besoins des clients.

MÉTIER TITRES

Présent dans 23 pays dans le monde avec près de 3 000⁽¹⁾ collaborateurs, Société Générale Securities Services (SGSS) offre une gamme complète de services à la pointe des dernières évolutions des marchés financiers et de la réglementation, qui comprend :

- l'activité de services de compensation, alliant le traitement sophistiqué et flexible des solutions de sous-traitance *back-office* titres avec une offre de compensation leader sur le marché ;
- l'activité de conservation et de banque dépositaire, qui permet aux intermédiaires financiers (banques commerciales et privées, courtiers et banques d'investissement, *global custodians*) et aux investisseurs institutionnels (gestionnaires d'actifs, assureurs et mutuelles, caisses de retraite et fonds de pension, institutions nationales et supranationales) de bénéficier des prestations de conservation locale et internationale, couvrant toutes les classes d'actifs ;
- les services d'administration de fonds et services destinés aux gestionnaires de produits financiers complexes (notamment produits de gré à gré et structurés) ou *asset servicing* gèrent les opérations de

valorisation et de middle office de produits dérivés complexes (de gré à gré et structurés), ainsi que le calcul de la performance et du risque des portefeuilles pour des promoteurs d'Organismes de Placement Collectif (OPC), des sociétés de gestion d'actifs financiers et d'investissement, des banques et investisseurs institutionnels ;

- les services aux émetteurs, comprenant notamment l'administration de plan de *stock-options*, d'actionnariat salarié ou d'attribution d'actions gratuites, la gestion de comptes nominatifs, les services financiers, l'organisation d'Assemblées générales ;
- les services de gestion de la liquidité (cash et titres) fournissent des solutions d'optimisation des flux allant du prêt-emprunt de titres à la couverture du risque de change ; les activités d'agent de transfert, depuis deux centres situés à Luxembourg et à Dublin, offrent toute une gamme de services de support à la distribution de fonds dédiés à la clientèle institutionnelle et privée.

Avec 3 971 Md EUR d'actifs conservés à fin juin 2015 (contre 3 854 Md EUR au 31 décembre 2014), SGSS se classe au 8^{ème} rang des conservateurs mondiaux et au 2^{ème} rang européen. Il offre en outre ses services de dépositaire à plus de 3 500 OPC et assure la valorisation de plus de 4 000 OPC pour 604 Md EUR d'actifs administrés en Europe (contre 549 Md EUR au 31 décembre 2014).

SGSS confirme l'expertise de ses équipes en étant nommé « Administrateur de fonds de l'année 2014 au Luxembourg » et « conservateur de l'année 2014 en Italie » lors des *Custody Risk Awards* de novembre 2014.

SGSS a été également récompensé comme « emprunteur le plus innovant de l'année » pour ses services de prêt-emprunt de titres actions lors de la cérémonie 2014 des « *Equity Lending Awards* » organisée par le magazine *Global Investor/ISF* (septembre 2014). Dans la catégorie des titres obligataires, il se classe comme « Institution fortement recommandée » dans la zone Amériques.

En 2015, SGSS a été une nouvelle fois récompensé 6 fois par *Global Finance* (contre 3 fois en 2014) et en remportant le titre de « gagnant régional en Europe de l'Ouest » (mai 2015).

Par ailleurs, dans un contexte de mutation structurelle, SGSS a engagé au T4 2013 un plan de développement pluriannuel et de compétitivité pour dynamiser l'approche commerciale sur l'ensemble des métiers et continuer de se renforcer en Europe de l'ouest.

FINANCEMENT ET CONSEIL

Le métier Financement et Conseil regroupe les activités de « *Coverage & Investment Banking* » et les activités de Banque de Financement.

BANQUE D'INVESTISSEMENT (COVERAGE & INVESTMENT BANKING)

Les équipes de « *Coverage & Investment Banking* » proposent à leurs clients, entreprises, institutions financières ou secteur public, une approche intégrée, globale et sur mesure, reposant sur :

- des services de conseil en stratégie étendus, couvrant les fusions et acquisitions, les structurations d'introductions en bourse, ou encore les restructurations de dette et de capital et la gestion actif-passif ; et,
- un accès à des solutions de levée de capitaux optimisées, grâce notamment à la *joint-venture* avec la Banque de Financement et les Activités de Marchés.

BANQUE DE FINANCEMENT (GLOBAL FINANCE)

S'appuyant sur une expertise mondiale et une connaissance sectorielle, les équipes de la Banque de Financement - ou « *Global Finance* » - proposent aux clients émetteurs une offre complète et des solutions intégrées dans trois domaines clés : levée de capitaux, financements structurés et couverture stratégique du risque de taux, change, inflation et matières premières.

Les solutions de levée de capitaux, dette ou actions, proposées reposent sur la capacité du Groupe à offrir aux émetteurs un accès à l'ensemble des marchés mondiaux ainsi qu'à élaborer des solutions innovantes de financements stratégiques et d'acquisition ou de financement à effet de levier.

SG CIB occupe une position de premier plan sur les marchés de capitaux actions avec la position de n° 1 en Europe centrale et orientale pour les émissions d'actions et à caractère d'actions selon Thomson Reuters et de n° 7 pour le même classement au global (juin 2015). Par ailleurs, la Banque se classe n° 6 pour les émissions en euro, n° 5 pour les émissions en euro des Entreprises et n° 1 pour les émissions en euro en Europe centrale et orientale Moyen-Orient & Afrique, (IFR, juin 2015).

La Banque de Financement met à disposition de ses clients son expertise mondialement reconnue en financements structurés dans de nombreux secteurs d'activité : ressources naturelles et énergie, commerce international, infrastructures et actifs. Les équipes de financement export de la Banque se sont vu attribuer le titre de « Meilleur établissement financier pour les financements export » pour la cinquième année consécutive (Global Trade Review, *Leaders in Trade Awards 2014*, janvier 2015) et a reçu le titre prestigieux de « Meilleur Bank Export » toute catégorie confondue décerné par *Trade Export Finance* (juin 2015).

Pour ses activités de financement de projets en Asie, SG CIB a obtenu les prix de « *Best Project Finance Deal - Australia and New Zealand* » et « *Best Project Financing award in Global Capital Asia* », respectivement décernés par FinanceAsia (*Achievements Awards 2014*, décembre 2014 pour le projet minier Greenfield Roy Hill en Australie) et Euromoney (*Asiamoney Awards 2014*, décembre 2014, pour le financement de la centrale géothermique de Sarulla à Sumatra). De plus, SG CIB a obtenu le prix prestigieux de « Banque de l'année aux Amériques » attribué par Project Finance International pour l'année 2014 (février 2015). Ce prix s'accompagne de la reconnaissance comme « Opération de financement de l'année » de 12 transactions dans les zones Amériques, Asie-Pacifique, Europe et Afrique-Moyen-Orient.

Dans un contexte de désintermédiation accrue et en vue des nouvelles réglementations à venir, SG CIB a engagé son repositionnement avec notamment le renforcement de ses capacités de distribution et la réduction des activités faiblement génératrices de synergies.

Gestion d'Actifs et Banque Privée

Cette ligne-métier regroupe la gestion d'actifs avec Lyxor Asset management et Amundi et la Banque Privée qui s'exerce sous la marque Société Générale Private Banking.

LYXOR ASSET MANAGEMENT

Lyxor Asset Management, filiale à 100 % de Société Générale, dispose d'un large éventail de produits et de services d'investissement innovants et performants permettant de proposer des solutions de gestion structurée, indicielle et alternative destinées à une clientèle institutionnelle.

Parmi les acteurs les plus expérimentés du marché, Lyxor est le troisième fournisseur d'ETF (*Exchange-Traded Fund* ou Fonds Indiciel Coté) en Europe (11.1 % de part de marché⁽²⁾), avec 220 etf cotés sur 13 places financières, Lyxor met à la disposition des investisseurs des solutions d'investissement flexibles afin de diversifier leur allocation à travers l'ensemble des classes d'actifs (actions, obligations, marchés monétaires, matières premières).

La plateforme de comptes gérés de Lyxor a été récompensée à plusieurs reprises au cours de l'année 2014 par les principales publications destinées aux *hedge funds* avec une nouvelle fois le titre de « Meilleure plateforme de comptes gérés » (*HFM Awards 2014*, *The Hedge Fund Journal*, *HedgeWeek Awards 2014*, *Hedge Funds Review*). Au 30 juin 2015, le montant des actifs sous gestion de Lyxor s'élève à 100 Md EUR, contre 84 Md EUR à fin 2014.

BANQUE PRIVÉE

Société Générale Private Banking est un acteur majeur de la gestion de fortune. En 2015, SG PB a été nommée « Meilleure Banque Privée en Europe » par Private Banker International (juin 2015). Cette récompense vient s'ajouter à celles décernées en avril 2015 lors de la cérémonie des « WealthBriefing Awards » (Meilleure Banque Privée en Europe et Meilleure Equipe d'Ingénierie Patrimoniale). En 2014, la banque avait été nommée « Meilleure Banque Privée en Europe pour ses produits structurés » (Euromoney), pour la 10^e année consécutive.

Société Générale Private Banking offre des services de gestion de fortune à une clientèle domestique et internationale, en s'appuyant sur l'expertise de ses équipes spécialisées en ingénierie patrimoniale, solutions d'investissement et de financement, dans le respect du Code de Conduite Fiscale tel qu'approuvé par le Conseil d'Administration en novembre 2010.

Depuis janvier 2014 et en association avec le pôle Banque de détail en France, Société Générale Private Banking a fait évoluer en profondeur son modèle relationnel en France en étendant son offre à l'ensemble de sa clientèle de particuliers disposant de plus de 500 000 euros dans ses livres. Celle-ci peut bénéficier d'un service alliant une proximité renforcée autour de 80 implantations régionales, des 2 221 agences du Réseau Société Générale et du savoir-faire des équipes d'experts de la Banque Privée.

Société Générale Private Banking a également poursuivi sa stratégie de recentrage sur la zone EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique) avec le renforcement de son dispositif commercial en Europe hors de France, avec la cession de ses activités de banque privée en Asie à DBS et avec la poursuite de la refonte de ses applications informatiques. Un effort particulier a aussi été conduit en matière de service auprès des clients les plus fortunés, en liaison étroite avec les autres Métiers du Groupe. En octobre 2014 Société Générale Private Banking a enfin lancé une offre de Banque Privée en Croatie et a poursuivi son déploiement au Maroc engagé en 2013 en association avec les équipes de la Banque de détail à l'International.

Fin 2014, les encours d'actifs sous gestion de la Banque Privée s'élèvent à 108 Md EUR (contre 84 Md EUR à fin 2013), cette évolution tenant compte notamment de l'entrée en application de la nouvelle organisation de la Banque Privée en France.

Société Générale Private Banking regroupe près de 2 000 collaborateurs et son dispositif s'étend sur 14 pays.

AMUNDI

La gestion d'actifs de Société Générale s'exerce également au travers d'Amundi dont il détient aujourd'hui 20 %. Dans le cadre de l'opération d'acquisition de la totalité de Newedge intervenue en 2014, Société Générale a cédé à Crédit Agricole, de façon concomitante, 5% du capital d'Amundi, société de gestion d'actifs commune aux deux Groupes. Cette opération a réduit la participation de Société Générale à 20 % sans effet sur la structure de gouvernance de la société. Amundi demeure le fournisseur de référence de solutions d'épargne et d'investissement pour les réseaux de Banque de détail de Société Générale. La structure offre une gamme complète de produits, couvrant toutes les classes d'actifs et les principales devises.

Crédit Agricole SA et Société Générale ont annoncé, le 17 juin 2015, leur décision de lancer le projet d'introduction en bourse d'Amundi, leur filiale commune de gestion d'actifs créée en 2010, avec l'objectif d'une cotation d'ici la fin de l'année, sous réserve des conditions de marché.

La cotation a pour finalité de conforter la dynamique de développement d'Amundi et d'offrir une liquidité à Société Générale qui pourrait céder jusqu'à l'intégralité de sa participation conformément au pacte d'actionnaires mis en place à la création d'Amundi.

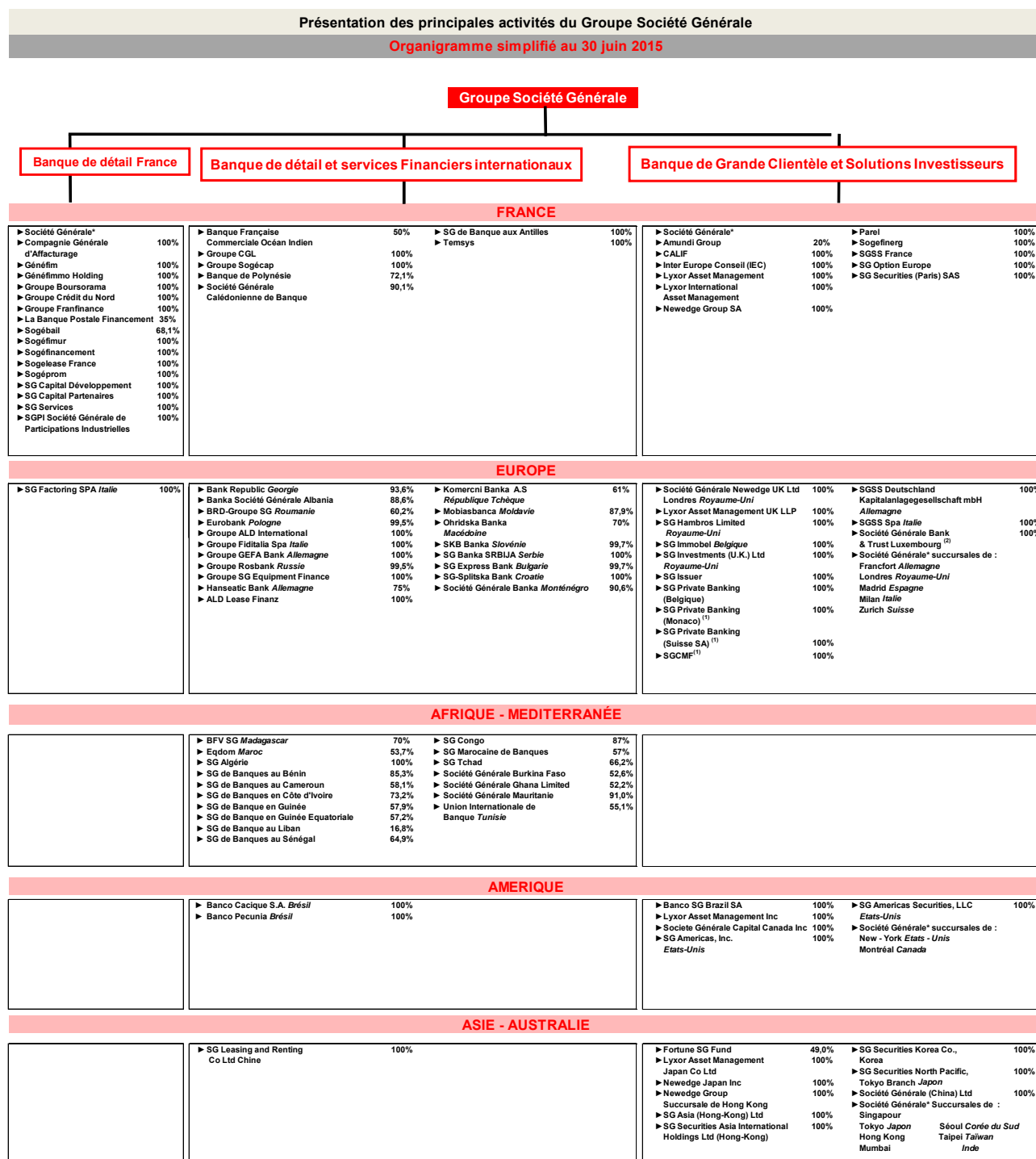
Amundi et Société Générale poursuivront leur partenariat industriel postérieurement à l'introduction en bourse. Amundi demeurera le fournisseur de référence de solutions d'épargne et d'investissement pour les réseaux de banque de détail et d'assurances de Société Générale, pour une durée de cinq ans renouvelable.

(1) Effectifs hors personnel intérimaire, en ETP.

(2) source Blackrock ETF landscape, classement par total d'actifs gérés à fin juin 2015.

2 - Chapitre 2 – Rapport d'activité du Groupe

2.1 Présentation des principales activités de Société Générale



2.2 Résultats du 2ème trimestre 2015 (Communiqué de presse du 5 août 2015) – Actualisation des pages 24 à 41 du DDR 2015

T2-15 : TRES BON DEUXIEME TRIMESTRE

- Forte progression du produit net bancaire +16,4% à 6,9 Md EUR (+8,9%* /T2-14 hors éléments non économiques**), en croissance* dans tous les métiers
- Baisse du coefficient d'exploitation⁽¹⁾ : -0,9 point /T2-14
- Coût du risque⁽²⁾ historiquement bas à 44 points de base au T2-15 contre 57 au T2-14
- Résultat net part du Groupe : 1 351 M EUR au T2-15 (+25,2% /T2-14)
- Ratio CET1 à 10,4%, ratio de levier à 3,8% et ratio global de solvabilité à 15,2% à fin T2-15
- ROE⁽³⁾ : 10,3%

S1-15 : EN LIGNE AVEC L'EXECUTION DU PLAN STRATEGIQUE

- Produit net bancaire : 13,2 Md EUR, +14,4% /S1-14, (6,7%* /S1-14 hors éléments non économiques**)
- Coefficient d'exploitation⁽¹⁾ en baisse de -1,4 point /S1-14 malgré les nouvelles charges réglementaires
- Baisse du coût du risque⁽²⁾ : 49 pb au S1-15 contre 61 pb au S1-14
- Résultat net part du Groupe comptable : 2 219 M EUR au S1-15 (1 248 M EUR au S1-14)

BNPA⁽⁴⁾ : 2,54 EUR au premier semestre 2015 (1,37 EUR au S1-14)

* A périmètre et taux de change constants, ajusté de l'impact des charges constatées en PNB en 2014 et enregistrées en frais de gestion en 2015.

** Hors éléments non économiques (réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et *Debt Value Adjustment*) pour +53 M EUR au T1-15 et +326 M EUR au T2-15 (-153 M EUR au T1-14 et -23 M EUR au T2-14) en produit net bancaire, soit un impact en résultat net part du Groupe de respectivement +35 M EUR au T1-15 et +213 M EUR au T2-15 (et -100 M EUR au T1-14 ; -14 M EUR au T2-14). Cf. notes méthodologiques.

Les éléments relatifs aux données financières de l'année 2014 ont été retraités en raison de l'entrée en application de la norme IFRIC 21 qui s'applique de façon rétrospective à partir du 1^{er} janvier 2015.

(1) Coefficient d'exploitation hors éléments non-économiques, provision PEL/CEL et ajusté de l'effet de l'entrée en vigueur d'IFRIC 21. L'ajustement relatif à IFRIC 21 corrige pour chaque trimestre 25% des taxes supportées dans leur intégralité au premier semestre au titre de l'exercice.

(2) Hors litiges, en points de base sur encours de début de période, y compris locations simples. Calcul annualisé

(3) Annualisé. Hors éléments non-économiques, dotations aux provisions collectives pour litiges, PEL/CEL. Voir note méthodologique n°2

(4) Après déduction des intérêts, nets d'effet fiscal, à verser aux porteurs de TSS et de TSDI au titre du T2-15 (respectivement -104 et +3 millions d'euros), et correction de l'effet des plus ou moins values sur rachats partiels enregistrées au cours du trimestre (nulle au T2-15), soit au S1-15 -219 millions d'euros au titre des TSS, +4 millions au titre des TSDI, et 0 pour les plus ou moins values. Voir note méthodologique n°3. Hors réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre, et DVA (*Debt Value Adjustment*, ajustement de valeur sur risque de crédit propre sur instruments financiers consécutif à la mise en œuvre de la norme IFRS 13), le bénéfice net par action s'élève à 2,22 euros par action, après déduction des intérêts à verser aux porteurs de TSS et TSDI.

Le Conseil d'administration de Société Générale s'est réuni le 4 août 2015 sous la présidence de Lorenzo Bini Smaghi et a examiné les résultats du deuxième trimestre et du premier semestre 2015.

Le produit net bancaire du Groupe s'élève à 6 869 millions d'euros au deuxième trimestre 2015 (en hausse de +16,4% par rapport au deuxième trimestre 2014), portant le produit net bancaire du premier semestre 2015 à 13 222 millions d'euros (+14,4% par rapport à l'année précédente et +11,5%* à périmètre et change constants). Retraité des éléments non-économiques**, le produit net bancaire du deuxième trimestre atteint 6 543 millions d'euros (+8,9%* par rapport au deuxième trimestre 2014), **en progression dans tous les métiers** (à périmètre et change constants). Au premier semestre, il est de 12 843 millions d'euros, en hausse de +6,7%* par rapport au premier semestre 2014.

Le résultat net part du Groupe est de 2 219 millions d'euros au premier semestre 2015 en hausse de +77,8% par rapport au premier semestre 2014, dont 1 351 millions d'euros pour le deuxième trimestre (+25,2% par rapport au deuxième trimestre 2014).

Le Groupe conclut un deuxième trimestre très positif en termes d'activité commerciale, dans la lignée du début d'année. Dans un environnement de taux toujours très bas, l'activité de Banque de détail en France continue de conquérir de nouveaux clients, tandis que les revenus de Banque de détail et de Services Financiers Internationaux s'accroissent* dans toutes les activités hors Russie. En Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs le deuxième trimestre confirme les tendances constatées en début d'année, avec une nette progression dans les activités de Financement et Conseil et Activités de marché et Services aux Investisseurs.

Les **frais de gestion** restent maîtrisés, avec un coefficient d'exploitation⁽¹⁾ en recul de -0,9 point au deuxième trimestre 2015 par rapport au deuxième trimestre 2014, et de -1,4 point au premier semestre par rapport à la même période l'année précédente, malgré de nouvelles contributions aux Fonds de Résolution en Europe. Le plan d'économies décidé en 2012 ayant pleinement rempli ses objectifs, le Groupe s'engage dans de nouvelles mesures d'efficacité opérationnelle visant à réduire ses coûts de 850 millions d'euros supplémentaires à horizon fin 2017.

La **charge nette du risque** intègre une nouvelle dotation à la provision collective pour litiges de 200 millions d'euros, portant cette provision à 1,3 milliard d'euros au total à fin juin 2015. Le coût du risque commercial⁽²⁾ poursuit sa baisse, à 44 points de base au deuxième trimestre 2015 et 49 points de base sur le semestre, en repli de respectivement -13 et -12 points de base par rapport aux mêmes périodes en 2014, et s'inscrit ainsi en deçà des cibles définies dans le plan stratégique à horizon fin 2016 (55-60 points de base).

Enfin, le Groupe confirme la solidité de son bilan, avec un ratio Common Equity Tier 1 (CET1) de 10,4% dans le référentiel « Bâle 3 »⁽³⁾ en progression de +31 points de base par rapport au 31 mars 2015, un ratio de levier à 3,8% et un ratio global de solvabilité à 15,2%. Il dépasse ainsi les objectifs qu'il s'était fixés à horizon fin-2016 et confirme son intention de poursuivre le renforcement de ses ratios. Le ratio CET 1 est désormais attendu aux alentours de 11% fin 2016, avec un ratio de levier compris entre 4% et 4,5%. A fin 2017, l'objectif de ratio global de solvabilité est fixé au dessus de 18% en prévision des échéances réglementaires liées au TLAC.

Le ROE⁽⁴⁾ du Groupe s'élève à 10,3% au deuxième trimestre et 9,7% au premier semestre, proches de l'objectif de 10% annoncé à fin 2016.

Commentant les résultats du Groupe pour le premier semestre 2015, Frédéric Oudéa – Directeur général – a déclaré :

« Avec un résultat net part du Groupe de 2,2 milliards d'euros au premier semestre 2015, en forte progression, le groupe Société Générale réalise de bonnes performances, illustrant sa capacité à

(1) Coefficient d'exploitation hors éléments non économiques, PEL/CEL et ajusté de l'effet de l'entrée en vigueur de la norme IFRIC 21 (25% par trimestre)

(2) Hors litiges, en points de base sur encours de début de période. Calcul annualisé.

(3) Les ratios de solvabilité publiés sont déterminés selon les règles CRR/CRD4, sans phasage, sauf mention contraire, voir note méthodologique n°5

(4) Hors dotations aux provisions collectives pour litiges, éléments non-économiques, provision PEL/CEL et ajusté de l'effet de l'entrée en vigueur de la norme IFRIC 21. Calcul annualisé, voir note méthodologique n°2

exécuter avec discipline son plan stratégique. L'activité commerciale a été très dynamique dans tous les métiers grâce à la mobilisation des équipes au service des clients, le coût du risque poursuit sa baisse, la structure du capital a encore été renforcée.

A mi-parcours, le Groupe est en bonne voie pour atteindre l'ensemble des objectifs qu'il s'est fixés. Tous les métiers du Groupe affichent des résultats en ligne ou supérieurs aux objectifs, à l'exception de la Russie où la situation se normalise progressivement.

Le Groupe va continuer dans les mois à venir à se développer sur ses axes stratégiques en tirant parti du rebond de l'économie européenne et à s'adapter aux évolutions technologiques et réglementaires, à travers le déploiement de sa stratégie digitale et la poursuite de ses efforts d'efficacité opérationnelle.

S'appuyant sur les forces et la cohérence de son modèle et en dépit d'un environnement réglementaire très contraignant pour les banques, Société Générale démontre sa capacité à générer structurellement une croissance rentable et à créer de la valeur pour ses actionnaires. »

1 - RESULTATS CONSOLIDES DU GROUPE

En M EUR	T2-14	T2-15	Variation		S1-14	S1-15	Variation	
Produit net bancaire	5 900	6 869	+16,4%	+14,8%*	11 556	13 222	+14,4%	+11,5%*
<i>Produit net bancaire (1)</i>	5 923	6 543	+10,5%	+8,9%*	11 732	12 843	+9,5%	+6,7%*
Frais de gestion	(3 832)	(4 124)	+7,6%	+5,4%*	(7 905)	(8 566)	+8,4%	+4,6%*
Résultat brut d'exploitation	2 068	2 745	+32,7%	+32,5%*	3 651	4 656	+27,5%	+27,0%*
<i>Résultat brut d'exploitation (1)</i>	2 091	2 419	+15,7%	+15,5%	3 827	4 277	+11,8%	+11,3%*
Coût net du risque	(752)	(724)	-3,7%	-2,2%*	(1 419)	(1 337)	-5,8%	-4,1%*
Résultat d'exploitation	1 316	2 021	+53,6%	+51,5%*	2 232	3 319	+48,7%	+45,9%*
<i>Résultat d'exploitation (1)</i>	1 339	1 695	+26,6%	+25,1%	2 408	2 940	+22,1%	+20,0%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	202	(7)	n/s	n/s*	200	(41)	n/s	n/s*
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	n/s	ns*	(525)	0	n/s	n/s*
Résultat net part du Groupe comptable	1 079	1 351	+25,2%	+24,1%*	1 248	2 219	+77,8%	+73,5%*
<i>Résultat net part du Groupe (1)</i>	1 094	1 137	+4,0%	+3,1%*	1 363	1 970	+44,5%	+41,5%*
ROE Groupe (après impôt)	9,3%	11,2%			5,1%	9,1%		

(1) Hors réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et DVA

Produit net bancaire

Le produit net bancaire du Groupe atteint 6 869 millions d'euros au T2-15, en hausse de +14,8%* par rapport au T2-14 et 13 222 millions d'euros au S1-15, soit une progression de +11,5%* par rapport au S1-14.

Hors éléments non économiques, le produit net bancaire du Groupe s'inscrit en hausse de +8,9%* par rapport au T2-14 (à 6 543 millions d'euros au T2-15), et de 6,7%* au premier semestre 2015 par rapport à la même période l'année précédente (à 12 843 millions d'euros) sous l'effet de la progression dynamique des revenus dans l'ensemble des activités hors Russie.

- Les revenus des activités de **Banque de détail en France (RBDF)** progressent de +1,9% au T2-15 par rapport au T2-14, et de +3,1% au premier semestre par rapport au premier semestre 2014, hors provision PEL/CEL (et respectivement de +4,2% et +1,7% en données brutes). Dans un contexte de taux toujours très bas, les activités de banque de détail en France confirment leur dynamisme commercial avec une progression des encours de dépôts et de crédits et une conquête de nouveaux clients très active.
- Le pôle **Banque de détail et Services Financiers Internationaux (IBFS)** confirme la bonne tenue de ses revenus : au global les revenus du pilier progressent de +1,6%* au T2-15 par rapport au T2-14, et de +2,1%* au S1-15 par rapport au S1-14. Les activités de Services Financiers aux entreprises et d'Assurances contribuent largement à cette performance, avec un produit net bancaire en hausse de +10,2%* par rapport au T2-14 (et de +11,5%* au S1-15 par rapport au S1-14). Au global, le produit net bancaire se contracte de -2,6%* dans la Banque de détail à l'International au T2-15 par rapport au T2-14 (-2,3%* au S1-15 par rapport au S1-14). Les revenus du métier sont pénalisés par la faiblesse persistante de l'activité en Russie (-30,1%* au T2-15 par rapport au T2-14 et -33,2%* entre le S1-14 et le S1-15). Les revenus sont bien orientés dans les autres zones d'activité : en hausse de +2,7%* en Europe entre le T2-14 et le T2-15 (+2,6%* en variation semestrielle), et de +4,6%* en Afrique, Asie, et Moyen-Orient au T2-15 par rapport au T2-14 (soit +5,9%* en variation semestrielle).
- La **Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs (GBIS)**, après un bon premier trimestre enregistre des revenus en progression de +9,6%* au T2-15 par rapport au T2-14, soit une progression de +8,7%* en cumul semestriel, tirés par des activités sur Actions bien orientées et la très bonne performance des activités de Financement et Conseil.

L'incidence comptable de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre est de +312 millions d'euros au T2-15 (-21 millions d'euros au T2-14), soit +374 millions d'euros pour le S1-15 (-179 millions d'euros au S1-14). L'effet de la DVA (voir note méthodologique n°7) s'élève à +14 millions d'euros sur la période contre -2 millions d'euros en 2014 (respectivement +5 millions d'euros au S1-15 et +3 millions d'euros au S1-14). Ces deux facteurs constituent les éléments non économiques retraités dans les analyses des résultats du Groupe.

Frais de gestion

Les frais de gestion du Groupe s'élèvent à 4 124 millions d'euros au T2-15, à comparer à 3 832 millions d'euros au T2-14, portant le cumul semestriel à 8 566 millions d'euros en 2015, contre 7 905 en 2014. Les frais de gestion tiennent compte du changement de méthode comptable induit par l'entrée en vigueur de la norme IFRIC 21, qui conduit à comptabiliser en une fois un certain nombre de charges qui auraient été lissées sur l'année selon les normes comptables antérieures. Corrigé des effets de l'entrée en vigueur de cette nouvelle norme, des éléments non-économiques et de la variation des provisions PEL/CEL, le coefficient d'exploitation du Groupe baisse de -0,9 point entre le T2-14 et le T2-15, et de -1,4 point entre le S1-14 et le S1-15.

Le Groupe poursuit avec discipline l'exécution de son plan d'économies et l'optimisation de ses charges : à la fin du premier semestre, 97% des économies prévues dans le plan en cours ont ainsi été sécurisées.

Après le succès du plan engagé en 2012, le Groupe ouvre une nouvelle phase de son plan de maîtrise des coûts. Des projets de simplification organisationnelle, d'amélioration de l'efficacité, de renforcement des contrôles sur les charges externalisées et de révision et de simplification des opérations avec la clientèle permettront de générer -850 millions d'euros d'économies supplémentaires à horizon 2017.

Résultat d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation du Groupe s'établit à 2 745 millions d'euros au T2-15, contre 2 068 au T2-14, en hausse de +32,5%*. En comparaison semestrielle, le résultat brut d'exploitation progresse de +27,0%*, à 4 656 millions d'euros au S1-15. Hors éléments non économiques, le résultat brut d'exploitation progresse de +15,5%* au T2-15 par rapport au T2-14 et de +11,3%* au S1-15 par rapport au S1-14.

La **charge nette du risque** du Groupe est de -724 millions d'euros au T2-15, en baisse de -2,2%* par rapport au T2-14. Elle intègre une nouvelle dotation à la provision collective pour litiges, à hauteur de -200 millions d'euros au T2-15, portant le total de cette provision à 1,3 milliard d'euros.

Le **coût du risque commercial** confirme sa tendance baissière, en ligne avec l'objectif 2016. Il s'établit à 44⁽¹⁾ points de base au T2-15 à comparer à 55 points de base au T1-15.

- Dans la **Banque de détail en France**, il est en net recul à 38 points de base (contre 47 points de base au T1-15), grâce à une amélioration sensible sur la clientèle entreprise et une légère baisse sur la clientèle de particuliers.
- A 96 points de base (contre 118 points de base au T1-15), le coût du risque du pôle **Banque de détail et Services Financiers Internationaux** est en forte baisse. L'amélioration est sensible dans le bassin méditerranéen et en Afrique. En Russie, le portefeuille est résilient malgré la poursuite d'un contexte économique difficile. En Europe, le coût du risque est stable à 71 points de base. En Roumanie, une légère augmentation du coût du risque après un point bas au T1-15 est observée, il demeure néanmoins en ligne avec l'objectif 2015.
- Le coût du risque de la **Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs** demeure au T2-15 à un niveau bas à 10 points de base (contre 12 points de base au T1-15), confirmant la qualité du portefeuille de crédit.

Le coût du risque commercial⁽¹⁾ était de 61 points de base pour le premier semestre 2014, il se réduit à 49 points de base au S1-15. La charge du risque du premier semestre 2015 est de -1 337 millions d'euros contre -1 419 millions d'euros au premier semestre 2014.

Le taux brut d'encours douteux, hors actifs gérés en extinction, est de 5,3% à fin juin 2015 (contre 5,9% à fin juin 2014). Le taux de couverture brut des encours douteux du Groupe s'établit à 63%, en hausse de +1 point par rapport à fin juin 2014.

(1) Taux annualisé, hors litiges, sur actifs début de période et y compris les locations simples.

(1) Taux annualisé, hors litiges, sur actifs début de période et y compris les locations simples.

Au total, le **résultat d'exploitation** du Groupe atteint 2 021 millions d'euros au T2-15, et 3 319 millions d'euros au S1-15 en hausse de respectivement +51,5%* et +45,9%* par rapport aux mêmes périodes de l'année précédente, en raison principalement de la progression du résultat brut d'exploitation.

Résultat net

Le résultat net part du Groupe s'élève à 1 351 millions d'euros au T2-15, et à 2 219 millions d'euros au S1-15, après prise en compte de la charge fiscale (taux effectif d'impôt du Groupe de 29,6% au T2-15 et de 29,5% au S1-15), et de la contribution des participations ne donnant pas le contrôle. Au T2-14, le résultat net part du Groupe était de 1 079 millions d'euros, avec un taux effectif d'impôt de 26,5%, et de 1 248 millions d'euros pour le S1-14, avec un taux effectif d'impôt de 24,9%.

Corrigé des éléments non économiques (réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et DVA)⁽²⁾, le résultat net part du Groupe atteint 1 137 millions d'euros au T2-15, à rapprocher de 1 094 millions d'euros au T2-14, portant le cumul semestriel à 1 970 millions d'euros au S1-15 contre 1 363 millions d'euros au S1-14.

Le ROE⁽³⁾ du Groupe est de 9,7% pour le S1-15 et de 10,3% au T2-15, (respectivement 9,1% et 11,2% en données brutes).

Le bénéfice net par action s'élève à 2,54 euros au S1-15, après déduction des intérêts à verser aux porteurs de TSS et TSDI⁽⁴⁾. Hors réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et DVA, le bénéfice net par action s'élève à 2,22 euros par action, après déduction des intérêts à verser aux porteurs de TSS et TSDI. C'est sur cette base qu'est calculée la proposition de distribution de dividendes soumise à l'Assemblée générale (taux de distribution de 50%).

(2) Hors éléments non économiques détaillés en note méthodologique n°7 pour 2014 et 2015.

(3) Cf. note méthodologique n° 5, hors éléments non économiques, provision collective pour litiges, PEL/CEL et ajusté de l'effet d'IFRIC 21. L'ajustement relatif à IFRIC 21 corrige pour chaque trimestre 25% des taxes supportées dans leur intégralité au premier semestre au titre de l'exercice. ROE en données brutes au S1-14 : 5,1%, au T2-14 : 9,3%.

(4) Les intérêts, nets d'effet fiscal, à verser aux porteurs de TSS et de TSDI au titre du premier semestre 2015 sont respectivement de -219 et +4 millions d'euros (Cf. note méthodologique n°3).

2 - STRUCTURE FINANCIERE DU GROUPE

Au 30 juin 2015, les **capitaux propres** part du Groupe s'élevaient à 56,1 milliards d'euros⁽¹⁾ (55,2 milliards d'euros au 31 décembre 2014), et l'actif net tangible par action à 53,17 euros, correspondant à un actif net par action de 59,64 euros dont 1,44 euro de plus-values latentes.

Le total du **bilan consolidé** s'établit à 1 360 milliards d'euros au 30 juin 2015 (1 308 milliards d'euros au 31 décembre 2014). Le montant net des **crédits à la clientèle**, y compris location financement, est de 397 milliards d'euros (370 milliards d'euros au 31 décembre 2014). Parallèlement les **dépôts de la clientèle** atteignent 354 milliards d'euros contre 328 milliards d'euros au 31 décembre 2014 (hors valeurs et titres donnés en pension).

Au premier semestre 2015, le Groupe a émis 17,8 milliards d'euros à moyen et long terme dont 13,8 milliards d'euros au niveau de la maison mère et 4,0 milliards d'euros par les filiales (sur un programme de financement de 25 à 27 milliards d'euros en 2015), à une maturité moyenne de 4,2 ans et un spread moyen de 23,3 points de base (par rapport au mid-swap 6 mois, hors dette subordonnée). Le LCR (**Liquidity Coverage Ratio**) progresse par rapport à fin 2014 et s'inscrit bien au dessus des exigences réglementaires. Le LCR à fin juin 2015 s'établit à 128%, contre 118% à fin 2014.

Les **encours pondérés** par les risques du Groupe s'élevaient à 361 milliards d'euros au 30 juin 2015 (contre 353 milliards d'euros à fin décembre 2014) selon les règles CRR/CRD4. Les encours pondérés au titre du risque de crédit représentent plus de 80% du total.

Au 30 juin 2015, le **ratio Common Equity Tier 1**⁽²⁾ du Groupe progresse de 31 points de base sur le deuxième trimestre 2015 et s'établit à 10,4%⁽³⁾ (10,1% à fin décembre 2014). Le ratio Tier 1 est de 12,7% (12,6% à fin décembre 2014) et le ratio global de solvabilité s'établit à 15,2% à fin juin 2015 (14,3% à fin décembre 2014). Le Groupe a procédé à la cession des actions d'autocontrôle (8,987 millions d'actions, soit environ 1% des actions), exécutée à un prix de cession moyen de 43,914 euros par action. Cette opération est sans impact sur le résultat du Groupe, le résultat étant enregistré en totalité en fonds propres en comptabilité (impact de +13 points de base sur le ratio CET1 du groupe au T2-15).

En vue de se préparer aux nouvelles obligations réglementaires à horizon 2019 (TLAC) et d'accroître ses marges de manœuvre, le Groupe a décidé de rehausser ses objectifs de capital : la cible de ratio Common Equity Tier 1⁽²⁾ du Groupe à fin 2016 est désormais un ratio proche de 11%, pour un objectif de ratio global de solvabilité supérieur à 18% à fin 2017.

Le **ratio de levier** s'établit à 3,8%⁽²⁾ à fin juin 2015 (3,8% à fin décembre 2014). L'objectif de ratio de levier a également été revu à la hausse, à 4 - 4,5% à fin 2016.

Le Groupe est noté par les agences de notation DBRS (notation long terme : « AA (low) » sous surveillance négative depuis le 20 mai 2015 ; notation court-terme : « R-1 (middle) » assortie de perspectives stables), FitchRatings (notation long terme : « A » assortie de perspectives stables – perspectives rehaussées le 19 mai 2015 ; notation court-terme : « F1 »), Moody's (notations dépôts et senior unsecured long terme : « A2 » assorties de perspectives stables ; notation court-terme : « P-1 » et attribution d'un Counterparty Risk Assessment long-terme à « A1 » et court-terme à « P-1 » le 28 mai 2015), Standard and Poor's (notation long terme « A » assortie de perspectives négatives ; notation court-terme : « A-1 ») et R&I (attribution d'une notation long terme « A » assortie de perspectives stables le 20 mai 2015).

(1) Ce montant comprend notamment 8,3 milliards d'euros de titres super-subordonnés et 0,4 milliard d'euros de titres subordonnés à durée indéterminée

(2) Ratios non phasés, voir note méthodologique n°5

(3) Le ratio phasé, incluant les résultats de l'exercice en cours, s'élève à 11,0% à fin juin 2015, contre 10,9% à fin décembre 2014. Voir note méthodologique n°5

3 - BANQUE DE DETAIL EN FRANCE

En M EUR	T2-14	T2-15	Variation	S1-14	S1-15	Variation
Produit net bancaire	2 066	2 153	+4,2%	4 139	4 208	+1,7%
<i>Produit net bancaire hors PEL/CEL</i>	<i>2 080</i>	<i>2 119</i>	<i>+1,9%</i>	<i>4 154</i>	<i>4 283</i>	<i>+3,1%</i>
Frais de gestion	(1 269)	(1 304)	+2,8%	(2 649)	(2 695)	+1,7%
Résultat brut d'exploitation	797	849	+6,5%	1 490	1 513	+1,5%
<i>Résultat brut d'exploitation hors PEL/CEL</i>	<i>811</i>	<i>815</i>	<i>+0,5%</i>	<i>1 505</i>	<i>1 588</i>	<i>+5,5%</i>
Coût net du risque	(269)	(183)	-32,0%	(501)	(413)	-17,6%
Résultat d'exploitation	528	666	+26,1%	989	1 100	+11,2%
Résultat net part du Groupe	348	419	+20,4%	639	692	+8,3%
<i>Résultat net part du Groupe hors PEL/CEL</i>	<i>357</i>	<i>399</i>	<i>+11,8%</i>	<i>649</i>	<i>739</i>	<i>+13,9%</i>
ROE	13,8%	17,1%		12,6%	14,1%	

Au T2 et S1-15, fortes de bonnes performances commerciales, les activités de Banque de détail en France réalisent une très bonne performance financière.

Le développement de la base de clientèle constaté au S1-15, particulièrement sur des clients de bonne gamme et patrimoniaux, conforte la valeur du modèle des trois enseignes de banque de détail concurrentes et complémentaires. Le nombre d'ouvertures nettes de comptes à vue des clients particuliers est en hausse sur les trois enseignes (Société Générale, Crédit du Nord et Boursorama), ayant progressé de +69,8% sur le trimestre et de +69,1% sur le semestre (+185 000 au S1, dont +81 000 au T2). Par ailleurs, Boursorama compte 676 000 clients en France à fin juin 2015.

Dans la lignée des trimestres précédents, les encours bilanciaux de dépôts progressent de +5,6% par rapport au T2-14, à 170,8 milliards d'euros (en encours moyens). Cette performance est tirée par la collecte sur dépôts à vue, qui progressent de +13,9% par rapport au T2-14. En parallèle, la collecte brute d'assurance vie est en hausse de +17,2% par rapport au T2-14 et de +8,5% par rapport au S1-14, avec un taux de souscription en unités de compte dans la collecte brute au T2 et au S1-15 à 22%.

Les tendances observées sur la production et les encours de crédits reflètent une amélioration des perspectives. La production de crédits est en hausse de +61,3% au S1-15, par rapport à S1-14, et les encours de crédits moyens s'élèvent à 176,7 milliards d'euros, affichant une croissance de +1,3% par rapport au T2-14. Le ratio crédits sur dépôts moyens s'élève à 103% au T2-15 contre 108% au T2-14 et s'améliore ainsi de 5 points en un an.

Le dynamisme commercial actuel permet d'afficher des revenus trimestriels en croissance de +1,9% par rapport au T2-14, après neutralisation de l'impact des provisions PEL/CEL. Au S1-15 les revenus des Réseaux France, hors PEL/CEL, sont également en hausse, à +3,1% par rapport au S1-14. Hors PEL/CEL la marge d'intérêts est en hausse de +0,7% par rapport au T2-14 et de +3,5% par rapport au S1-14, avec, notamment, la hausse des encours de dépôts et de crédits et le bon niveau de marges sur crédits compensant les effets des taux bas. Les commissions sont également en hausse de 3,6% par rapport au T2-14 et de +2,5% par rapport au S1-14, soutenues par la forte activité commerciale et le développement des synergies avec les autres métiers du Groupe.

Les frais de gestion sont en hausse de +2,8% par rapport au T2-14, (qui avait intégré des éléments positifs non-récurrents), et de +1,7% par rapport au S1-14, en raison notamment de la mise en place du Fonds de Résolution Unique européen. Toutefois, cette hausse des frais de gestion est inférieure à la croissance du PNB, permettant aux Réseaux France d'afficher un coefficient d'exploitation de 62,2%, hors PEL/CEL et retraité de 50% des impacts résultant de l'application de la norme IFRIC 21.

La charge du risque est en forte baisse de -32,0% entre le T2-14 et le T2-15, et de -17,6% entre le S1-14 et le S1-15.

Hors PEL/CEL, la Banque de détail en France extériorise une contribution au résultat net part du Groupe de 399 millions d'euros au T2-15, en hausse de +11,8% par rapport au T2-14, et de 739 millions d'euros au S1-15, en hausse de +13,9% par rapport au S1-14.

4 - BANQUE DE DETAIL ET SERVICES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Au T2-15, le pôle affiche une forte hausse des revenus dans tous les métiers et régions à l'exception de la Russie (+1,6%* par rapport au T2-14 à 1 854 millions d'euros, +6,0%* retraité des activités de Banque de détail à l'International en Russie). Les frais de gestion s'établissent sur la même période à -1 047 millions d'euros en hausse de +3,6%* du fait du développement des activités en croissance (Afrique, Assurance et ALD) et de la contribution au Fonds de résolution local en République tchèque. Le résultat brut d'exploitation s'établit à 807 millions d'euros et le coefficient d'exploitation à 56,5%. Sur la même période le coût du risque s'améliore globalement et s'inscrit en baisse de -3,8%*. La contribution du pôle au résultat net part du Groupe ressort à 312 millions d'euros au T2-15, en légère baisse par rapport au T2-14 (334 millions d'euros) compte tenu de la perte réalisée en Russie; la contribution est en hausse dans toutes les autres activités du pôle.

Sur le premier semestre 2015, les revenus s'élèvent à 3 636 millions d'euros, en hausse de +2,1%* par rapport au S1-14, le résultat d'exploitation s'établit à 812 millions d'euros (+1,9%*) et le résultat net part du Groupe ressort à 451 millions d'euros.

En M EUR	T2-14	T2-15	Variation		S1-14	S1-15	Variation	
Produit net bancaire	1 887	1 854	-1,7%	+1,6%*	3 677	3 636	-1,1%	+2,1%*
Frais de gestion	(1 041)	(1 047)	+0,6%	+3,6%*	(2 160)	(2 204)	+2,0%	+4,8%*
Résultat brut d'exploitation	846	807	-4,6%	-0,9%*	1 517	1 432	-5,6%	-1,6%*
Coût net du risque	(312)	(287)	-8,0%	-3,8%*	(690)	(620)	-10,1%	-6,0%*
Résultat d'exploitation	534	520	-2,6%	+0,7%*	827	812	-1,8%	+1,9%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	(1)	n/s	n/s*	3	(26)	n/s	n/s*
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	n/s	n/s*	(525)	0	n/s	n/s*
Résultat net part du Groupe	334	312	-6,6%	-2,9%	(9)	451	n/s	n/s
ROE	14,3%	12,9%			n/s	9,4%		

Banque de détail à l'International

Pour la Banque de détail à l'International, le deuxième trimestre s'inscrit globalement dans la tendance du début de l'année 2015. A 77,3 milliards d'euros, les encours de crédits sont en progression de +1,5%* par rapport au T2-14. Les performances commerciales sont très bonnes en République tchèque, en Allemagne et en Afrique tandis que les encours sont en baisse en Russie et en Roumanie.

Les encours de dépôts affichent toujours une croissance soutenue à +6,2%* et s'élèvent ainsi à 69,6 milliards d'euros à fin juin 2015 ; la collecte demeure très dynamique dans les pays d'Europe centrale et orientale et en Afrique subsaharienne.

Au T2-15, les revenus de la Banque de détail à l'International, en forte hausse en Europe de l'ouest, Europe centrale et orientale et en Afrique compensent en partie le repli en Russie et affichent donc une légère baisse de -2,6%* à 1 261 millions d'euros. Sur la même période, le métier affiche un résultat brut d'exploitation de 462 millions d'euros et un résultat net part du Groupe de 109 millions d'euros, en recul de -18,2%* en raison de la contribution négative de la Russie. Sur le S1-15, les revenus de la Banque de détail à l'International s'élèvent à 2 471 millions d'euros et le résultat net part du Groupe ressort à 129 millions d'euros comparé à une perte de -343 millions d'euros au S1-14, après prise en compte de la dépréciation totale de l'écart d'acquisition des activités en Russie.

En Europe de l'ouest, où le pôle est implanté en Allemagne, Italie et France, exclusivement dans l'activité du crédit à la consommation, les encours de crédits sont en hausse de +3,3%* par rapport au T2-14 à 14,1 milliards d'euros, grâce à une bonne dynamique commerciale en Allemagne (+9,3%*). Au T2-15, la région

enregistre des revenus de 176 millions d'euros et un résultat brut d'exploitation de 88 millions d'euros ; elle affiche un résultat net part du Groupe qui double par rapport au T2-14 à 35 millions d'euros (x 2,2%*).

En République tchèque, le groupe Komerční Banka (KB) affiche une dynamique commerciale solide au T2-15, les encours de crédits progressant de +6,7%* par rapport au T2-14 à 18,9 milliards d'euros. Sur la même période, la collecte de dépôts reste forte, les encours progressant de +6,3%* à 24,2 milliards d'euros. Les revenus sont stables* au T2-15 par rapport au T2-14 à 256 millions d'euros. Les frais de gestion s'élèvent à 147 millions d'euros sur le T2-15, en hausse par rapport au T2-14 (+13,8%*) du fait de la nouvelle cotisation au fonds de résolution local. La contribution au résultat net part du Groupe ressort à 52 millions d'euros (-6,2%* par rapport au T2-14) et bénéficie encore d'un faible coût du risque.

En Roumanie, malgré l'amélioration de l'environnement économique, la demande de crédit reste modérée. Dans ce contexte, les encours de crédits du groupe BRD demeurent en baisse de -1,6%* par rapport au T2-14 à 6,2 milliards d'euros. La collecte de dépôts reste élevée au T2-15, les encours progressant de +11,6%*, à 8,5 milliards d'euros. Sous l'effet de volumes de crédits en baisse et de pressions sur les marges, les revenus du groupe BRD restent en retrait sur le trimestre à 128 millions d'euros, -7,7%* par rapport au T2-14. Grâce à des frais généraux maîtrisés (+0,2%*) et à une forte réduction du coût du risque (-39,1%*), le groupe BRD affiche une contribution positive sur le T2-15 de 8 millions d'euros.

En Russie, dans un environnement de marché encore tendu, les encours de crédits sont en baisse de -15,0%* par rapport au T2-14 à 9,4 milliards d'euros du fait d'une sélectivité accrue de la production. Toutefois, les niveaux de productions se normalisent progressivement (financement automobile, prêt hypothécaire). Dans le même temps, les encours de dépôts sont en retrait de -7,6%* par rapport au T2-14 à 7,4 milliards d'euros, tandis que la situation de liquidité de SG Russie est excédentaire. Dans ce contexte, le produit net bancaire diminue de -30,1%* par rapport au T2-14 à 161 millions d'euros, mais s'améliore nettement sur le trimestre par rapport au T1-15 (+15,8%*), grâce au redressement en cours des marges. Les coûts s'inscrivent à 165 millions d'euros, toujours en baisse (-1,7%* par rapport au T2-14 et -6,9%* par rapport au T1-15), notamment avec une réduction des effectifs de 1 200 ETP sur le trimestre. La contribution de Rosbank dans la Banque de détail et les Services Financiers Internationaux ressort à -61 millions d'euros (contribution à l'équilibre au T2-14). **Au total, l'ensemble SG Russie⁽²⁾** enregistre une perte part du Groupe de -45 millions d'euros au T2-15, en amélioration par rapport à la contribution du T1-15 (-91 millions d'euros).

Dans les **autres pays d'Europe**, le Groupe maintient au T2-15 une forte collecte de dépôts, en progression de +16,1%* à 10,6 milliards d'euros et de crédits, en progression de +5,0%* à 11,1 milliards d'euros. Sur le trimestre, les revenus sont en hausse de +10,7%* par rapport au T2-14, à 178 millions d'euros tandis que les frais de gestion demeurent maîtrisés à 112 millions d'euros (-1,0%* comparé au T2-14). Le résultat net part du Groupe s'établit au T2-15 à 31 millions d'euros, en forte croissance par rapport au T2-14 (+37,2%*).

En Afrique et dans les autres implantations du Groupe, les encours de crédits progressent au T2-15 au global de +4,5%* par rapport au T2-14 à 17,7 milliards d'euros, en forte hausse en Afrique subsaharienne (+16,1%*) et en hausse plus modérée dans le Bassin méditerranéen (+4,1%*). Sur la même période, les encours de dépôts sont en hausse de +5,2%* au global. Au T2-15, les revenus s'établissent à 362 millions d'euros en progression de +4,6%* par rapport au T2-14. Les frais généraux sont en hausse par rapport au T2-14 (+7,5%*) à 211 millions d'euros, en accompagnement du développement de l'activité en Afrique. Sur la période, le coût du risque recule de -9,5%*. Le résultat net part du Groupe s'élève ainsi à 44 millions d'euros sur T2-15, en forte progression de +15,9%* par rapport au T2-14.

Assurances

Au T2-15, l'activité Assurances maintient une bonne dynamique commerciale, dans le prolongement de celle du T1-15.

En épargne, la collecte nette ressort à 0,7 milliard d'euros sur le trimestre avec une forte proportion de produits en unités de compte (81%) ; les encours d'Assurance-vie affichent une croissance de +7,0%* par rapport au T2-14 à 93,2 milliards d'euros.

(2) Résultat de SG Russie : contribution des entités Rosbank, Delta Credit Bank, Rusfinance Bank, Société Générale Insurance, ALD automobile et de leurs filiales consolidées aux résultats des métiers du Groupe.

En matière de Protection (Prévoyance et assurance Dommages), les primes s'établissent à 318 millions d'euros au T2-15, en hausse par rapport au T2-14 (+2,7%*), grâce à la bonne progression en France sur le période (+8,5%).

Le produit net bancaire atteint 205 millions d'euros au T2-15 (+8,1%* par rapport au T2-14) et 410 millions d'euros au S1-15 (+10,9% par rapport au S1-14). La contribution au résultat net part du Groupe du métier Assurances s'établit à 88 millions d'euros au T2-15 (+6,0%* par rapport au T2-14) et à 158 millions d'euros au S1-15 (+9,3%* par rapport au S1-14).

Services Financiers aux Entreprises

Sur le premier semestre 2015, les **Services Financiers aux Entreprises** affichent des dynamiques commerciales soutenues et une forte croissance de leurs résultats.

Au T2-15, le métier de **location longue durée et gestion de flottes de véhicules** confirme la solide progression de son parc (+6,2%⁽³⁾ par rapport au T2-14) à 1,15 million de véhicules grâce à la poursuite de sa croissance organique et maintient ainsi sa position de leader au niveau européen et mondial.

Les activités de **Financement de biens d'équipement professionnel** enregistrent au T2-15 un bon niveau de production, en augmentation de +6,3%* par rapport au T2-14, particulièrement bien orientée en Allemagne. Les encours de crédits s'établissent à 15,6 milliards d'euros (hors affacturage), en hausse de +4,1%* par rapport au T2-14.

Au T2-15, les revenus des Services Financiers aux Entreprises progressent de +11,4%* par rapport au T2-14 à 382 millions d'euros. Sur la même période, la bonne maîtrise des frais généraux (+8,3%*) se traduit par une hausse du résultat brut d'exploitation de +14,6%*. La contribution au résultat net part du Groupe est en hausse de +12,4%* à 118 millions d'euros sur le trimestre. Sur le premier semestre 2015, les revenus ressortent à 746 millions d'euros et le résultat net part du Groupe s'établit à 227 millions d'euros (+19,3%* par rapport au S1-14).

(3) A iso-périmètre

5 - BANQUE DE GRANDE CLIENTELE ET SOLUTIONS INVESTISSEURS

En M EUR	T2-14	T2-15	Variation		S1-14	S1-15	Variation	
Produit net bancaire	2 295	2 675	+16,6%	+9,6%*	4 422	5 265	+19,1%	+8,7%*
Frais de gestion	(1 546)	(1 760)	+13,8%	+6,2%*	(3 084)	(3 634)	+17,8%	+6,0%*
Résultat brut d'exploitation	749	915	+22,2%	+16,9%*	1 338	1 631	+21,9%	+15,3%*
Coût net du risque	28	(56)	n/s	n/s*	(26)	(106)	x 4,1	x 3,3*
Résultat d'exploitation	777	859	+10,6%	+6,2%*	1 312	1 525	+16,2%	+10,4%*
Résultat net part du Groupe	601	691	+15,0%	+11,1%*	1 031	1 213	+17,7%	+12,2%*
ROE	18,9%	17,8%			16,4%	16,7%		

La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs a vu la bonne tendance commerciale du premier trimestre se prolonger au T2-15 : les revenus progressent ainsi de +16,6% par rapport au T2-14 à 2 675 millions d'euros, fruit du dynamisme commercial des différentes activités et d'un effet change positif. A périmètre et change constants, la progression des revenus est soutenue, à +9,6%*.

Sur le premier semestre 2015, le produit net bancaire s'élève à 5,265 millions d'euros, affichant une solide progression de +19,1%, (+8,7%*) sur un an.

Activités de Marché et Services Investisseurs

Le métier Activités de Marché et Services Investisseurs présente au T2-15 des revenus de 1 732 millions d'euros, en hausse de +16,2% par rapport au T2-14 (et de 20,6% au S1-15 à 3 502 millions d'euros (+7,8%*)).

Le second trimestre a été marqué par des tensions sur le marché de la dette européenne, entraînant une augmentation des primes de risque et des taux d'intérêts particulièrement volatils, pénalisant une partie des activités Taux, crédit, changes et matières premières. Les activités Actions ont évolué dans un environnement plus favorable permettant d'affirmer l'expertise de tous les métiers en répondant aux besoins croissants des clients.

- Les activités **Actions** enregistrent une très bonne performance au T2-15, avec des revenus en progression de +61,1% par rapport au T2-14 à 799 millions d'euros (+63% retraités des impacts CVA/DVA), et une hausse de +45,0% au S1-15. L'ensemble des activités confirment la bonne tendance du T1-15 en affichant une hausse soutenue des revenus par rapport au T2-14 notamment en Europe et en Asie. Les activités « cash actions » bénéficient d'un marché primaire dynamique et les activités sur marchés organisés maintiennent leur position de n°1 sur les warrants au T2-15 avec 13,5% de part de marché (contre 12,5% fin mars 2015). Les activités de dérivés poursuivent leur excellente performance et enregistrent un fort niveau de revenus. Les produits structurés progressent sensiblement, principalement en Asie et aux Etats-Unis grâce à un fort intérêt des investisseurs.
- Les activités **Taux, crédit, changes et matières premières** présentent des revenus en baisse de -14,6% au T2-15 (-18% retraité des impacts CVA/DVA) et de -9,2% au S1-15. L'attentisme des acteurs et la moindre liquidité des marchés ce trimestre ont eu un effet négatif sur les activités de taux et de crédit qui enregistrent des revenus en baisse. Ce recul est toutefois partiellement compensé par la bonne performance des activités de change tirée par un besoin croissant de couverture de la part des clients Entreprises et par la bonne progression des produits structurés.
- Les revenus de **Prime Services** sont en forte progression de +40,6% à 142 millions d'euros au T2-15 (et de +32,4% au S1-15 à 286 millions d'euros), soutenus par un contexte favorable et portés

notamment par de solides revenus sur le segment Actions en Europe et la conquête de nouveaux clients.

- Le Métier **Titres** affiche des actifs en conservation en hausse de 5% à 3 971 milliards d'euros sur un an. Parallèlement, les actifs administrés augmentent de +19% à 604 milliards d'euros. Sur le S1-15, les revenus du métier Titres sont en hausse de +4,5% par rapport au S1-14 à 372 millions d'euros.

Financement et Conseil

A 685 millions d'euros, les revenus des **métiers de Financement et Conseil** sont en forte hausse de +25,5% par rapport au T2-14 (+23% retraité des impacts CVA/DVA). Le financement de ressources naturelles réalise un excellent trimestre marqué par d'importantes transactions de financement de projets tandis que les financements export et d'infrastructures contribuent également aux bons résultats de la ligne-métier. Le T2-15 est également marqué par le fort dynamisme commercial des activités de banque d'investissement, notamment dans les émissions d'actions, tandis que l'attentisme prévalait sur les marchés de dettes dans un contexte incertain lié à la Grèce. Les activités de financement démontrent de nouveau leur excellent dynamisme commercial : le montant global des transactions initiées est en hausse d'environ +50% par rapport au S1-14, avec la conclusion de plusieurs opérations emblématiques.

L'expertise du métier est une nouvelle fois saluée par le titre le titre prestigieux de « Meilleure Banque Export » toutes catégories confondues, décerné par Trade Export Finance (juin 2015).

Sur le S1-15, les revenus affichent une progression de +20,8% à 1 207 millions d'euros.

Gestion d'Actifs et Banque Privée

Les revenus de la ligne-métier **Gestion d'Actifs et Banque Privée** s'inscrivent à 258 millions d'euros au T2-15, stables en données courantes par rapport au T2-14, et en progression de +1,6%* à périmètre et change constants. Sur le semestre, la hausse s'établit à +9,2%*.

Les actifs sous gestion de la **Banque Privée** atteignent 116,5 milliards d'euros à fin juin 2015, en hausse de 0,7% par rapport au S1-14, sous l'effet d'une collecte nette positive et d'effets marché favorables. Le produit net bancaire est en hausse de +2,1%* au T2-15 et de +11,0%* au S1-15 à 440 millions d'euros, reflétant le dynamisme commercial de l'ensemble des franchises. Société Générale confirme son statut de « Meilleure Banque Privée en Europe » en étant récompensé par le magazine *Private Banker International*, prix qui vient s'ajouter à celui décerné en avril par *WealthBriefing*.

La marge brute ressort à 110 points de base sur le S1-15.

Portés par une forte collecte de +6,0 milliards d'euros principalement sur ETF, les actifs sous gestion de **Lyxor** terminent le premier semestre 2015 à 99,5 milliards d'euros. Lyxor affirme sa position de n°3 sur les ETF en Europe en augmentant sa part de marché (11,1% à fin juin 2015 contre 10,6% en décembre 2014). Sur le T2-15, les revenus de Lyxor s'élèvent à 52 millions d'euros en progression de +4,0% par rapport au T2-14 (+6,1% à 104 millions d'euros au S1-15).

Frais de gestion

Sur le T2-15, les frais de gestion de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs progressent moins vite que les revenus, avec une hausse sur un an de +13,8%, (+6,2%*), reflétant la poursuite du programme d'investissement et la croissance des métiers. Sur le semestre, les frais sont en hausse de +17,8%, (6,0%*), pénalisés par la contribution au Fonds de Résolution Unique (100 millions d'euros intégrée pour sa totalité au premier trimestre en application de la norme IFRIC 21). Retraitée de cette application (répartition équitable des taxes soumises à la norme IFRIC 21 sur l'année, et donc une prise en compte à hauteur de 50% sur le S1-15), le groupe confirme son efficacité opérationnelle, avec un coefficient d'exploitation qui atteint 67,3% pro-forma en ligne avec les objectifs du plan stratégique.

Résultat d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation ressort en forte hausse de +22,2% au T2-15 à 915 millions d'euros (+16,9%*). Au S1-15, la progression s'établit à +21,9% à 1 631 millions d'euros (+15,3%*).

La charge nette du risque reste à un niveau bas à -106 millions d'euros au S1-15, reflétant la qualité et diversification des portefeuilles, contre -26 millions d'euros au S1-14 à la suite de reprises de provisions en T2-14.

Au total, le pôle enregistre un résultat d'exploitation de 1 525 millions d'euros au S1-15 en forte progression sur un an de +16,2%, (+10,4%*).

Résultat net

Les trois lignes métiers de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs sont en nette progression par rapport à la même période l'an dernier.

La contribution du pôle au résultat net part du Groupe progresse et s'élève à 691 millions d'euros au T2-15 (+15,0% par rapport au T2-14) et à 1 213 millions d'euros au S1-15, en progression de +17,7%.

Pro-forma de l'impact IFRIC 21, le ROE s'établit à 17,5% au S1-15 contre 16,8% au S1-14.

6 - HORS PÔLES

En M EUR	T2-14	T2-15	S1-14	S1-15
Produit net bancaire	(348)	187	(682)	113
<i>Produit net bancaire (1)</i>	(325)	(139)	(506)	(266)
Frais de gestion	24	(13)	(12)	(33)
Résultat brut d'exploitation	(324)	174	(694)	80
<i>Résultat brut d'exploitation (1)</i>	(301)	(152)	(518)	(299)
Coût net du risque	(199)	(198)	(202)	(198)
Gains ou pertes nets sur autres actifs	206	(12)	206	(3)
Résultat net part du Groupe	(204)	(71)	(413)	(137)
<i>Résultat net part du Groupe (1)</i>	(189)	(285)	(298)	(386)

(1) Hors réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et DVA

Le Hors Pôles inclut :

- la gestion immobilière du siège social du Groupe,
- le portefeuille de participations du Groupe,
- les fonctions de centrale financière du Groupe,
- certains coûts relatifs aux projets transversaux et certains coûts engagés par le Groupe et non refacturés aux métiers.

Les revenus du **Hors Pôles** s'élèvent à 187 millions d'euros au T2-15 (contre -348 millions d'euros au T2-14). Ils intègrent en particulier la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre du Groupe à hauteur de +312 millions d'euros (-21 millions au T2-14).

Les frais de gestion s'élèvent ce trimestre à -13 millions d'euros, à comparer à 24 millions d'euros au T2-14.

Le résultat brut d'exploitation est de 174 millions d'euros au T2-15, contre -324 millions d'euros au T2-14. Retraité de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre (voir note méthodologique n°7), il est de -152 millions d'euros (contre -301 millions d'euros au T2-14).

Le résultat net part du Groupe du Hors Pôles est de -71 millions d'euros au T2-15, contre -204 millions d'euros au T2-14 et intègre à hauteur de -200 millions d'euros un complément à la provision collective au titre des litiges. Retraité de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre (voir note méthodologique n°7), il est de -285 millions d'euros au T2-15 (contre -189 millions d'euros au T2-14).

7 - CONCLUSION

Société Générale conclut le premier semestre 2015 avec un résultat net part du Groupe de 2,2 milliards d'euros et démontre sa capacité à exécuter son plan stratégique, en s'appuyant sur la qualité de ses portefeuilles et le dynamisme commercial de ses équipes. Avec un ROE proche de 10% à fin juin 2015, des frais de gestion et un coût du risque maîtrisé, le Groupe se place dans la trajectoire de son plan à fin 2016, malgré la situation en Russie et les nouvelles exigences réglementaires. Dans ce contexte, le Groupe portera son attention dans les prochains trimestres au déploiement de son expertise numérique dans tous les métiers, à l'amélioration continue de son efficacité opérationnelle, afin d'être en position de tirer parti de la reprise qui se profile en Europe, tout en préservant les conditions d'une croissance rentable et un taux de distribution de ses résultats de 50%.

8 - CALENDRIER FINANCIER 2015

Calendrier de communication financière 2015

5 novembre 2015 Publication des résultats du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2015
11 février 2016 Publication des résultats du quatrième trimestre et de l'année 2015

Ce document comporte des éléments de projection relatifs aux objectifs et stratégies du Groupe Société Générale.

Ces projections reposent sur des hypothèses, à la fois générales et spécifiques, notamment l'application de principes et de méthodes comptables conformes au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne, ainsi que l'application de la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour.

Ces éléments sont issus de scénarii fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Le Groupe peut ne pas être en mesure :

- d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité et d'en évaluer leurs conséquences potentielles ;
- d'évaluer avec précision dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait entraîner des résultats significativement différents de ceux projetés dans cette présentation.

Par conséquent, bien que Société Générale estime qu'ils reposent sur des hypothèses raisonnables, ces éléments de projection sont soumis à de nombreux risques et incertitudes, notamment des sujets dont le Groupe ou sa direction n'ont pas encore connaissance ou actuellement jugés non significatifs, et rien ne garantit que les événements anticipés se matérialiseront ou que les objectifs mentionnés seront atteints. Les facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence marquée entre les résultats réels et les résultats anticipés dans les éléments de projection comprennent, entre autres, les tendances de l'activité économique en général et celles des marchés de Société Générale en particulier, les changements réglementaires et prudentiels et le succès des initiatives stratégiques, opérationnelles et financières de Société Générale.

Des informations détaillées sur les risques potentiels susceptibles d'affecter les résultats financiers de Société Générale sont consultables dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Il est recommandé aux investisseurs de tenir compte des facteurs d'incertitudes et de risque susceptibles d'affecter les opérations du Groupe lorsqu'ils examinent les informations contenues dans les éléments de projection. Au-delà des obligations légales en vigueur, Société Générale ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser ses éléments de projection. Sauf mention contraire, les sources des classements et des positions de marché sont internes.

9 - ANNEXE 1 : DONNÉES CHIFFRÉES : données relatives à 2014 ajustées à la suite de l'entrée en vigueur de la norme IFRIC 21 qui s'applique de façon rétrospective au 1/1/2015

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
(en millions d'euros)

	T2-14	T2-15	Var T2/T2	S1-14	S1-15	S1-15/S1-14
Produit net bancaire	5 900	6 869	+16,4%	11 556	13 222	+14,4%
Frais de gestion	(3 832)	(4 124)	+7,6%	(7 905)	(8 566)	+8,4%
Résultat brut d'exploitation	2 068	2 745	+32,7%	3 651	4 656	+27,5%
Coût net du risque	(752)	(724)	-3,7%	(1 419)	(1 337)	-5,8%
Résultat d'exploitation	1 316	2 021	+53,6%	2 232	3 319	+48,7%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	49	42	-14,3%	102	110	+7,8%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	202	(7)	n/s	200	(41)	n/s
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	n/s	(525)	0	n/s
Impôts sur les bénéfices	(402)	(597)	+48,5%	(605)	(967)	+59,8%
Résultat net	1 165	1 459	+25,2%	1 404	2 421	+72,4%
Dont participations ne donnant pas le contrôle	86	108	+25,6%	156	202	+29,5%
Résultat net part du Groupe	1 079	1 351	+25,2%	1 248	2 219	+77,8%
Ratio Tier 1 fin de période	12,5%	12,7%		12,5%	12,7%	

* A périmètre et taux de change constants

RESULTAT NET PART DU GROUPE APRES IMPOT PAR METIER
(en millions d'euros)

	T2-14	T2-15	Var T2/T2	S1-14	S1-15	S1-15/S1-14
Banque de détail en France	348	419	20,4%	639	692	+8,3%
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	334	312	-6,6%	(9)	451	n/s
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	601	691	+15,0%	1 031	1 213	+17,7%
TOTAL METIERS	1 283	1 422	+10,8%	1 661	2 356	+41,8%
Hors Pôles	(204)	(71)	+65,2%	(413)	(137)	+66,8%
GROUPE	1 079	1 351	+25,2%	1 248	2 219	+77,8%

BILAN CONSOLIDE

<i>Actif - en Md EUR</i>	30.06.2015	31.12.2014
Caisse, Banques centrales	71,9	57,1
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	528,0	530,5
Instruments dérivés de couverture	14,8	19,4
Actifs financiers disponibles à la vente	145,8	143,7
Prêts et créances sur les établissements de crédit	89,8	80,7
Prêts et créances sur la clientèle	370,2	344,4
Opérations de location-financement et assimilées	26,7	26,0
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	2,8	3,4
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	4,1	4,4
Actifs d'impôts	7,1	7,4
Autres actifs	71,7	65,2
Actifs non courants destinés à être cédés	0,7	0,9
Participations dans les sociétés mises en équivalence	2,9	2,8
Immobilisations corporelles et incorporelles	18,9	17,9
Ecart d'acquisition	4,4	4,3
Total	1 359,5	1 308,2

<i>Passif - en Md EUR</i>	30.06.2015	31.12.2014
Banques centrales	7,7	4,6
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	473,0	480,3
Instruments dérivés de couverture	9,7	10,9
Dettes envers les établissements de crédit	102,5	91,3
Dettes envers la clientèle	377,2	349,7
Dettes représentées par un titre	109,0	108,7
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	7,3	10,2
Passifs d'impôts	1,3	1,4
Autres passifs	89,7	75,1
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0,5	0,5
Provisions techniques des entreprises d'assurance	105,9	103,3
Provisions	4,6	4,5
Dettes subordonnées	11,5	8,8
Capitaux propres part du Groupe	56,1	55,2
Participations ne donnant pas le contrôle	3,5	3,6
Total	1 359,5	1 308,2

10 - ANNEXE 2 : NOTES MÉTHODOLOGIQUES

1- Les résultats consolidés du Groupe au 30 juin 2015 ont été examinés par le Conseil d'administration en date du 4 août 2015

Les éléments financiers présentés au titre du semestre ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et applicable à cette date, et n'ont pas été audités. Les procédures d'examen limité menées par les Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels résumés sont en cours.

A noter que les données de l'exercice 2014 ont été retraitées en raison de l'entrée en vigueur au premier janvier 2015 de la norme IFRIC 21 avec effet rétrospectif, induisant la publication de données ajustées au titre de l'exercice précédent.

2- Le **ROE** du Groupe est calculé sur la base des fonds propres moyens, c'est-à-dire des capitaux propres moyens part du Groupe en IFRS, en excluant (i) les gains ou pertes latents ou différés directement enregistrés en capitaux propres hors réserves de conversion, (ii) les titres super-subordonnés (« TSS »), (iii) les titres subordonnés à durée indéterminée (« TSDI ») reclassés en capitaux propres et en déduisant (iv) les intérêts à verser aux porteurs des TSS et aux porteurs des TSDI reclassés. Le résultat pris en compte pour calculer le ROE est déterminé sur la base du résultat net part du Groupe en déduisant les intérêts, nets d'effet fiscal, à verser aux porteurs de titres super-subordonnés sur la période, depuis 2006, aux porteurs des TSS et TSDI reclassés (Cf. infra).

L'allocation de capital aux différents métiers s'effectue à partir du 1^{er} janvier 2014 sur la base de 10% des encours pondérés de début de période.

3- Pour le calcul du **bénéfice net par action**, le « résultat net part du Groupe de la période » est corrigé (réduit dans le cas d'un bénéfice et augmenté dans le cas d'une perte) des plus ou moins-values enregistrées sur les rachats partiels (neutre en 2015) et des intérêts, nets d'effet fiscal, à verser aux porteurs de :

- (i) TSS (-104 millions d'euros au titre du T2-15, et -219 millions d'euros pour le S1-15),
- (ii) TSDI reclassés en capitaux propres (+3 millions d'euros au titre du T2-15, et +4 millions pour le S1-15).

Ce bénéfice net par action est alors déterminé en rapportant le résultat net part du Groupe de la période ainsi corrigé au nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, hors actions propres et d'autocontrôle, mais y compris (a) les actions de trading détenus par le Groupe et (b) les actions en solde du contrat de liquidité.

4- L'**actif net** correspond aux capitaux propres part du Groupe, déduction faite (i) des TSS (8,3 milliards d'euros), des TSDI reclassés (0,4 milliard d'euros) et (ii) des intérêts à verser aux porteurs de TSS et aux porteurs de TSDI, mais réintégrant la valeur comptable des actions de trading détenues par le Groupe et des actions en solde du contrat de liquidité. L'**actif net tangible** est corrigé des écarts d'acquisition nets à l'actif et des écarts d'acquisition en mise en équivalence. Pour la détermination de l'Actif Net par Action ou de l'Actif Net Tangible par Action, le nombre d'actions pris en compte est le nombre d'actions ordinaires émises au 30 juin 2015, hors actions propres et d'autocontrôle, mais y compris (a) les actions de trading détenues par le Groupe et (b) les actions en solde du contrat de liquidité.

5- Les **fonds propres Common Equity Tier 1** du Groupe Société Générale sont déterminés conformément aux règles CRR/CRD4 applicables. Les **ratios de solvabilité** non phasés sont présentés pro-forma des résultats courus, nets de dividendes, de l'exercice en cours, sauf mention contraire. Lorsqu'il est fait référence aux ratios phasés, ceux-ci n'intègrent pas les résultats de l'exercice en cours, sauf mention contraire. Le ratio de levier est déterminé selon les règles CRR/CRD4 applicables intégrant les dispositions de l'acte délégué d'octobre 2014.

6- Le **ROTE** du Groupe est calculé sur la base des fonds propres tangibles, c'est-à-dire en excluant des capitaux propres comptables moyens cumulés part du Groupe, les écarts d'acquisition nets moyens à l'actif et les écarts d'acquisition moyens sous-jacents aux participations dans les entreprises mises en équivalence.

Le résultat pris en compte pour calculer le ROTE est déterminé sur la base du résultat net part du Groupe hors dépréciation des écarts d'acquisition, en réintégrant les intérêts nets d'impôt sur les TSS sur la période (y compris frais d'émissions payés, sur la période, à des intervenants externes et charge de réescompte liée à la prime d'émission des TSS) et les intérêts nets d'impôt sur les TSDI (y compris frais d'émissions payés, sur la période, à des intervenants externes et charge de réescompte liée à la prime d'émission des TSDI).

7 – Eléments non économiques et retraitements

Les éléments non économiques correspondent à la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et à l'ajustement de valeur lié au risque de crédit propre (DVA). Ces éléments, ainsi que les autres éléments faisant l'objet d'un retraitement, sont détaillés ci-après pour les T2-14, T2-15, S1-14 et S1-15.

En M EUR

T2-14	Produit net bancaire	Frais de gestion	Autres	Coût du risque	Résultat net part du Groupe	
Réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre*	(21)				(14)	Hors Pôles
Impact DVA comptable*	(2)				(1)	Groupe
Impact CVA comptable**	44				29	Groupe
Provision PEL/CEL	(15)				(10)	Banque de détail en France
Dépréciations et pertes en capital			210		210	Hors Pôles
Provision pour litiges				(200)	(200)	Hors Pôles

T2-15	Produit net bancaire	Frais de gestion	Autres	Coût du risque	Résultat net part du Groupe	
Réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre*	312				204	Hors Pôles
Impact DVA comptable*	14				9	Groupe
Impact CVA comptable**	16				10	Groupe
Provision PEL/CEL	34				21	Banque de détail en France
Provision pour litiges				(200)	(200)	Hors Pôles

* Eléments non économiques

** Pour information

En M EUR

	S1-14			Coût du risque		Résultat net part du Groupe	
	Produit net bancaire	Frais de gestion	Autres				
Réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre*	(179)				(117)		Hors Pôles
Impact DVA comptable*	3				2		Groupe
Impact CVA comptable**	95				62		Groupe
Dépréciations et pertes en capital			(525)		(525)		Hors Pôles
Provision PEL/CEL	(15)				(9)		Banque de détail en France
Provision pour litiges				(200)	(200)		Hors Pôles
Dépréciations et pertes en capital			210		210		Hors Pôles

	S1-15			Coût du risque		Résultat net part du Groupe	
	Produit net bancaire	Frais de gestion	Autres				
Réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre*	374				245		Hors Pôles
Impact DVA comptable*	5				3		Groupe
Impact CVA comptable**	17				11		Groupe
Provision PEL/CEL	(75)				(47)		Banque de détail en France
Provision pour litiges				(200)	(200)		Hors Pôles

* Eléments non économiques

** Pour information

Pour le calcul des variations à périmètre et change constants en produit net bancaire, et le calcul des coefficients d'exploitation, les éléments comparés ont été ajustés de l'effet de l'application de la norme comptable IFRIC 21 – les principaux éléments d'ajustement du produit net bancaire et des frais de gestion sont détaillés ci-dessous :

	Banque de détail en France		Banque de détail et Services Financiers Internationaux		Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs		Hors Pôles		Groupe	
	S1-14	S1-15	S1-14	S1-15	S1-14	S1-15	S1-14	S1-15	S1-14	S1-15
Total IFRIC 21 - PNB			-26						-26	
Total IFRIC 21 - Frais de gestion	-69	-62	-82	-116	-103	-188	-16	-35	-271	-400
<i>dont FRU</i>		-20		-23		-100		0		-142
Coefficient d'exploitation(3)	63,0%	62,2%	57,8%	59,0%	68,6%	67,3%			66,2%	64,8%

	Banque de détail à l'International		Services Financiers aux entreprises		Assurances		Autres		Total	
	S1-14	S1-15	S1-14	S1-15	S1-14	S1-15	S1-14	S1-15	S1-14	S1-15
Total IFRIC 21 - PNB	-26								-26	
Total IFRIC 21 - Frais de gestion	-39	-75	-14	-7	-24	-25	-5	-8	-82	-116
<i>dont FRU</i>		-15						-8		-23

	Europe de l'ouest		République tchèque (1)		Roumanie		Russie		Autres Europe (2)		Afrique, Asie, Bassin méditerranéen et Outre-mer		Total Banque de détail à l'International	
	S1-14	S1-15	S1-14	S1-15	S1-14	S1-15	S1-14	S1-15	S1-14	S1-15	S1-14	S1-15	S1-14	S1-15
Total IFRIC 21 - PNB					-20				-6				-26	
Total IFRIC 21 - Frais de gestion	-6	-5	-6	-19	-3	-23	-7	-5	-6	-16	-11	-7	-39	-75
<i>dont FRU</i>				-15										-15

	Activités de Marché et Services aux Investisseurs		Financement et Conseil		Gestion d'Actifs et Banque Privée		Total Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	
	S1-14	S1-15	S1-14	S1-15	S1-14	S1-15	S1-14	S1-15
Total IFRIC 21 - PNB								
Total IFRIC 21 - Frais de gestion	-69	-143	-30	-40	-4	-5	-103	-188
<i>dont FRU</i>		-85		-13		-2		-100

- (1) le Fonds de garantie des dépôts en République tchèque de -15 M EUR comptabilisé en PNB en 2014 est désormais enregistré en Frais de gestion en 2015
- (2) le Fonds de garantie des dépôts de -5 M EUR dans la zone Autres Europe comptabilisé en PNB sur 2014 est désormais enregistré en Frais de gestion en 2015
- (3) Retraité de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre, de la DVA, du PEL-CEL, 50% IFRIC21

NB (1) En raison des règles d'arrondi, la somme des valeurs figurant dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total reporté.

NB (2) Société Générale rappelle que l'ensemble des informations relatives aux résultats de la période (notamment : communiqué de presse, données téléchargeables, diapositives de présentation et annexes) sont disponibles sur son site internet www.societegenerale.com dans la partie « Investisseur ».

11 - SERIES TRIMESTRIELLES

(en millions d'euros)

Banque de détail en France

	T1-14	T2-14	T3-14	T4-14	2014	T1-15	T2-15
Produit net bancaire	2 073	2 066	2 019	2 117	8 275	2 055	2 153
Frais de gestion	-1 380	-1 269	-1 285	-1 423	-5 357	-1 391	-1 304
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	693	797	734	694	2 918	664	849
Coût net du risque	-232	-269	-237	-303	-1 041	-230	-183
<i>Résultat d'exploitation</i>	461	528	497	391	1 877	434	666
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	10	12	13	10	45	15	7
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-5	1	-6	-11	-21	-17	-2
Impôts sur les bénéfices	-174	-201	-186	-143	-704	-159	-252
<i>Résultat net</i>	292	340	318	247	1 197	273	419
Dont participations ne donnant pas le contrôle	1	-8	1	-1	-7	0	0
<i>Résultat net part du Groupe</i>	291	348	317	248	1 204	273	419
Fonds propres normatifs moyens	10 166	10 101	9 892	9 601	9 940	9 743	9 821

(en millions d'euros)

Banque de détail et Services Financiers Internationaux

	T1-14	T2-14	T3-14	T4-14	2014	T1-15	T2-15
Produit net bancaire	1 790	1 887	1 899	1 848	7 424	1 782	1 854
Frais de gestion	-1 119	-1 041	-1 048	-1 071	-4 279	-1 157	-1 047
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	671	846	851	777	3 145	625	807
Coût net du risque	-378	-312	-378	-374	-1 442	-333	-287
<i>Résultat d'exploitation</i>	293	534	473	403	1 703	292	520
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	7	11	13	19	50	14	7
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	0	-1	-200	-198	-25	-1
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	-525	0	0	0	-525	0	0
Impôts sur les bénéfices	-82	-144	-128	-105	-459	-81	-146
<i>Résultat net</i>	-304	401	357	117	571	200	380
Dont participations ne donnant pas le contrôle	39	67	46	49	201	61	68
<i>Résultat net part du Groupe</i>	-343	334	311	68	370	139	312
Fonds propres normatifs moyens	9 564	9 335	9 676	9 727	9 576	9 513	9 667

<i>(en millions d'euros)</i>	T1-14	T2-14	T3-14	T4-14	2014	T1-15	T2-15
dont Banque de détail à l'international							
Produit net bancaire	1 288	1 358	1 374	1 330	5 350	1 210	1 261
Frais de gestion	-833	-802	-797	-812	-3 244	-838	-799
Résultat brut d'exploitation	455	556	577	518	2 106	372	462
Coût net du risque	-367	-291	-355	-342	-1 355	-277	-239
Résultat d'exploitation	88	265	222	176	751	95	223
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	4	3	4	3	14	4	4
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	0	-1	-200	-198	0	-1
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	-525	0	0	0	-525	0	0
Impôts sur les bénéfices	-22	-60	-53	-38	-173	-22	-51
Résultat net	-452	208	172	-59	-131	77	175
Dont participations ne donnant pas le contrôle	35	64	42	45	186	57	66
Résultat net part du Groupe	-487	144	130	-104	-317	20	109
Fonds propres normatifs moyens	5 984	5 845	6 058	5 991	5 969	5 758	5 878
dont Services financiers aux entreprises et Assurances							
Produit net bancaire	504	529	529	523	2 085	569	587
Frais de gestion	-275	-241	-247	-253	-1 016	-294	-265
Résultat brut d'exploitation	229	288	282	270	1 069	275	322
Coût net du risque	-21	-20	-23	-24	-88	-25	-22
Résultat d'exploitation	208	268	259	246	981	250	300
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	5	6	10	16	37	10	3
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0	0	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-66	-86	-81	-78	-311	-80	-95
Résultat net	147	188	188	184	707	180	208
Dont participations ne donnant pas le contrôle	1	1	2	2	6	1	2
Résultat net part du Groupe	146	187	186	182	701	179	206
Fonds propres normatifs moyens	3 434	3 373	3 508	3 632	3 487	3 636	3 707
dont Assurances							
Produit net bancaire	182	191	193	191	757	205	205
Frais de gestion	-92	-66	-71	-71	-300	-102	-74
Résultat brut d'exploitation	90	125	122	120	457	103	131
Coût net du risque	0	0	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation	90	125	122	120	457	103	131
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0	0	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-29	-40	-39	-37	-145	-33	-42
Résultat net	61	85	83	83	312	70	89
Dont participations ne donnant pas le contrôle	0	0	1	2	3	0	1
Résultat net part du Groupe	61	85	82	81	309	70	88
Fonds propres normatifs moyens	1 526	1 528	1 582	1 609	1 561	1 639	1 645
dont Services Financiers aux entreprises							
Produit net bancaire	322	338	336	332	1 328	364	382
Frais de gestion	-183	-175	-176	-182	-716	-192	-191
Résultat brut d'exploitation	139	163	160	150	612	172	191
Coût net du risque	-21	-20	-23	-24	-88	-25	-22
Résultat d'exploitation	118	143	137	126	524	147	169
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	5	6	10	16	37	10	3
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0	0	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-37	-46	-42	-41	-166	-47	-53
Résultat net	86	103	105	101	395	110	119
Dont participations ne donnant pas le contrôle	1	1	1	0	3	1	1
Résultat net part du Groupe	85	102	104	101	392	109	118
Fonds propres normatifs moyens	1 909	1 845	1 925	2 023	1 926	1 997	2 062
dont autre							
Produit net bancaire	-2	0	-4	-5	-11	3	6
Frais de gestion	-11	2	-4	-6	-19	-25	17
Résultat brut d'exploitation	-13	2	-8	-11	-30	-22	23
Coût net du risque	10	-1	0	-8	1	-31	-26
Résultat d'exploitation	-3	1	-8	-19	-29	-53	-3
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-2	2	-1	0	-1	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0	-25	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	6	2	6	11	25	21	0
Résultat net	1	5	-3	-8	-5	-57	-3
Dont participations ne donnant pas le contrôle	3	2	2	2	9	3	0
Résultat net part du Groupe	-2	3	-5	-10	-14	-60	-3
Fonds propres normatifs moyens	146	118	110	105	120	119	82

(en millions d'euros)	T1-14	T2-14	T3-14	T4-14	2014	T1 15	T2-15
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs							
Produit net bancaire	2 127	2 295	2 115	2 189	8 726	2 590	2 675
Frais de gestion	-1 538	-1 546	-1 537	-1 677	-6 298	-1 874	-1 760
Résultat brut d'exploitation	589	749	578	512	2 428	716	915
Coût net du risque	-54	28	-27	-28	-81	-50	-56
Résultat d'exploitation	535	777	551	484	2 347	666	859
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	25	19	28	26	98	37	19
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	-5	0	0	-5	-1	8
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-127	-186	-118	-84	-515	-176	-190
Résultat net	433	605	461	426	1 925	526	696
Dont participations ne donnant pas le contrôle	3	4	5	4	16	4	5
Résultat net part du Groupe	430	601	456	422	1 909	522	691
Fonds propres normatifs moyens	12 419	12 742	13 299	13 683	13 036	13 544	15 526
dont activités de marché & services aux investisseurs depuis 2014							
Produit net bancaire	1 413	1 491	1 322	1 402	5 628	1 770	1 732
dont Actions	653	496	435	652	2 236	853	799
dont Taux, crédit, changes et Matières premières	556	711	620	463	2 350	584	607
dont Prime Services	31	101	104	117	353	144	142
dont Métier Titres	173	183	163	170	689	188	184
Frais de gestion	-1 008	-1 032	-992	-1 094	-4 126	-1 295	-1 189
Résultat brut d'exploitation	405	459	330	308	1 502	475	543
Coût net du risque	-10	2	-21	-6	-35	-5	-26
Résultat d'exploitation	395	461	309	302	1 467	470	517
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-2	-1	0	3	0	1	2
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	2	2	-1	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-106	-118	-70	-84	-378	-133	-132
Résultat net	287	342	239	223	1 091	337	387
Dont participations ne donnant pas le contrôle	2	3	5	2	12	3	3
Résultat net part du Groupe	285	339	234	221	1 079	334	384
Fonds propres normatifs moyens	7 936	7 995	8 278	8 410	8 155	7 996	9 163
dont Financement et Conseil							
Produit net bancaire	453	546	520	541	2 060	522	685
Frais de gestion	-323	-312	-323	-345	-1 303	-367	-375
Résultat brut d'exploitation	130	234	197	196	757	155	310
Coût net du risque	-43	27	-4	-20	-40	-30	-28
Résultat d'exploitation	87	261	193	176	717	125	282
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	1	-1	0	9	-14
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	-8	-1	-1	-10	0	9
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-8	-50	-34	1	-91	-22	-40
Résultat net	79	203	159	175	616	112	237
Dont participations ne donnant pas le contrôle	0	2	-1	2	3	0	2
Résultat net part du Groupe	79	201	160	173	613	112	235
Fonds propres normatifs moyens	3 454	3 698	4 024	4 251	3 857	4 564	5 314
dont Gestion d'Actifs et Banque Privée							
Produit net bancaire	261	258	273	246	1 038	298	258
dont Lyxor	48	50	49	55	202	52	52
dont Banque Privée	207	201	219	188	815	240	200
dont autre	6	7	5	3	21	6	6
Frais de gestion	-207	-202	-222	-238	-869	-212	-196
Résultat brut d'exploitation	54	56	51	8	169	86	62
Coût net du risque	-1	-1	-2	-2	-6	-15	-2
Résultat d'exploitation	53	55	49	6	163	71	60
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	27	20	27	24	98	27	31
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	3	1	-1	3	0	-1
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-13	-18	-14	-1	-46	-21	-18
Résultat net	67	60	63	28	218	77	72
Dont participations ne donnant pas le contrôle	1	-1	1	0	1	1	0
Résultat net part du Groupe	66	61	62	28	217	76	72
Fonds propres normatifs moyens	1 029	1 050	997	1 023	1 025	984	1 049

<i>(en millions d'euros)</i>	T1-14	T2-14	T3-14	T4-14	2014	T1 15	T2-15
Hors Pôles							
Produit net bancaire	-334	-348	-157	-25	-864	-74	187
dont MtM passifs financiers	-158	-21	-4	44	-139	62	312
Frais de gestion	-36	24	-50	-41	-103	-20	-13
Résultat brut d'exploitation	-370	-324	-207	-66	-967	-94	174
Coût net du risque	-3	-199	0	-201	-403	0	-198
Résultat d'exploitation	-373	-523	-207	-267	-1 370	-94	-24
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	11	7	-15	17	20	2	9
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	206	0	127	333	9	-12
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	180	129	37	-44	302	46	-9
Résultat net	-182	-181	-185	-167	-715	-37	-36
Dont participations ne donnant pas le contrôle	27	23	17	22	89	29	35
Résultat net part du Groupe	-209	-204	-202	-189	-804	-66	-71
Groupe							
Produit net bancaire	5 656	5 900	5 876	6 129	23 561	6 353	6 869
Frais de gestion	-4 073	-3 832	-3 920	-4 212	-16 037	-4 442	-4 124
Résultat brut d'exploitation	1 583	2 068	1 956	1 917	7 524	1 911	2 745
Coût net du risque	-667	-752	-642	-906	-2 967	-613	-724
Résultat d'exploitation	916	1 316	1 314	1 011	4 557	1 298	2 021
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	53	49	39	72	213	68	42
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-2	202	-7	-84	109	-34	-7
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	-525	0	0	0	-525	0	0
Impôts sur les bénéfices	-203	-402	-395	-376	-1 376	-370	-597
Résultat net	239	1 165	951	623	2 978	962	1 459
Dont participations ne donnant pas le contrôle	70	86	69	74	299	94	108
Résultat net part du Groupe	169	1 079	882	549	2 679	868	1 351
Fonds propres normatifs moyens	42 171	42 206	42 908	43 277	42 641	43 674	44 766
ROE Groupe (après impôt)	0,8%	9,3%	7,2%	4,0%	5,3%	6,9%	11,2%

2.3 Nouveaux produits ou services importants lancés

Métier	Nouveaux produits ou services	
Banque de détail en France	“Cycléa Pack Ellipro” (Février/Mars 2015) (Société Générale)	Offre de renseignement commercial auprès des clientèles commerciales.
	“La complémentaire santé collective” (Janvier 2015) (Société Générale)	La COMPLEMENTAIRE SANTE COLLECTIVE est l'offre d'assurance Santé Collective lancée par Société Générale sur le marché des Professionnels, Entreprises et Associations, dans le cadre de la loi n°2013-504
	“ La Gestion Initiale” (Marché des Particuliers) (Janvier 2015) (Crédit du Nord)	La Gestion Initiale est une offre de gestion déléguée des contrats d'assurance vie et de capitalisation accessible dès 30 000€.
	“Pro collective health insurance” (Crédit du Nord)	Contrat d'assurance Santé Collective avec Sogecap, pour les professionnels.
	“Santé collective entreprises” (Crédit du Nord)	Offre Santé Collective entreprises, pour couvrir les salariés dans le cadre de la loi n°2013-504.
	“Webfactures” (Crédit du Nord)	Solution d'encaissement de factures par carte bancaire en ligne pour les clients professionnels et entreprises ne disposant pas de site marchand.
	Mobile payment (GTPS)	Déploiement sur toute la France pour Société Générale.
	Offre slimpay (Crédit du Nord)	Offre complète de gestion et de traitement de la chaîne de prélèvement
	Coffre-fort numérique (Decembre 2014) (Boursorama)	Mise à disposition d'un espace sécurisé pour stocker ses documents importants : factures, relevés, formulaires et justificatifs administratifs.
	Offre Garantie Accidents de la vie (Société Générale)	Produit d'assurance permettant une couverture de la famille contre les accidents de la vie privée et leurs conséquences immédiates et à long terme.
Garantie de salaire (Société Générale)	En cas d'arrêt de travail de longue durée ou perte d'emploi, Garantie de Salaire garantit aux clients le versement d'une indemnité forfaitaire mensuelle pour les aider à compenser la perte de revenus subie.	
International Retail Banking and Financial Services	« Voiture intelligente » (mars 2015) ; Essox-République Tchèque) (Banque de détail à l'International)	Nouveau service de conseil client permettant d'éviter les pièges habituels lors de l'achat d'un véhicule à des propriétaires particuliers. Les services juridiques incluent un modèle de contrat d'achat, une sélection des conditions techniques ainsi que l'historique du véhicule choisi.
	“Sound Drive et Sound Cash ” (Février 2015; SGGH-Ghana) (Banque de détail à l'International)	Sound Drive est un nouveau produit d'assurance de véhicule permettant d'assurer un client ainsi que son véhicule selon deux types <ul style="list-style-type: none"> - Sound Drive Intégral qui propose une assurance 'tout risques' plus large, pour garantir un remboursement complet quel que soit le - Sound Drive Tiers Personne, qui propose une couverture au tiers, une solution « a minima » mais obligatoire pour tout véhicule. Sound Cash est un nouveau produit d'assurance dédié à la protection de moyens de paiement, unique en son genre au Ghana. Cette assurance a été conçue pour protéger les clients d'usages frauduleux en cas de perte ou de vol de leur carte bancaire ou de leur chéquier.
	“ Agence bancaire mobile ” (Février 2015 ; SGBF-Burkina Faso)	Nouveau concept d'agence bancaire mobile et dotée d'une antenne satellitaire. Ce point de vente offre les mêmes commodités et services que les agences classiques bâties 'en dur' : elle compte 4 bureaux de

Métier

Nouveaux produits ou services

	(Banque de détail à l'International)	conseillers de clientèle, un bureau de chargée d'accueil, une caisse, un hall d'attente et un Distributeur Automatique de Billets. Il s'agit d'une innovation forte qui incarne parfaitement la volonté de SGBF d'être une banque proche de ses clients.
	“Booster ” (Février 2015 ;BFV-SG-Madagascar) (Banque de détail à l'International)	Nouvelle offre d'épargne avec de nouvelles maturités et des taux boostés. Booster fait partie des offres les mieux rémunérées du marché malgache, en proposant un placement allant de 1 à 36 mois et une rémunération exceptionnelle de 4,50% jusqu'à 11,50% en fonction de la durée du placement choisie, et ceci pour toute souscription entre le 16 février et le 02 mai 2015.
	“Assurance Famille 100% en ligne” (Mars 2015 ; Sogecap-France) (Services Financiers aux entreprises et Assurances)	Nouvelle assurance dédiée à la protection de la famille, unique sur le marché à plusieurs titres : <ul style="list-style-type: none"> - 100 % en ligne, car elle peut être souscrite immédiatement et sans examens médicaux. Les modifications et résiliations sont également possibles en ligne. - modulable, car elle comprend un capital en cas de décès, complété au choix d'une garantie arrêt de travail seule ou d'une garantie arrêt de travail + chômage offrant des prestations forfaitaires (à la différence du marché qui propose des prestations indemnitaires) - différentiante, car elle intègre la couverture des enfants du client en cas d'infirmité accidentelle lourde avec le paiement d'un capital forfaitaire et le service de conseil médical en ligne et par téléphone : "Médecin direct" utilisable à tout moment.
	“Location Longue Durée pour les deux-roues” (mai 2015 ; ALD - Maroc) (Services Financiers aux entreprises et Assurances)	Nouveau service permettant la location de deux roues et visant à répondre principalement à une demande croissante des entreprises. Cette solution se compose d'un contrat à durée variable, associé à une palette de services - assurance, maintenance, assistance et pneumatiques. Ce service, le premier du genre au Maroc, a été créé en partenariat avec MOB SHOP (importateur et distributeur de KYMCO).
	“Prêt immobilier à taux fixe” (mars/avril 2015; BRD - Roumanie) (Banque de détail à l'international)	Nouveau prêt immobilier sur le marché roumain, libellé en Leu et en Euro, avec un taux d'intérêt fixe sur 30 ans. Ce nouveau produit bancaire permet aux clients de ne pas être affecté par le taux d'intérêt et les évolutions du taux de change.
	“Offre sur mesure pour les petits commerces de détail” (Mai 2015; SGS - Serbie) (Banque de détail à l'international)	Nouveau package adapté aux besoins de trésorerie des petits commerces de détail. L'offre intègre une autorisation de découvert pour les utilisateurs de Terminaux de Point de Vente (20% du chiffre d'affaires mensuel), à des coûts préférentiels (commission et taux d'intérêt réduits). L'offre prévoit également la gratuité des dépôts d'espèces en agence, ainsi que des taux d'intérêt préférentiels (sur prêts immobiliers, cash loans et refinancement de prêts), s'appliquant également aux collaborateurs des emprunteurs qui domicilient leur salaire dans la banque.
	“Happy Auto Loan” (Avril 2015 SGGH-Ghana) (Banque de détail à l'international)	Nouvelle offre de crédit destinée aux achats de véhicules neufs ou d'occasion, auprès de vendeurs sélectionnés. Les prix proposés sont compétitifs car le véhicule acheté sert de garantie. Happy Auto Loan permet de souscrire non seulement à un crédit mais aussi à l'ensemble des services de bancassurance. Les clients bénéficient d'une période de cinq ans pour s'acquitter de leur remboursement. Ce nouveau service n'est pas proposé par les autres banques du pays.
Global Banking and Investor Solutions	Lyxor lance les premières parts d'ETF couvertes en change sur l'EURO STOXX 50 pour répondre aux besoins des investisseurs (Février 2015) (Lyxor)	Lyxor Asset Management (Lyxor) est le premier fournisseur d'ETF à offrir aux investisseurs des classes de parts couvertes en change sur l'indice EURO STOXX 50, avec des frais totaux de 0.20% par an. Ces ETF couverts en change sont parfaitement adaptés aux besoins des investisseurs dans un environnement où le non alignement des politiques monétaires contribue à une augmentation de la volatilité des taux de change. Les fluctuations de change peuvent conduire à une divergence significative entre la performance de l'indice en devise locale et la performance d'un ETF non couvert en change coté dans un autre devise. Lyxor est le premier fournisseur d'ETF sur l'indice Euro STOXX 50 en termes d'actifs sous gestion avec USD 6,5 milliards, et en termes de liquidité
	Lyxor lance le fonds Smart Cash pour améliorer la gestion des liquidités à court terme, accessible via un ETF et un fonds ouvert	Lyxor Asset Management (« Lyxor ») annonce le lancement du fonds Lyxor Smart Cash apportant une solution aux investisseurs (trésoriers, gérants de fonds, institutionnels) à la recherche de rendements court terme supérieurs aux fonds monétaires classiques. Cette stratégie

<p>(Mars 2015) (Lyxor)</p>	<p>conforme à la directive UCITS de gestion active est accessible via un fonds ou un ETF coté sur Euronext.</p> <p>Lyxor Smart Cash offre la possibilité d'accéder simplement à des placements sécurisés ou repo* pour optimiser le rendement des placements à court terme sans risque de duration ou de liquidité, ce qui constitue une réponse performante et innovante à la faiblesse persistante des taux monétaires. De plus, le fonds présente les caractéristiques nécessaires à la qualification d'équivalent de trésorerie par les commissaires aux comptes de l'investisseur.</p>
<p>Lyxor annonce un nouveau partenariat avec Quantmetrics pour sa plateforme de comptes gérés AIFM (Lyxor)</p>	<p>Lyxor Asset Management (« Lyxor ») annonce son partenariat avec Quantmetrics Capital Management (« Quantmetrics »), qui rejoindra la plateforme Lyxor de comptes gérés AIFM. Grâce à ce nouveau partenariat, Lyxor lance sur sa plateforme alternative la première stratégie conforme à la directive AIFM. La stratégie d'investissement de Quantmetrics consistera en un programme CTA court terme investi dans toutes les classes d'actifs et cherche à combiner des analyses comportementales et quantitatives pour créer de l'alpha. Par ces techniques de trading systématique à court terme, elle entend tirer parti des légers écarts temporaires de prix sur les marchés financiers aux Etats-Unis, en Europe et en Asie. En 2015, dans un environnement favorable aux CTA, cette stratégie pourrait être une bonne source de diversification pour les investisseurs, permettant aussi de générer des performances positives non corrélées. James Fowler, fondateur de Quantmetrics, explique : « Alors que les investisseurs institutionnels ont du mal à identifier des opportunités de performances durables, nos stratégies ont été développées pour apporter du rendement dans différents environnements de marché. Cela est d'autant plus vrai en période de forte volatilité car nous pouvons exploiter les opportunités de court terme sur des futures très liquides. Nous sommes heureux que Lyxor ait choisi de travailler avec Quantmetrics et pensons que notre stratégie profitera aux investisseurs institutionnels. »</p>
<p>SGI Asia Compass (Mars 2015 - Activités de Marché)</p>	<p>L'objectif de l'indice est d'offrir aux investisseurs une performance stable lors de périodes haussières et de limiter les pertes extrêmes lors de périodes baissières tout en maintenant la volatilité à un niveau prédéterminé à 6%. Afin de déterminer l'allocation, le modèle quantitatif est basé sur trois critères: une allocation diversifiée sur l'univers d'investissement asiatique, comprenant des actions, de la dette et des matières premières; une allocation stratégique grâce au modèle ERC (Equal Risk Contribution), qui permet de calculer le poids optimal de chaque actif du portefeuille ainsi qu'une allocation tactique grâce au suivi des tendances (Momentum) dans le but de bénéficier des tendances positives.</p>
<p>Tempo, une solution complète de gestion du collatéral pour tout type d'actifs (Avril 2015 - Métier Titre)</p>	<p>Société Générale lance « Tempo », une solution de gestion du collatéral complète et innovante pour tout type d'actifs, destinée aux acteurs du marché « buy-side » et « sell-side ». Cette nouvelle solution permet aux clients de bénéficier d'un service de gestion du collatéral unique et centralisé qui couvre toute la chaîne de valeur, de la centralisation des calculs d'appels de marges et la gestion des pools d'actifs à l'allocation et l'optimisation des actifs, réduisant à la fois les coûts et la complexité des opérations tout en améliorant leur performance globale à travers une stratégie post-marché efficiente.</p>
<p>Lyxor et J.P.Morgan s'associent pour lancer une gamme innovante d'ETF sur les facteurs de risque (Juin 2015 - Lyxor)</p>	<p>Depuis le début d'année, avec près de 50 milliards d'euros sous gestion, annonce un partenariat avec JP Morgan à l'occasion du lancement d'une nouvelle gamme d'ETF sur les facteurs de risque. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de développement de Lyxor dans les ETF de Smart Beta afin d'offrir aux investisseurs des solutions de diversification des risques et des outils ciblés visant à améliorer la performance à long terme d'un portefeuille. Dans le cadre de développer des solutions d'investissement innovantes et performantes, Lyxor est fier aujourd'hui de proposer une nouvelle gamme d'ETF sur les facteurs de risque, fruit de notre partenariat avec J.P. Morgan. L'intérêt grandissant pour l'investissement en facteurs de risques tient à la nécessité pour les investisseurs de trouver des outils d'allocation de portefeuille axés sur les principaux moteurs de performance des marchés actions. L'approche de Lyxor, qui s'articule autour de cinq facteurs (taille, value, momentum, faible volatilité et qualité), s'appuie sur une recherche reconnue, tant d'un point de vue théorique qu'empirique. Les investisseurs recherchent actuellement des alternatives moins coûteuses et ajustées du risque pour leurs investissements en actions. Les ETF offrent à cet égard des caractéristiques très intéressantes. Ces produits auront pour base les indices smart beta de J.P. Morgan, conçus pour permettre aux investisseurs d'isoler certaines sources de risque et de rendement au</p>

	sein de leurs portefeuilles afin d'optimiser la performance.
Lyxor lance le premier fonds UCITS à liquidité quotidienne sur sa Plateforme Alternative (Juin 2015- Lyxor)	Lyxor annonce son partenariat avec Corsair Capital Management LP. Grâce à l'ajout de cette nouvelle stratégie long/short axée sur les actions américaines, Lyxor présente le premier fonds à liquidité quotidienne au sein de son offre d'OPCVM alternatifs. Le Fonds cherche à exploiter la performance générée par les actions américaines et à minimiser le risque, en préservant le capital dans les phases de marché baissières et sans recourir à l'effet de levier. Le Fonds adopte un biais long et investit principalement dans des moyennes capitalisations américaines subissant des changements stratégiques et/ou structurels, car celles-ci sont souvent peu suivies par les analystes et affichent un historique financier complexe. C'est précisément cet écart d'informations entre le consensus du marché et la recherche Corsair qui crée des opportunités d'investissement et génère de l'alpha. Corsair est le sixième gérant alternatif sur la plateforme UCITS Lyxor, après Winton Capital Management, Canyon Capital Advisors, Tiedemann Investment Group, Capricorn Capital Partners et Lyxor Epsilon.

2.4 Analyse du bilan consolidé

2.4.1 Bilan consolidé

<i>Actif - en Md EUR</i>	30.06.2015	31.12.2014	Variation en %
Caisse, Banques centrales	71,9	57,1	+26%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	528,0	530,5	-0%
Instruments dérivés de couverture	14,8	19,4	-24%
Actifs financiers disponibles à la vente	145,8	143,7	+1%
Prêts et créances sur les établissements de crédit	89,8	80,7	+11%
Prêts et créances sur la clientèle	370,2	344,4	+7%
Opérations de location-financement et assimilées	26,7	26,0	+3%
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	2,8	3,4	-18%
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	4,1	4,4	-5%
Actifs d'impôts	7,1	7,4	-5%
Autres actifs	71,7	65,2	+10%
Actifs non courants destinés à être cédés	0,7	0,9	-16%
Participations dans les sociétés mises en équivalence	2,9	2,8	+2%
Immobilisations corporelles et incorporelles	18,9	17,9	+5%
Ecarts d'acquisition	4,4	4,3	+1%
Total	1 359,5	1 308,2	4%

<i>Passif - en Md EUR</i>	30.06.2015	31.12.2014	Variation en %
Banques centrales	7,7	4,6	+67%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	473,0	480,3	-2%
Instruments dérivés de couverture	9,7	10,9	-11%
Dettes envers les établissements de crédit	102,5	91,3	+12%
Dettes envers la clientèle	377,2	349,7	+8%
Dettes représentées par un titre	109,0	108,7	+0%
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	7,3	10,2	-29%
Passifs d'impôts	1,3	1,4	-9%
Autres passifs	89,7	75,1	+19%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0,5	0,5	n/s
Provisions techniques des entreprises d'assurance	105,9	103,3	+3%
Provisions	4,6	4,5	+1%
Dettes subordonnées	11,5	8,8	+31%
Capitaux propres part du Groupe	56,1	55,2	+2%
Participations ne donnant pas le contrôle	3,5	3,6	-5%
Total	1 359,5	1 308,2	4%

* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRIC 21 qui s'applique de façon rétrospective. L'impact sur le total bilan est de 0,03 Md EUR.

Au 30 juin 2015, le total du bilan consolidé du Groupe s'élève à 1 359,5 Md EUR, en hausse de 51 Md EUR (+4 %) par rapport à celui du 31 décembre 2014 (1 308,2 Md EUR).

2.4.2 Principales évolutions du périmètre de consolidation

Les principales variations du périmètre de consolidation retenu au 30 juin 2015, par rapport au périmètre du 31 décembre 2014 sont les suivantes :

- La participation du Groupe dans Boursorama passe de 79,51 % à 100 % suite à l'acquisition de la totalité des parts du Groupe Caixa.
- En application de la loi de séparation et de régulation des activités bancaires du 26 juillet 2013 qui prévoit, notamment, la séparation des opérations spéculatives des banques et de leurs activités nécessaires au financement de l'économie, les activités pour compte propre de Société Générale ont été transférées à Descartes Trading. Détenue à 100 %, l'entité est consolidée par intégration globale.
- Acquisition de la société de développement informatique et solutions logicielles Fiducéo par Boursorama. Détenue à 100 %, l'entité est consolidée par intégration globale.
- Entrée dans le périmètre de la société de gestion de flotte de véhicules Easy KM OY acquise par ALD Axus Finland. Détenue à 100 %, l'entité est consolidée par intégration globale.

Les événements à venir sont les suivants :

- Le Groupe a dénoncé, le 25 février 2015, le protocole d'accord liant Aviva France et Crédit du Nord dans Antarius, compagnie d'assurance dédiée aux réseaux du Crédit du Nord, actuellement détenue conjointement par Aviva France et Crédit du Nord. Cette dénonciation conduit à l'exercice d'une option d'achat de la participation de 50 % d'Aviva France dans Antarius. A l'issue d'un délai de deux ans prévu par les accords, qui permettra d'assurer le transfert de la gestion opérationnelle de la compagnie vers Sogécap, Antarius sera détenue à 100 % par le Groupe, conjointement par Sogécap et Crédit du Nord.
- Société Générale et Crédit Agricole SA ont annoncé, le 17 juin 2015, leur décision de lancer le projet d'introduction en bourse d'Amundi, leur filiale commune de gestion d'actifs, avec l'objectif d'une cotation d'ici la fin de l'année, sous réserve des conditions de marché. Société Générale pourrait ainsi céder jusqu'à l'intégralité de sa participation conformément au pacte d'actionnaires mis en place à la création d'Amundi.

2.4.3 Variations sur les postes significatifs du bilan consolidé

Le poste **Caisse, Banques centrales** (71,9 Md EUR au 30 juin 2015) augmente de 14,8 Md EUR (+ 25,9 %) par rapport au 31 décembre 2014.

Les **actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat** diminuent respectivement de 2,6 Md EUR (- 0,5 %) et 7,3 Md EUR (- 1,5 %) par rapport au 31 décembre 2014.

Les instruments financiers à la juste valeur par résultat comprennent principalement :

- des instruments de dettes et de capitaux propres ;
- des dérivés de transaction ;
- des titres donnés / reçus en pension livrée ;
- des prêts de titres et dettes sur titres empruntés.

L'évolution des actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat résulte principalement de la baisse d'activité des opérations de dérivés de transaction et sur les instruments de dettes

dans un contexte de baisse des volumes. Cette baisse est compensée par une hausse de l'activité de pensions livrées avec la clientèle.

L'impact de la variation des cours de change sur la valorisation des instruments est symétrique entre l'actif et le passif.

Les **créances sur la clientèle**, y compris les titres reçus en pension livrée enregistrés au coût amorti, augmentent de 25,8 Md EUR (+ 7,5%) par rapport au 31 décembre 2014. Cette évolution traduit une hausse de la demande des crédits immobiliers, de trésorerie, autres crédits et découverts autorisés.

Les **dettes envers la clientèle**, y compris les titres donnés en pension livrée enregistrés au coût amorti, augmentent de 27,5 Md EUR (+ 7,9 %) par rapport au 31 décembre 2014. Cette évolution traduit le dynamisme de notre activité de collecte au niveau des comptes d'épargne à régime spécial et des dépôts à vue dans la plupart des zones géographiques.

Les **créances sur les établissements de crédit**, y compris les titres reçus en pension livrée enregistrés au coût amorti, sont en hausse de 9,1 Md EUR (+ 11,2 %) par rapport au 31 décembre 2014 en lien avec la détente du marché interbancaire.

Les **dettes envers les établissements de crédit**, y compris les titres donnés en pension livrée enregistrés au coût amorti, sont en hausse de 11,2 Md EUR (+ 12,2 %) par rapport au 31 décembre 2014.

Les **actifs financiers disponibles à la vente** sont en augmentation de 2,0 Md EUR (+ 1,4 %) par rapport au 31 décembre 2014. Cette variation est principalement en lien avec l'activité d'assurances du fait d'une bonne collecte et de l'augmentation de la capitalisation.

Les **capitaux propres part du Groupe** s'élèvent à 56,1 Md EUR au 30 juin 2015 contre 55,2 Md EUR au 31 décembre 2014. Cette évolution résulte principalement des éléments suivants :

- Résultat de l'exercice au 30 juin 2015 : + 2,2 Md EUR ;
- Distribution du dividende relatif à l'exercice 2014 : - 1,3 Md EUR ;
- Augmentation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres : + 0,8 Md EUR ;
- Cession de titres d'autocontrôles générant un impact de + 0,5 Md EUR ;
- Remboursement de deux TSS : - 1,4 Md EUR.

Après intégration des participations ne donnant pas le contrôle (3,5 Md EUR), les fonds propres du Groupe s'élèvent à 59,6 Md EUR au 30 juin 2015.

2.5 Propriétés Immobilières et équipements

La valeur brute totale des immobilisations corporelles d'exploitation du groupe Société Générale s'élève au 30 juin 2015 à 27,4 Md EUR. Elle comprend la valeur des terrains et constructions pour 5,1 Md EUR, des actifs de location simple des sociétés de financement spécialisés pour 16,7 Md EUR, et des autres immobilisations corporelles pour 5,6 Md EUR.

La valeur brute totale des immeubles de placement du groupe Société Générale s'élève au 30 juin 2015 à 0,8 Md EUR.

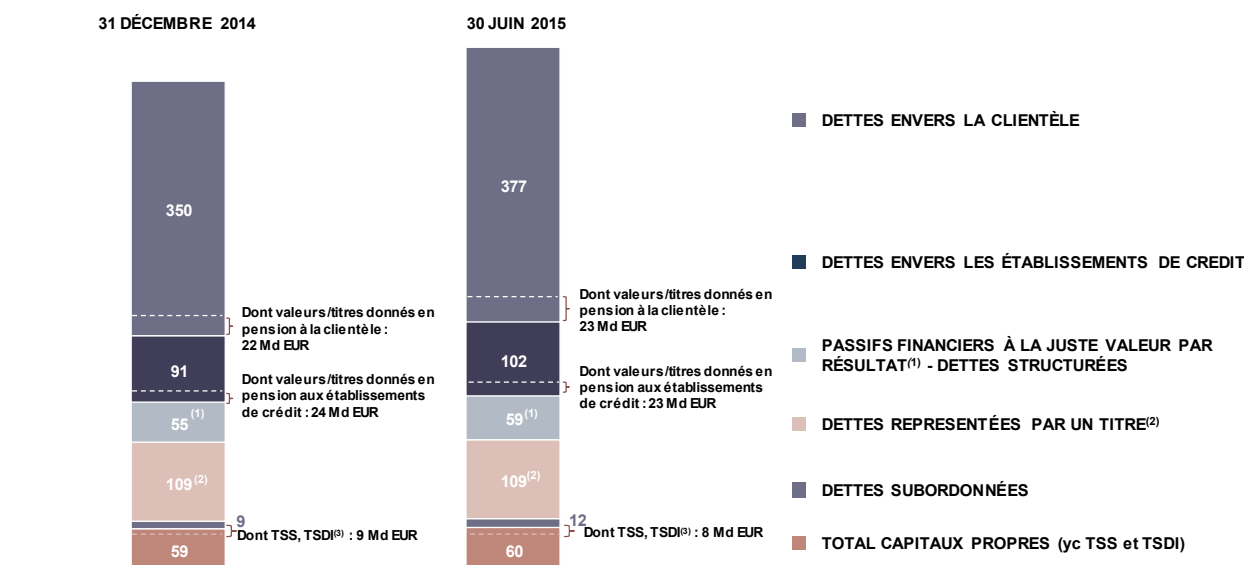
La valeur nette des immobilisations corporelles d'exploitation et des immeubles de placement du groupe Société Générale s'élève à 17,2 Md EUR, soit seulement 1,27 % du total de bilan consolidé au 30 juin 2015. De fait, de par la nature des activités de Société Générale, les propriétés immobilières et les équipements représentent peu à l'échelle du Groupe.

2.6 Politique financière

2.6.1 Situation d'endettement du groupe

Structure de financement :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LA STRUCTURE DE FINANCEMENT DU GROUPE



- (1) Dont dettes représentées par un titre dans le portefeuille de transaction, et dettes évaluées à la juste valeur par résultat sur option. Montant des émissions non sécurisées à échéance supérieure à un an : 38 Md EUR à fin T2-15 et 38 Md EUR à fin T1-15
- (2) Dont, : SGSCF : 8,4 Md EUR ; SGSFH : 9,2 Md EUR ; CRH : 7,3 Md EUR ; titrisations et autres émissions sécurisées : 5,1 Md EUR ; conduits : 9,3 Md EUR à fin juin 2015 (respectivement à fin mars 2015 : SGSCF : 8,3 Md EUR ; SGSFH : 9,2 Md EUR ; CRH : 7,3 Md EUR ; titrisations : 5,2 Md EUR ; conduits : 6,8 Md EUR) Montant des émissions non sécurisées à échéance supérieure à un an : 26 Md EUR à fin T2-15 et 29 Md EUR à fin T1-15
- (3) Titres Subordonnés à Durée Indéterminée. Montants nominaux hors notamment effet change, primes d'émission et intérêts courus

La structure de financement du Groupe est notamment composée de :

- ses capitaux propres y compris TSS et TSDI (soit 8 Md EUR au 30 juin 2015 contre 9 Md EUR au 31 décembre 2014) ;
- les dettes émises par le Groupe dont les passifs financiers à la juste valeur par résultat y compris les dettes représentées par un titre dans le portefeuille de transaction, et les dettes évaluées à la juste valeur par résultat sur option ;
- les dettes envers la clientèle, en particulier les dépôts.

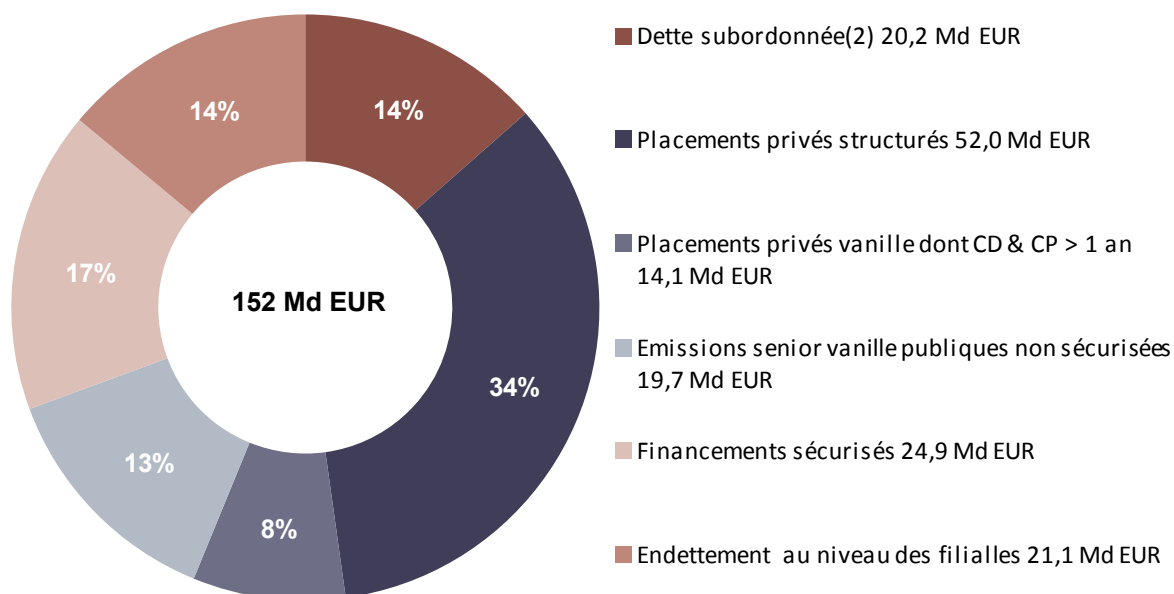
À ces ressources s'ajoutent des financements au moyen de prêts-emprunts de titres ou de pensions livrées évalués à la juste valeur par résultat pour 145,0 Md EUR au 30 juin 2015, contre 141,6 Md EUR au 31 décembre 2014 (Cf. note 4 des États financiers semestriels consolidés), qui ne sont pas repris dans ce graphique.

La **politique d'endettement du groupe Société Générale** a pour but non seulement d'assurer le financement de la croissance des activités commerciales des métiers ainsi que le renouvellement de la dette arrivant à maturité, mais également de maintenir des échéanciers de remboursements compatibles avec la capacité d'accès au marché du Groupe et sa croissance future.

La politique d'endettement du Groupe repose sur 2 principes :

- d'une part, maintenir une politique active de diversification des sources de refinancement du groupe Société Générale levées sur les marchés de capitaux afin d'en garantir la stabilité,
- d'autre part, adopter une structure de refinancement de marché du Groupe telle que les maturités des actifs et des passifs soient cohérentes.

Encours des titres émis à long terme par le Groupe⁽¹⁾



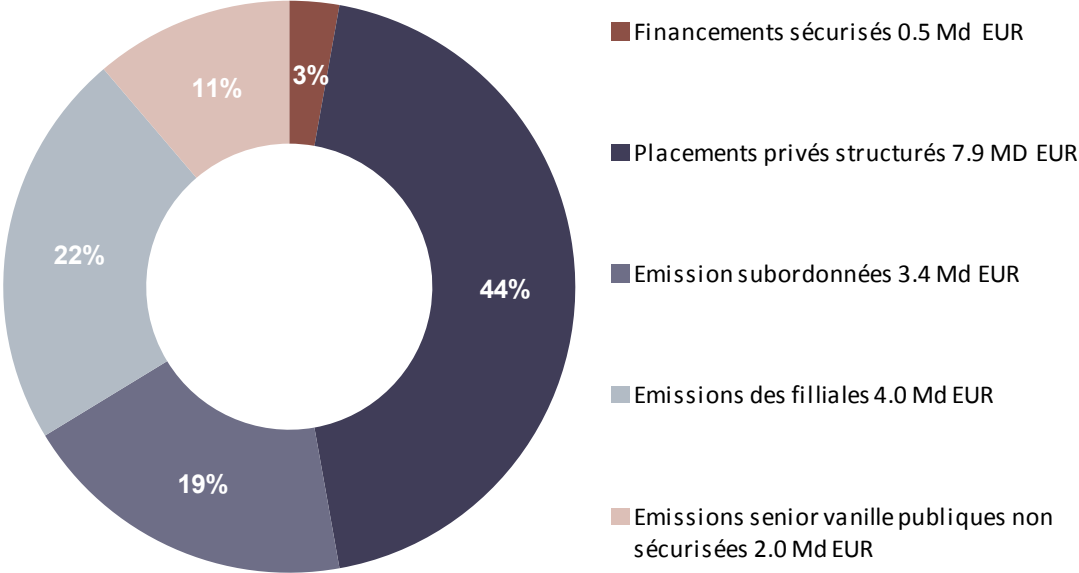
(1) L'encours de titres court terme émis par le Groupe s'élevait à 36,4 Md EUR au 30.06.2015 dont 9,3 Md EUR au titre des conduits

(2) Dont 8,7 Md EUR inscrits parmi les instruments de capitaux propres en comptabilité (voir tableau d'évolution des capitaux propres des États financiers consolidés)

Ainsi, le **plan de financement à long terme du Groupe**, exécuté de manière progressive et coordonnée au cours de l'année suivant une politique d'émission non opportuniste, vise à maintenir une position de liquidité excédentaire sur le moyen-long terme.

A la fin du premier semestre 2015, la liquidité levée au titre du programme de financement 2015 s'élevait à 17,8 Md EUR en dette senior et subordonnée. Au niveau de la maison-mère, 13,8 Md EUR avaient été levés au 30 juin 2015. Les sources de refinancement se répartissent entre 2,0 Md EUR d'émissions senior vanille publiques non sécurisées, 7,9 Md EUR de placements privés structurés, 0,5 Md EUR de financements sécurisés (SG SFH) et 3,4 Md EUR d'émission subordonnée Tier 2. Au niveau des filiales, 4,0 Md EUR avaient été levés au 30 juin 2015.

Réalisation du programme de financement à fin juin 2015 : 17,8 Md EUR



Des éléments complémentaires relatifs à la gestion du risque de liquidité sont disponibles dans le chapitre 4 du Document de référence 2015 page 265 et suivantes.

2.7 Principaux investissements et cessions effectués

Le Groupe a poursuivi en 2015 une politique d'acquisitions et de cessions ciblées conforme à ses objectifs de recentrage et de gestion des ressources rares.

Métier	Description des investissements
Année 2015	
Banque de détail en France	Acquisition de 20,5% et prise de contrôle totale de Boursorama.
Année 2014	
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Acquisition de 7% de Rosbank, portant la participation du Groupe à 99,4%.
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Acquisition de 50% et prise de contrôle totale de Newedge.
Banque de détail en France	Augmentation de 55,3% à 79,5% du taux de détention du Groupe dans Boursorama suite à offre publique d'achat simplifiée et offre de retrait obligatoire. Participation portée à 100 % du capital de la Banque Nuger
Hors Pôles	Prise de participation de 3% dans le capital d'Euronext NV.
Année 2013	
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Acquisition de 10% de Rosbank, portant la participation du Groupe à 92,4%.
Banque de détail en France	Augmentation de 97,6% à 100% du taux de détention du Groupe dans Banque Tarneaud suite à la conclusion de l'offre de retrait obligatoire de Crédit du Nord.

Métier	Description des cessions
Année 2015	
Hors Pôles	Cession de la participation du Groupe de 7% dans le capital de Sopra Steria.
Année 2014	
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Cession des opérations de banque privée en Asie (Hong-Kong et Singapour).
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Cession de 5% d'Amundi à Crédit Agricole, portant la participation du Groupe à 20%.
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Cession de la participation indirecte de 11% dans Madrilena Red de Gas.
Année 2013	
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Cession de 77,17% de NSGB en Égypte pour 1 974 M USD.
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Cession de la participation détenue par Société Générale Holding de Participations dans TCW (États-Unis).
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Cession de SG Private Banking Japon.

2.8 Principaux risques et principales incertitudes pour les 6 mois à venir – Actualisation p. 55 du DDR 2015

Société Générale reste soumise aux risques habituels et propres à son activité tels que mentionnés dans le chapitre 4 du Document de Référence déposé le 4 mars 2015 et dans son actualisation déposée le 11 mai 2015.

La croissance de l'économie mondiale resterait limitée : la reprise dans les pays développés reste molle et les économies émergentes poursuivent leur ralentissement. En outre, plusieurs aléas pèsent sur les perspectives : le risque d'un regain des tensions affectant les marchés de dettes publiques dans la périphérie de la zone euro, le risque de nouvelles turbulences dans les économies émergentes les plus dépendantes des capitaux étrangers, les incertitudes induites par les politiques monétaires non conventionnelles mises en œuvre par les principaux pays développés et le retour des tensions géopolitiques. Plus spécifiquement, le Groupe pourrait être affecté par :

- un regain et une extension de la crise au sein de la zone euro, par exemple en cas de sortie de la Grèce de la zone euro ; dans ce cas, les pays du cœur de la zone euro (dont la France) et ceux d'Europe centrale pourraient eux aussi être affectés ;
- une accélération de la tendance baissière du marché du logement en France ;
- une remontée brutale et marquée des taux d'intérêt et de la volatilité sur les marchés, tant obligataires qu'actions ou des matières premières, du fait par exemple de craintes d'une sortie désordonnée de la politique monétaire ultra accommodante de la Fed ;
- une aggravation durable des tensions géopolitiques en Ukraine, qui pourrait se traduire par une escalade dans les sanctions économiques et financières entre les pays occidentaux et la Russie, une activité encore plus déprimée en Russie et une nouvelle forte dépréciation du rouble.

3 - Chapitre 3 : Gouvernement d'entreprise

3.1 Assemblée Générale du 19 mai 2015

3.1.1 Extrait du communiqué de presse du 19 mai 2015

L'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires de Société Générale s'est tenue le 19 mai 2015 à Paris Expo - Espace Grande Arche, à la Défense, sous la présidence de M. Frédéric Oudéa.

Le quorum s'est établi à 54,66% contre 58,27% en 2014 :

- 731 actionnaires étaient présents à l'Assemblée Générale ;
- 708 actionnaires étaient représentés ;
- 4919 actionnaires ont voté par Internet ;
- 3004 actionnaires ont voté par correspondance ;
- 7814 actionnaires, représentant 1,77% du capital, ont donné pouvoir au Président.

Toutes les résolutions proposées par le Conseil d'Administration ont été adoptées, notamment :

- Les comptes sociaux et consolidés de l'année 2014 ont été approuvés ;
- Le dividende par action a été fixé à 1,20 euro. Il sera détaché le 26 mai 2015 et mis en paiement à compter du 28 mai 2015 ;
- Trois administrateurs ont été renouvelés pour 4 ans : M. Frédéric Oudéa, Mme Kyra Hazou et Mme Ana Maria Llopis Rivas;
- Deux administrateurs ont été nommés pour 4 ans : Mme Barbara Dalibard et M. Gérard Mestrallet.

Des avis favorables ont été émis sur les éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux (« Say on pay ») ainsi que sur la rémunération versée en 2014 aux personnes régulées.

3.2 Structure et organes du gouvernement d'entreprise

3.2.1 Conseil d'administration et direction générale

Composition du Conseil d'administration au 20 mai 2015

A l'issue de l'Assemblée générale, la dissociation des fonctions de Président et de Directeur général annoncée dès janvier 2015 est devenue effective. M. Lorenzo Bini Smaghi devient Président du Conseil et M. Frédéric Oudéa demeure Directeur général.

Suite aux renouvellements et nominations d'administrateurs, 50% des membres du Conseil d'administration sont des femmes dont 5 femmes élues par l'Assemblée (41,6 %). Le taux d'administrateurs indépendants est de plus de 91,6% (11/12) selon le mode de calcul du Code AFEP-MEDEF. Le Conseil d'administration est composé de quatorze membres dont deux administrateurs élus par les salariés en mars 2015 pour 3 ans :

- M. Lorenzo Bini Smaghi, Président
- M. Frédéric Oudéa, Directeur général et administrateur
- M Robert Castaigne, administrateur
- M. Michel Cicurel, administrateur
- Mme Barbara Dalibard
- M. Yann Delabrière, administrateur
- Mme Kyra Hazou, administrateur
- Mme France Houssaye, administrateur élu par les salariés
- Mme Béatrice Lepagnol, administrateur élu par les salariés
- M. Jean-Bernard Lévy, administrateur
- Mme Ana Maria Llopis Rivas, administrateur
- M. Gérard Mestrallet
- Mme Nathalie Rachou, administrateur
- Mme Alexandra Schaapveld, administrateur.

Sur proposition du Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise, le Conseil d'administration a revu la composition des comités qui, à compter du 20 mai 2015, seront composés comme suit :

- Comité d'audit et du contrôle interne : Alexandra Schaapveld (présidente), Robert Castaigne, Kyra Hazou et Nathalie Rachou.
- Comité des risques : Nathalie Rachou (présidente), Robert Castaigne, Kyra Hazou et Alexandra Schaapveld.
- Comité des rémunérations : Jean-Bernard Lévy (président), Michel Cicurel, France Houssaye et Gérard Mestrallet.
- Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise : Gérard Mestrallet (président), Michel Cicurel et Jean-Bernard Lévy.

4 - Chapitre 4 : Risques et adéquation des fonds propres

4.1 Chiffres clés

	31.12.2014*	30.06.2015*
Indicateurs		
Exposition (EAD ⁽¹⁾) Groupe totale (Md EUR)	722	780
Proportion de l'exposition EAD Groupe dans des pays industrialisés ⁽⁴⁾	86%	87%
Proportion de l'exposition EAD Corporate sur des contreparties investment grade	64%	64%
Coût du risque en pb ⁽²⁾	61	49
Taux brut d'encours douteux (Créances douteuses/Créances brutes)	6,0%	5,7%
Taux brut de couverture des encours douteux (provisions globales/créances douteuses)	63%	63%
VaR moyenne (MEUR)	24	cf. section 4-5
Sensibilité globale au risque structurel de taux du Groupe	< 1,5%	< 1,5 %
Ratios réglementaires		
Ratio de solvabilité	14,3%	15,2%
Ratio de liquidité à un mois	118%	128%
Ratios réglementaires⁽³⁾		
Ratio Common Equity Tier 1 Bâle 3 non phasé	10,1%	10,4%
Ratio de levier CRR	3,8%	3,8%
Ratios réglementaires Bâle 3 phasé		
Ratio Common Equity Tier 1 Bâle 3	10,9%	10,9%

(1) Les EAD sont présentées d'après la Directive sur les fonds propres (Capital Requirement Directive – CRD) transposée dans la réglementation française.

(2) Coût du risque semestriel, calculé en rapportant la dotation semestrielle aux provisions sur risques commerciaux à la moyenne des encours de fin de période des deux trimestres précédant la clôture, hors actifs gérés en extinction.

(3) Pro forma sur la base des règles CRR publiées le 26 juin 2013, sans phasage, incluant le compromis danois pour les activités d'assurance. Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des nouvelles règles du calcul du ratio de levier communiquées par le Comité de Bâle en janvier 2014.

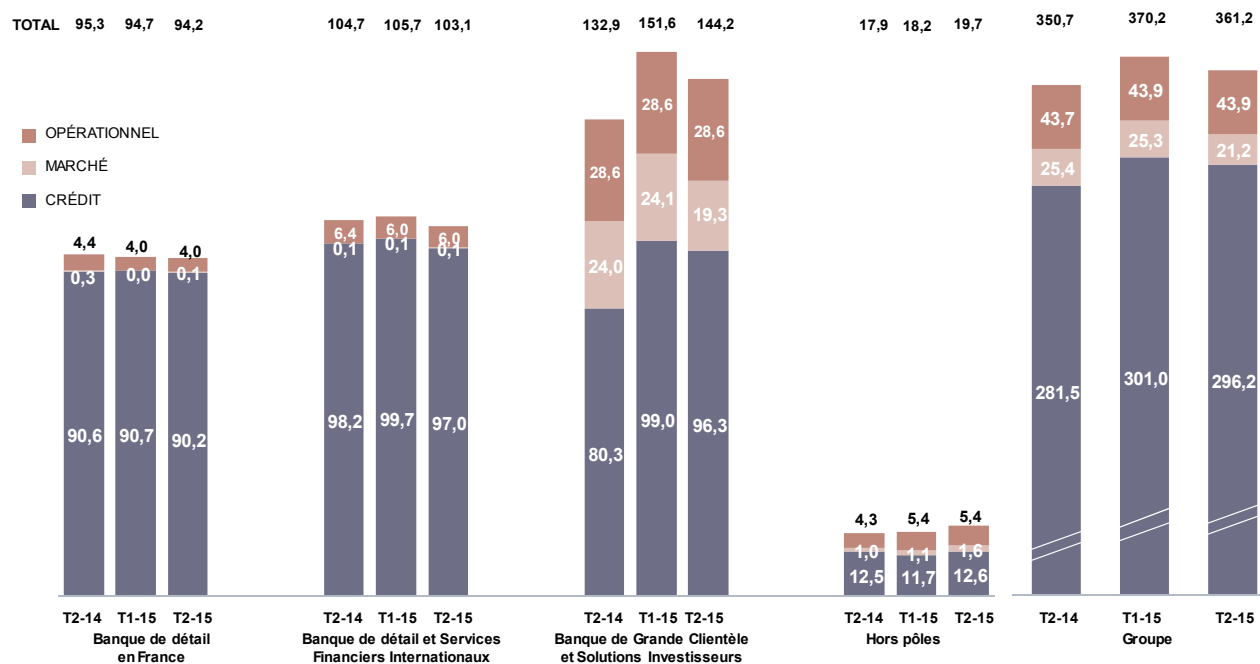
(4) Pays entrant dans la liste des « économies avancées » du FMI, avril 2014.

<http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2014/01/weodata/weoselagr.aspx>

*CRR/CRD4

4.1.1 Extrait de la présentation du 6 mai 2015 : Résultats du premier trimestre 2015 (et annexes) – actualisation des pages 145 à 172 du DDR 2015

ENCOURS PONDÉRÉS* DES RISQUES (CRR/CRD4, en Md EUR)



* Y compris les entités incluses dans le périmètre IFRS 5 jusqu'à leur cession effective

4.2 Ratios réglementaires

RATIOS PRUDENTIELS CRR/CRD4

<i>En milliards d'euros</i>	31 déc. 14	30 juin 15
Capitaux propres part du Groupe	55,2	56,1
Titres Super Subordonnés (TSS)*	(9,4)	(8,3)
Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI)*	(0,3)	(0,4)
Provision pour dividendes et coupons sur hybrides	(1,1)	(1,0)
Ecarts d'acquisition et incorporels	(6,6)	(6,6)
Participations ne donnant pas le contrôle	2,7	2,5
Déductions et retraitements prudentiels**	(4,7)	(4,9)
Fonds propres Common Equity Tier 1	35,8	37,4
Fonds propres additionnels de catégorie 1	8,9	8,5
Fonds propres Tier 1	44,6	45,9
Fonds propres de catégorie 2	5,9	8,9
Fonds propres globaux (Tier 1 + Tier 2)	50,5	54,9
Encours pondérés	353,2	361,2
Ratio Common Equity Tier 1	10,1%	10,4%
Ratio Tier 1	12,6%	12,7%
Ratio Global	14,3%	15,2%
Ratio conglomérat financier	>100%	>100%

Ratios publiés selon les règles CRR/CRD4 publiées le 26 juin 2013, incluant le compromis danois pour les activités d'assurance

* Hors primes d'émission sur les TSS et les TSDI

** Déductions sans phasage

RATIO DE LEVIER CRR

Ratio de levier CRR⁽¹⁾ non phasé

<i>En milliards d'euros</i>	31 déc.14	30 juin 15
Tier One	44,6	45,9
Total bilan prudentiel(2)	1 208	1 257
Ajustement au titre des expositions sur dérivés	(83)	(87)
Ajustement au titre des opérations de financement sur titres*	(20)	(35)
Hors bilan (engagements de financement et garanties)	80	93
Ajustements techniques et réglementaires (déductions prudentielles fonds propres Tier one)	(12)	(11)
Exposition levier	1 173	1 217
Ratio de levier CRR	3,8%	3,8%

(1) Proforma sans phasage sur la base des règles CRR adoptées par la Commission européenne en octobre 2014 (acte délégué)

(2) Le bilan prudentiel correspond au bilan IFRS retraité du périmètre des entités mises en équivalence (principalement des filiales d'assurance)

* Opérations de financement sur titres : titres reçus en pension, titres donnés en pension, opérations de prêt ou d'emprunt de titres et toutes autres opérations similaires sur titres

4.2.1 Rapprochement du bilan consolidé et du bilan comptable sous le périmètre prudentiel – actualisation de la page 163-164 du Document de référence 2015

ACTIF AU 30.06.2015 (En M EUR)	Bilan consolidé	Retraitements prudentiels ⁽¹⁾	Bilan comptable sous périmètre prudentiel
Caisse et banques centrales	71 852	(0)	71 852
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	527 964	(18 633)	509 331
Instruments dérivés de couverture	14 847	(349)	14 498
Actifs financiers disponibles à la vente	145 762	(79 108)	66 654
Prêts et créances sur les établissements de crédit	89 775	(7 193)	82 582
<i>dont prêts subordonnés bancaires</i>	454	(0)	454
Prêt et créances sur la clientèle	370 186	845	371 031
Opérations de location financement et assimilées	26 653	-	26 653
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	2 767	-	2 767
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	4 136	-	4 136
Actifs d'impôts	7 084	27	7 111
<i>dont actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporelles</i>	1 746	653	2 399
<i>dont actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles</i>	4 472	(608)	3 864
Autres actifs	71 680	(718)	70 962
<i>dont actifs de fonds de pension à prestations définies</i>	80	-	80
Actifs non courants destinés à être cédés	725	-	725
Participations dans les entreprises mises en équivalence	2 857	2 806	5 663
Immobilisations corporelles et incorporelles	18 864	(668)	18 196
<i>dont immobilisations incorporelles hors droit au bail</i>	1 521	(41)	1 480
Ecarts d'acquisition	4 358	5	4 363
Total ACTIF	1 359 510	(102 986)	1 256 524
⁽¹⁾ Retraitements des filiales exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intra-groupe liées à ses filiales.			
PASSIF AU 30.06.2015 (En M EUR)	Bilan consolidé	Retraitements prudentiels ⁽¹⁾	Bilan comptable sous périmètre prudentiel
Banques centrales	7 686	-	7 686
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	473 009	1 055	474 064
Instruments dérivés de couverture	9 713	-	9 713
Dettes envers les établissements de crédit	102 466	(1 167)	101 299
Dettes envers la clientèle	377 246	2 199	379 445
Dettes représentées par un titre	108 976	4 397	113 373
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	7 257	-	7 257
Passifs d'impôts	1 288	(352)	936
Autres Passifs	89 700	(2 594)	87 106
Dettes liées aux Passifs non courants destinés à être cédés	522	-	522
Provisions techniques des entreprises d'assurance	105 948	(105 948)	-
Provisions	4 556	(20)	4 536
Dettes subordonnées	11 540	252	11 792
<i>dont titres subordonnés remboursables y compris réévaluation des éléments couverts</i>	11 033	239	11 272
Total des dettes	1 299 907	(102 178)	1 197 729
CAPITAUX PROPRES	-	-	-
Capitaux propres part du groupe	56 146	(0)	56 146
<i>dont capital et réserves liées</i>	19 975	0	19 975
<i>dont autres instruments de capitaux propres</i>	7 661	0	7 661
<i>dont bénéfices non distribués</i>	5 278	0	5 278
<i>dont autres éléments du résultat global accumulés (Y-compris gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres)</i>	21 013	0	21 013
<i>dont résultat de l'exercice</i>	2 219	0	2 219
Participations ne donnant pas le contrôle	3 457	(808)	2 649
Total capitaux propres	59 603	(808)	58 795
TOTAL PASSIF	1 359 510	(102 986)	1 256 524
⁽¹⁾ Retraitements des filiales exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intra-groupe liées à ses filiales.			

4.2.2 Gestion des ratios prudentiels – actualisation des pages 166 et 167 du DDR 2015

Au cours du premier semestre 2015, Société Générale a procédé aux émissions *Tier 2* suivantes :

- 1,25 MdEUR le 27 février 2015 ;
- 1,5 MdUSD le 14 avril 2015 ;
- 150 MEUR le 15 avril 2015 ;
- 125 MAUD le 2 juin 2015 et 50 MAUD le 10 juin 2015 ;
- 1,2 MdCNY le 3 juin 2015 ;
- 43,6 MdJPY le 12 juin 2015.

Sur cette même période, le Groupe a remboursé à première date de call deux émissions d'*Additional Tier 1* mises en place respectivement en janvier 2005 et octobre 2009, pour un montant de 728,1 MEUR et 1,0 MdUSD. Trois émissions *Tier 2*, mises en place respectivement en avril 2000, juin 2000 et avril 2003, ont également été remboursées pour un montant de 366 MEUR, 125 MEUR et 94 MEUR.

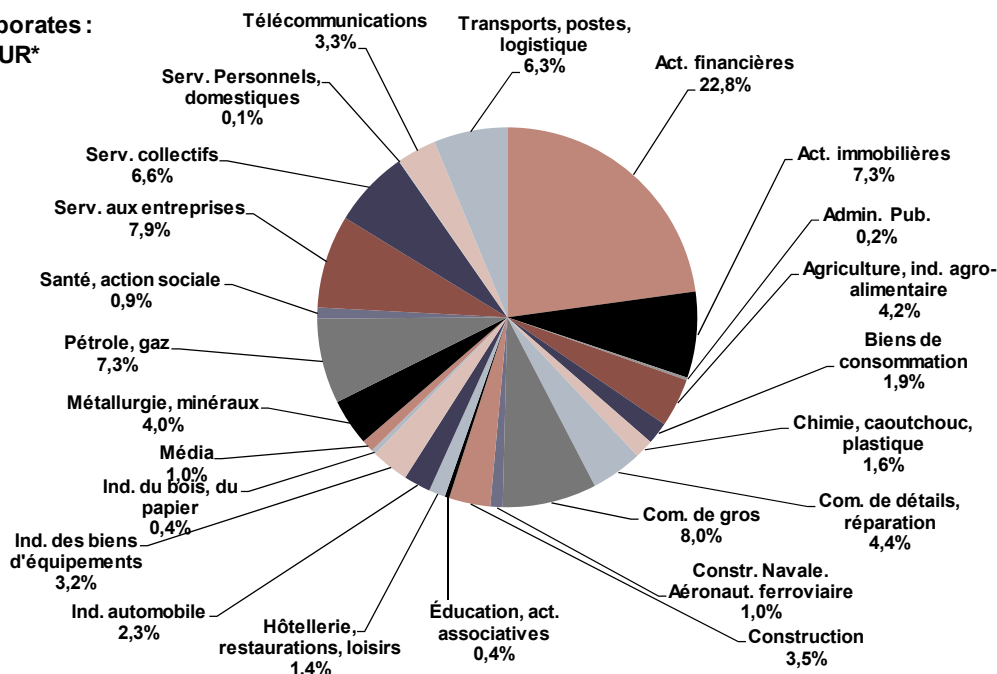
4.3 Gestion du capital et adéquation des fonds propres – actualisation du tableau 6C, page 180 212-213 du DDR 2015

Ref	Libellé	Société Générale	Société Générale	Société Générale	Société Générale	Société Générale	Société Générale	Société Générale	Société Générale	Société Générale
1	Emetteur	Société Générale	Société Générale	Société Générale	Société Générale	Société Générale	Société Générale	Société Générale	Société Générale	Société Générale
2	Identifiant unique (par exemple identifiant CUSIP, ISIN ou Bloomberg pour placement privé)	XS1195574881	US833677BJ79 / USF8586CH211	XS1218773338	XS1240208675	XS1240913068	XS1244831829	JP525016AF66	JP525016BF65	JP525016CF64
3	Droit régissant l'instrument	Droit anglais Droit français (statut)	Droit anglais Droit français (statut)	Droit anglais Droit français (statut)	Droit anglais Droit français (statut)	Droit anglais Droit français (statut)	Droit anglais Droit français (statut)	Droit japonais Droit français (statut)	Droit japonais Droit français (statut)	Droit japonais Droit français (statut)
Traitement réglementaire										
4	Règles transitoires CRR	Tier 2	Tier 2	Tier 2	Tier 2	Tier 2	Tier 2	Tier 2	Tier 2	Tier 2
5	Règles CRR après transition	Tier 2	Tier 2	Tier 2	Tier 2	Tier 2	Tier 2	Tier 2	Tier 2	Tier 2
6	Eligible au niveau individuel/(sous-) consolidé/individuel et (sous-)consolidé	Consolidé	Consolidé	Consolidé	Consolidé	Consolidé	Consolidé	Consolidé	Consolidé	Consolidé
7	Type d'instrument (à préciser pour chaque ressort territorial)	- Titres Subordonnés à terme - art. 63 du CRR	- Titres Subordonnés à terme - art. 63 du CRR	- Titres Subordonnés à terme - art. 63 du CRR	- Titres Subordonnés à terme - art. 63 du CRR	- Titres Subordonnés à terme - art. 63 du CRR	- Titres Subordonnés à terme - art. 63 du CRR	- Titres Subordonnés à terme - art. 63 du CRR	- Titres Subordonnés à terme - art. 63 du CRR	- Titres Subordonnés à terme - art. 63 du CRR
8	Montant comptabilisé en fonds propres réglementaires (monnaie en millions, à la dernière date de clôture)	1 250	1 341	150	86	173	34	203	97	18
9	Valeur nominale de l'instrument	EUR 1 250 M	USD 1 500 M / EUR 1 341 M	EUR 150 M	AUD 125 M / EUR 86 M	CNY 1 200 M / EUR 173 M	AUD 50 M / EUR 34 M	JPY 27 800 M / EUR 203 M	JPY 13 300 M / EUR 97 M	JPY 2 500 M / EUR 18 M
9a	Prix d'émission	99,991%	98,439%	100%	99,921%	100%	100%	100%	100%	100%
9b	Prix de rachat	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
10	Classification comptable	Dettes	Dettes	Dettes	Dettes	Dettes	Dettes	Dettes	Dettes	Dettes
11	Date d'émission initiale	27/02/2015	14/04/2015	15/04/2015	02/06/2015	03/06/2015	10/06/2015	12/06/2015	12/06/2015	12/06/2015
12	Périodisme ou à durée déterminée	Durée déterminée	Durée déterminée	Durée déterminée	Durée déterminée	Durée déterminée	Durée déterminée	Durée déterminée	Durée déterminée	Durée déterminée
13	Échéance initiale	27/02/2025	14/04/2025	07/04/2026	02/06/2027	03/06/2025	10/06/2025	12/06/2025	12/06/2025	12/06/2025
14	Option de rachat de l'émetteur soumise à l'accord préalable de l'Autorité de surveillance	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
15	Date facultative d'exercice de l'option de rachat, dates d'exercice des options de rachat conditionnelles et prix de rachat	Option de rachat en cas d'événement fiscal ou lié au capital	Option de rachat en cas d'événement fiscal ou lié au capital	Option de rachat au 07/04/2025 + option de rachat en cas d'événement fiscal ou lié au capital	Option de rachat au 02/06/2022 + option de rachat en cas d'événement fiscal ou lié au capital	Option de rachat au 03/06/2020 + option de rachat en cas d'événement fiscal ou lié au capital	Option de rachat en cas d'événement fiscal ou lié au capital	Option de rachat en cas d'événement fiscal ou lié au capital	Option de rachat au 12/06/2020 et à chaque date d'option de rachat + Option de rachat en cas d'événement fiscal ou lié au capital	Option de rachat en cas d'événement fiscal ou lié au capital
16	Dates ultérieures d'exercice de l'option de rachat, s'il y a lieu	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Tous les 6 mois	NA
Coupons / Dividendes										
17	Dividende/coupon fixe ou flottant	Fixe	Fixe	Fixe puis fixe réinitialisé	Fixe puis fixe réinitialisé	Fixe puis fixe réinitialisé	Fixe	Fixe	Fixe puis variable réinitialisé	Variable
18	Taux du coupon et indice éventuel associé	2,625%	4,25%	2,332% réinitialisable	5,5% réinitialisable	5,2% réinitialisable	5,7%	2,195%	1,888% réinitialisable	JPY 3mL + 1,57%
19	Existence d'un mécanisme de suspension des versements de dividendes (dividend stopper)	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
20a	Pleine discrétion, discrétion partielle ou obligatoire (en termes de calendrier)	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
20b	Pleine discrétion, discrétion partielle ou obligatoire (en termes de montant)	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
21	Existence d'un mécanisme de hausse de la rémunération (step-up) ou d'une autre incitation au rachat	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
22	Cumulatif ou non cumulatif	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
23	Convertible ou non convertible	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
24	Si convertible, déclencheur de la conversion	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
25	Si convertible, entièrement ou partiellement	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
26	Si convertible, taux de conversion	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
27	Si convertible, caractère obligatoire ou facultatif de la conversion	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
28	Si convertible, type d'instrument vers lequel a lieu la conversion	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
29	Si convertible, émetteur de l'instrument vers lequel a lieu la conversion	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
30	Caractéristiques en matière de réduction de capital	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
31	Si réduction de capital, déclencheur de la réduction	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
32	Si réduction de capital, totale ou partielle	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
33	Si réduction de capital, permanente ou provisoire	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
34	Si réduction provisoire du capital, description du mécanisme de réaugmentation du capital	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
35	Rang de l'instrument en cas de liquidation (indiquer le type d'instrument de rang immédiatement supérieur)	Subordonnés	Subordonnés	Subordonnés	Subordonnés	Subordonnés	Subordonnés	Subordonnés	Subordonnés	Subordonnés
36	Existence de caractéristiques non conformes	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
37	Dans l'affirmative, préciser les caractéristiques non conformes	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

4.4 Risques de crédit – actualisation des pages 219-220 du DDR 2015

VENTILATION DES ENGAGEMENTS DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU 30 JUIN 2015

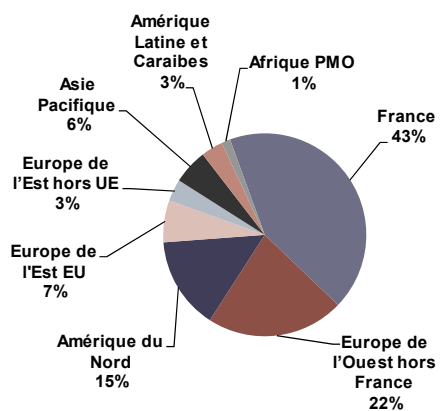
**EAD Corporates :
324 Md EUR***



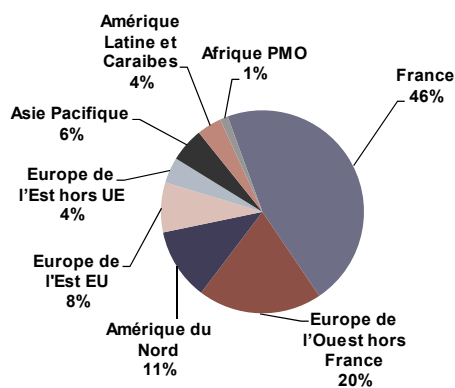
* EAD bilan du portefeuille entreprises au sens bâlois (grandes entreprises y compris compagnes d'assurance, fonds et *hedge funds*, PME et financements spécialisés) Totalité du risque crédit (risque débiteur, émetteur et de remplacement, hors immobilisations, titres de participation et comptes de régularisation)

VENTILATION GÉOGRAPHIQUE DES ENGAGEMENTS DU GROUPE AU 30 JUIN 2015

EAD bilan et hors-bilan*
Toutes clientèles confondues : 780 Md EUR



EAD bilan*
Toutes clientèles confondues : 591 Md EUR



* Totalité du risque crédit (risque débiteur, émetteur et de remplacement pour tous portefeuilles, hors immobilisations, titres de participation et comptes de régularisation)

4.5 Couverture des encours douteux - actualisation du tableau 22 de la page 213 du DDR 2015

ENCOURS DOUTEUX BRUTS

<i>en Md EUR</i>	30/06/2014	31/12/2014	30/06/2015
Créances brutes*	429,4	427,0	458,4
Créances douteuses*	25,2	23,7	24,1
Taux brut d'encours douteux*	5,9%	5,6%	5,3%
Provisions spécifiques*	13,8	13,1	13,4
Provisions base portefeuille*	1,2	1,3	1,3
Taux brut de couverture des encours douteux* (Provisions globales / Créances douteuses)	60%	61%	61%
Actifs gérés en extinction : encours bruts	5,2	4,0	3,9
Créances douteuses	3,0	2,2	2,3
Taux brut d'encours douteux	58%	54%	59%
Provisions spécifiques	2,5	1,9	2,1
Taux brut de couverture des encours douteux	83%	89%	89%
Taux brut Groupe des encours douteux	6,5%	6,0%	5,7%
Taux brut Groupe de couverture des encours douteux	62%	63%	63%

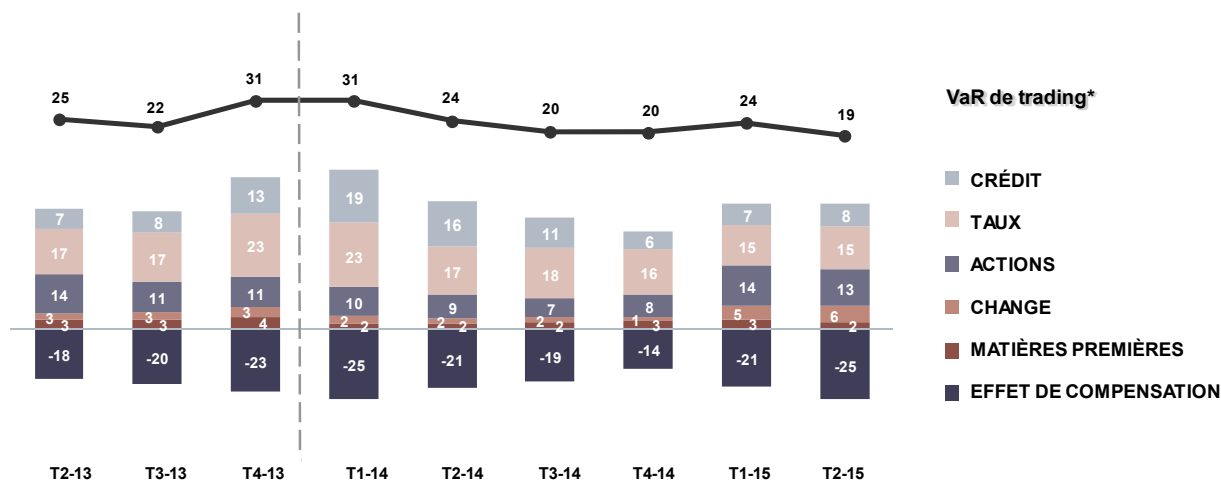
* Hors actifs gérés en extinction. Prêts et créances sur la clientèle, prêts et créances sur les établissements de crédit, locations simples et opérations de location financement et assimilés

4.6 Evolution de la VaR de trading - actualisation de la page 250 du DDR 2015

Moyenne trimestrielle de la Valeur en Risque (VaR) à 99%, indicateur synthétique permettant le suivi au jour le jour des risques de marché pris par la banque, en particulier dans ses activités de trading, en millions d'euros

ÉVOLUTION DE LA VAR DE TRADING* ET DE LA VAR STRESSEE

Moyenne trimestrielle de la VaR de trading*, à 1 jour, 99% (en M EUR)



VaR stressée** à 1 jour, 99%, en M EUR	T2-14	T3-14	T4-14	T1-15	T2-15
Minimum	50	42	56	45	34
Maximum	95	98	95	82	56
Moyenne	68	62	75	62	48

* VaR de trading : mesure sur un an d'historique (soit 260 scénari) du plus grand risque obtenu après élimination de 1% des occurrences les plus défavorables

** VaR Stressée : Approche identique à celle de la VaR (« simulation historique » avec des chocs « 1-jour » et un intervalle de confiance à 99 %), mais sur une fenêtre historique fixe d'un an correspondant à une période de tensions financières significatives

Depuis le 01/01/2008, le périmètre de la VaR de crédit exclut des positions de CDO hybrides maintenant traitées prudemment en banking book.

4.7 Risques structurels de taux et de change

4.7.1 Opérations en devises, mise à jour du tableau N°61, page 264 du DDR 2015

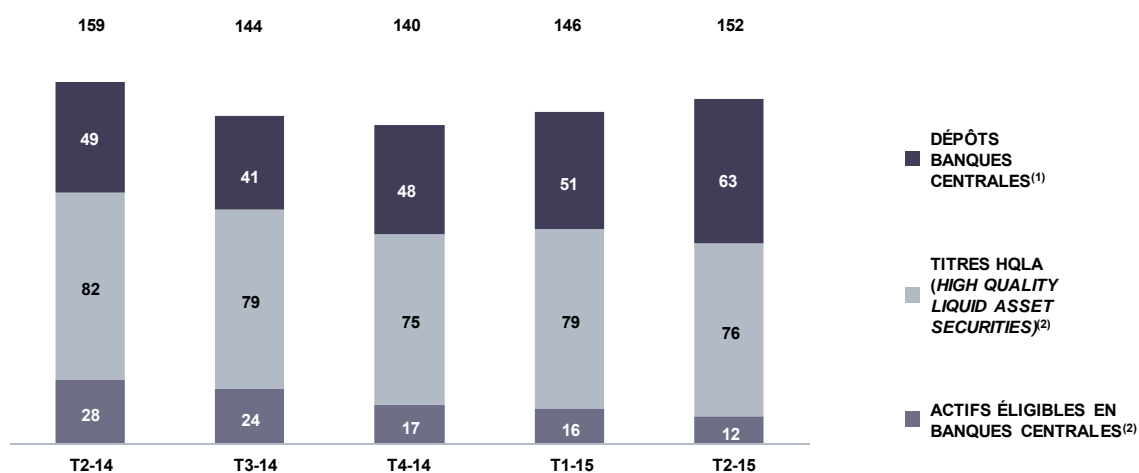
(En M EUR)	30.06.2015				31.12.2014			
	Actif	Passif	Devises à recevoir	Devises à livrer	Actif	Passif	Devises à recevoir	Devises à livrer
EUR	744 420	779 337	36 182	37 058	770 420	804 870	17 383	18 704
USD	358 651	320 327	65 239	66 485	320 543	282 406	39 950	40 091
GBP	69 797	56 020	9 559	12 961	52 643	43 044	3 224	5 448
JPY	45 667	60 387	21 199	17 196	37 032	48 595	8 788	9 081
AUD	7 260	6 779	6 849	6 119	5 074	4 859	2 430	2 805
CZK	28 747	29 795	592	806	30 229	31 867	507	1 009
RUB	11 909	8 914	87	191	11 379	9 435	307	202
RON	5 468	6 428	273	249	5 281	6 517	49	98
Autres devises	87 591	91 523	23 130	19 680	75 569	76 577	13 495	12 023
Total	1 359 510	1 359 510	163 110	160 745	1 308 170	1 308 170	86 133	89 461

4.8 Risques de liquidité

4.8.1 Réserve de liquidité – actualisation de la page 271 du Document de référence 2015

RÉSERVE DE LIQUIDITÉ

Réserve de liquidité (en Md EUR)



(1) Hors réserves obligatoires

(2) Disponibles, valorisés après décote

4.8.2 Bilan échéancé – actualisation des pages 272 et 273 du Document de référence 2015

PASSIFS ECHEANCES (En M EUR) 30/06/15	Non échéancé	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée	Bilan échéancé
Banques centrales		7 686	0	0	0	0	7 686
Passifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés		257 947	33 490	18 430	23 777	0	333 644
Dettes envers les établissements de crédit		71 707	7 137	21 620	3 060	0	103 525
Dettes envers la clientèle		291 620	33 061	29 682	23 498	0	377 860
Dettes représentées par un titre		22 728	33 822	41 776	15 666	0	113 992
Dettes subordonnées		310	919	3 058	6 957	0	11 244
ACTIFS ECHEANCES (En M EUR) 30/06/15	Non échéancé	< 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	> 5ans	Durée indéterminée	Bilan échéancé
Caisse et banques centrales		69 126	709	1 234	782	0	71 852
Actifs financiers à la juste valeur par résultat hors dérivés		200 843	133 132	2 342	-52 246	0	284 070
Actifs financiers disponibles à la vente		40 826	40 856	21 127	53 687	-10 734	145 762
Prêts et créances sur les établissements de crédit		71 157	7 920	8 912	1 786	0	89 775
Prêts et créances sur la clientèle		94 060	49 642	28 508	49 642	44 874	266 726
Opérations de location financement et assimilées		2 517	5 446	13 824	4 866	0	26 653
AUTRES PASSIFS ECHEANCES (En M EUR) 30/06/15	Non échéancé	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée	Total
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en t	7 260						7 260
Passif d'impôts			868		420		1 288
Autres passifs		89 700					89 700
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			520				520
Provision techniques des entreprises d'assurance		10 894	7 532	29 200	58 321	0	105 947
Provisions	4 560						4 560
Capitaux Propres	59 600						59 600
AUTRES ACTIFS (En M EUR) 30/06/15	Non échéancé	< 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	> 5ans	Durée indéterminée	Bilan échéancé
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		2 768	0	0	0	0	2 768
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		3 658	68	213	194	0	4 133
Actifs d'impôts			1		6		7 084
Autres actifs		11 316	766	400	101	0	12 583
Actifs non courants destinés à être cédés		33	405	51	238	0	727
Participations dans les entreprises mises en équivalence		3	22	92	115	2 623	2 856
Immobilisations corporelles et incorporelles		844	3 408	8 814	4 953	0	18 019
Ecarts d'acquisition		2	72	316	395	3 568	4 354

NB. Les montants présentés sont les montants contractuels hors intérêts prévisionnels

4.9 Informations financières spécifiques (G7)

CDO NON COUVERTS EXPOSÉS À L'IMMOBILIER RÉSIDENTIEL AUX ETATS-UNIS

En Md EUR	Portefeuille prêts et créances	Portefeuille Trading
Exposition brute au 31.12.14 (1)	3,65	1,16
Exposition brute au 30.06.15 (1)	3,91	1,26
Nature des sous-jacents	high grade / mezzanine	mezzanine
Au 30.06.15		
% d'actifs subprime sous-jacents	81%	na
<i>dont originé en 2004 et avant</i>	23%	na
<i>dont originé en 2005</i>	57%	na
<i>dont originé en 2006</i>	0%	na
<i>dont originé en 2007</i>	2%	na
% d'actifs Mid-prime & Alt-A sous-jacents	6%	na
% d'actifs Prime sous-jacents	2%	na
% d'autres actifs sous-jacents	11%	na
Stock de pertes de valeur et dépréciations Flux au S1-15	-1,84 <i>(dont 0 en S1-15)</i>	-1,25 <i>(dont 0 en S1-15)</i>
Stock de provisions pour risque de crédit Flux au S1-15	-1,99 <i>(dont 0 en S1-15)</i>	
% total de décotes des CDO au 30.06.15	98%	99%
Exposition nette au 30.06.15 (1)	0,08	0,01

(1) Expositions au cours de clôture.

PROTECTIONS ACQUISES POUR COUVRIR DES EXPOSITIONS SUR CDO ET AUTRES ACTIFS

■ Après d'assureurs monolines

En Md EUR	31.12.2014	30.06.2015			
	Juste valeur de la protection avant ajustements de valeur	Juste valeur de la protection avant ajustements de valeur	Juste valeur des instruments couverts	Montant notionnel brut de la protection acquise	Montant notionnel brut des instruments couverts
Protections acquises auprès d'assureurs monolines					
Sur des CDO "hors marché résidentiel US"	0,04	0,04	0,21	0,27	0,27
Sur des CLO de Crédits Corporate	0,02	0,03	1,06	1,09	1,09
Sur des financements d'infrastructures & autres financements structurés	0,07	0,06	0,76	0,89	0,80
Autres risques de remplacement	0,00	0,00			
Juste valeur de la protection avant ajustements de valeur	0,13	0,13			
Ajustements de valeur au titre du risque de crédit sur assureurs monolines (comptabilisés sur la protection)	-0,05	-0,04			
Exposition nette au risque de crédit sur assureurs monolines	0,08	0,08			
Nominal des couvertures achetées	0,00	0,00			

EXPOSITION CMBS

En Md EUR	31.12.2014	30.06.2015				S1-15			
	Exposition nette (1)	Exposition nette (1)	Exposition brute (2)		%AAA (3)	%AA & A (3)	Produit Net Bancaire (4)	Charge du Risque	Capitaux Propres
			Valeur	%exposition nette					
Portefeuille d'actifs de trading	0,10	0,28	0,56	50%	48%	9%	-	-	-
Portefeuille d'actifs disponibles à la vente	0,01	0,00	0,00	83%	0%	55%	- 0,00	-	-
Portefeuille d'actifs de prêts	0,10	0,10	0,17	58%	0%	1%	0,01	-	-
Portefeuille d'actifs détenus jusqu'à échéance	0,01	0,01	0,01	89%	0%	0%	-	- 0,00	-
TOTAL	0,24	0,40	0,75	53%	36%	7%	0,01	- 0,00	-

(1) Net de couverture et de perte de valeur

(2) Capital restant à courir des actifs avant couverture

(3) En % du capital restant à courir

(4) Hors pertes sur couvertures de taux

EXPOSITION À L'IMMOBILIER RÉSIDENTIEL AMÉRICAIN : PRÊTS RÉSIDENTIELS ET RMBS

■ RMBS « US »

En Md EUR	31.12.2014	30.06.2015				S1-15			
	Exposition nette (1)	Exposition nette (1)	Exposition brute (2)		%AAA (3)	%AA & A (3)	Produit Net Bancaire	Charge du Risque	Capitaux Propres
			Valeur	%exposition nette					
Portefeuille d'actifs de trading	0,01	0,01	0,07	22%	0%	0%	-	-	-
Portefeuille d'actifs disponibles à la vente	0,05	0,04	0,16	28%	0%	24%	0,00	-	- 0,00
Portefeuille d'actifs de prêts	0,01	0,01	0,01	87%	0%	34%	-	-	-
TOTAL	0,06	0,06	0,23	28%	0%	17%	0,00	0,00	- 0,00

(1) Net de couverture et de perte de valeur

(2) Capital restant à courir des actifs avant couverture

(3) En % du capital restant à courir

EXPOSITIONS À L'IMMOBILIER RÉSIDENTIEL EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI

■ RMBS « Espagne »

En Md EUR	31.12.2014	30.06.2015				S1-15			
	Exposition nette (1)	Exposition nette (1)	Exposition brute (2)		%AAA (3)	%AA & A (3)	Produit Net Bancaire	Charge du Risque	Capitaux Propres
			Valeur	%exposition nette					
Portefeuille d'actifs de trading	0,01	0,01	0,01	90%	0%	0%	- 0,00	-	-
Portefeuille d'actifs disponibles à la vente	0,02	0,01	0,01	86%	0%	21%	- 0,00	-	- 0,00
Portefeuille d'actifs de prêts	0,00	-	-	-	0%	0%	-	-	-
Portefeuille d'actifs détenus jusqu'à échéance	0,00	0,00	0,00	100%	0%	0%	-	-	-
TOTAL	0,03	0,02	0,02	90%	0%	10%	- 0,00	-	- 0,00

■ RMBS « Royaume-Uni »

En Md EUR	31.12.2014	30.06.2015				S1-15			
	Exposition nette (1)	Exposition nette (1)	Exposition brute (2)		%AAA (3)	%AA & A (3)	Produit Net Bancaire	Charge du Risque	Capitaux Propres
			Valeur	%exposition nette					
Portefeuille d'actifs de trading	0,03	0,06	0,06	91%	9%	65%	-	-	-
Portefeuille d'actifs disponibles à la vente	0,05	0,05	0,05	96%	0%	89%	-	-	0,00
Portefeuille d'actifs de prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	0,07	0,10	0,11	93%	5%	76%	-	-	0,00

(1) Net de couverture et de perte de valeur

(2) Capital restant à courir des actifs avant couverture

(3) En % du capital restant à courir

5 - Chapitre 6 : Etats financiers

5.1 Etats financiers au 30 juin 2015

Sommaire

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Etat du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Evolution des capitaux propres

Tableau des flux de trésorerie

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 1 Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés

Note 2 Evolution du périmètre de consolidation sur le premier semestre 2015

Note 3 Juste valeur des instruments financiers - évaluation et sensibilité des principaux paramètres non observables

Note 4 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Note 5 Actifs financiers disponibles à la vente

Note 6 Prêts et créances sur les établissements de crédit

Note 7 Prêts et créances sur la clientèle

Note 8 Autres actifs et autres passifs

Note 9 Écarts d'acquisition

Note 10 Dettes envers les établissements de crédit

Note 11 Dettes envers la clientèle

Note 12 Dettes représentées par un titre

Note 13 Dépréciations et provisions

Note 14 Produits et charges d'intérêts

Note 15 Produits et charges de commissions

Note 16 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

Note 17 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

Note 18 Frais de personnel

Note 19 Coût du risque

Note 20 Impôts sur les bénéfices

Note 21 Résultat par action

Note 22 Information sectorielle

Etats financiers consolidés

Bilan consolidé

ACTIF

<i>(En M EUR)</i>		30.06.2015	31.12.2014
Caisse et banques centrales		71 852	57 065
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Note 4	527 964	530 536
Instruments dérivés de couverture		14 847	19 448
Actifs financiers disponibles à la vente	Note 5	145 762	143 722
Prêts et créances sur les établissements de crédit	Note 6	89 775	80 709
Prêts et créances sur la clientèle	Note 7	370 186	344 368
Opérations de location financement et assimilées		26 653	25 999
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		2 767	3 360
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		4 136	4 368
Actifs d'impôts*		7 084	7 415
Autres actifs	Note 8	71 680	65 238
Actifs non courants destinés à être cédés		725	866
Participations dans les entreprises mises en équivalence		2 857	2 796
Immobilisations corporelles et incorporelles		18 864	17 917
Ecarts d'acquisition	Note 9	4 358	4 331
Total		1 359 510	1 308 138

* Montant retraité par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRIC 21 qui s'applique de façon rétrospective. Le montant des *Actifs d'impôts* s'élève à 7 415 M EUR contre 7 447 M EUR au 31 décembre 2014.

Bilan consolidé (suite)

PASSIF

<i>(En M EUR)</i>		30.06.2015	31.12.2014
Banques centrales		7 686	4 607
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Note 4	473 009	480 330
Instruments dérivés de couverture		9 713	10 902
Dettes envers les établissements de crédit	Note 10	102 466	91 290
Dettes envers la clientèle	Note 11	377 246	349 735
Dettes représentées par un titre	Note 12	108 976	108 658
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		7 257	10 166
Passifs d'impôts		1 288	1 416
Autres passifs*	Note 8	89 700	75 031
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		522	505
Provisions techniques des entreprises d'assurance	Note 13	105 948	103 298
Provisions	Note 13	4 556	4 492
Dettes subordonnées		11 540	8 834
Total dettes		1 299 907	1 249 264
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres part du Groupe			
Capital et réserves liées		28 363	29 486
Réserves consolidées*		24 414	22 537
Résultat de l'exercice*		2 219	2 679
Sous-total		54 996	54 702
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		1 150	527
Sous-total capitaux propres part du Groupe		56 146	55 229
Participations ne donnant pas le contrôle		3 457	3 645
Total capitaux propres		59 603	58 874
Total		1 359 510	1 308 138

* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRIC 21 qui s'applique de façon rétrospective :

- Le montant des *Autres passifs* s'élève à 75 031 M EUR contre 75 124 M EUR au 31 décembre 2014 ;
- Le montant des *Réserves consolidées* s'élève à 22 537 M EUR contre 22 463 M EUR au 31 décembre 2014 ;
- Le montant du *Résultat de l'exercice* s'élève à 2 679 M EUR contre 2 692 M EUR au 31 décembre 2014.

Compte de résultat consolidé

(En M EUR)		1er semestre 2015	2014*	1er semestre 2014*
Intérêts et produits assimilés	Note 14	12 523	24 532	12 029
Intérêts et charges assimilées	Note 14	(7 979)	(14 533)	(7 058)
Dividendes sur titres à revenu variable		557	432	109
Rémunération versée sur actions de préférence		-	-	-
Commissions (produits)	Note 15	4 982	9 159	4 389
Commissions (charges)	Note 15	(1 541)	(2 684)	(1 188)
Résultat net des opérations financières		4 049	4 787	2 180
<i>Dont gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>	Note 16	3 915	4 481	2 087
<i>Dont gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</i>	Note 17	134	306	93
Produits des autres activités		28 452	50 219	26 719
Charges des autres activités*		(27 821)	(48 351)	(25 624)
Produit net bancaire*		13 222	23 561	11 556
Frais de personnel	Note 18	(4 819)	(9 049)	(4 498)
Autres frais administratifs ⁽¹⁾		(3 296)	(6 081)	(2 969)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		(451)	(907)	(438)
Résultat brut d'exploitation*		4 656	7 524	3 651
Coût du risque	Note 19	(1 337)	(2 967)	(1 419)
Résultat d'exploitation*		3 319	4 557	2 232
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		110	213	102
Gains ou pertes nets sur autres actifs		(41)	109	200
Pertes de valeur sur les écarts d'acquisition		-	(525)	(525)
Résultat avant impôts*		3 388	4 354	2 009
Impôts sur les bénéfices*	Note 20	(967)	(1 376)	(605)
Résultat net de l'ensemble consolidé*		2 421	2 978	1 404
Participations ne donnant pas le contrôle*		202	299	156
Résultat net part du Groupe*		2 219	2 679	1 248
Résultat par action*	Note 21	2,54	2,90	1,37
Résultat dilué par action*	Note 21	2,54	2,90	1,37

* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRIC 21 qui s'applique de façon rétrospective :

- Le montant des *Charges des autres activités* s'élève à 25 624 M EUR contre 25 611 M EUR au 1er semestre 2014 ;
- Le montant des *Autres frais administratifs* s'élève à 6 081 M EUR contre 6 060 M EUR en 2014 et à 2 969 M EUR contre 2 836 M EUR au 1er semestre 2014 ;
- Le montant des *Impôts sur les bénéfices* s'élève à 1 376 M EUR contre 1 384 M EUR en 2014 et à 605 M EUR contre 651 M EUR au 1er semestre 2014 ;
- Le montant des *Participations ne donnant pas le contrôle* s'élève à 156 M EUR contre 159 M EUR au 1er semestre 2014.

L'impact sur le *Résultat avant impôts* est de - 21 M EUR en 2014 et de - 146 M EUR au 1er semestre 2014.

L'impact sur le *Résultat net part du Groupe* est de - 13 M EUR en 2014 et de - 97 M EUR au 1er semestre 2014.

(1) Dont - 141 M EUR au 1er semestre 2015 au titre de la contribution 2015 au Fonds de Résolution Unique (FRU).

Etat du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(En M EUR)	1er semestre 2015	2014*	1er semestre 2014*
Résultat net*	2,421	2,978	1,404
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	588	1,058	491
Ecarts de conversion ⁽¹⁾	782	402	73
Actifs financiers disponibles à la vente	(54)	636	480
<i>Ecarts de réévaluation de la période</i>	636	1,074	704
<i>Reclassement en résultat</i>	(690)	(438)	(224)
Instruments dérivés de couverture	(218)	164	21
<i>Ecarts de réévaluation de la période</i>	(215)	39	21
<i>Reclassement en résultat</i>	(3)	125	-
Quote-part de gains et pertes sur entités mises en équivalence comptabilisés directement en capitaux propres qui seront reclassés ultérieurement en résultat	23	135	120
Impôts sur éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat	55	(279)	(203)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	148	(235)	(101)
Ecarts actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi	221	(344)	(150)
Quote-part de gains et pertes sur entités mises en équivalence comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	-	(2)	-
Impôts sur éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	(73)	111	49
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	736	823	390
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres*	3,157	3,801	1,794
<i>Dont part du Groupe*</i>	2,990	3,450	1,571
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle*</i>	167	351	223

* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRIC 21 qui s'applique de façon rétrospective.

(1) La variation de l'écart de conversion s'élève à 782 M EUR et se compose de :

+ 757 M EUR en part du Groupe, qui s'explique principalement par la dépréciation de l'euro face au dollar américain pour 469 M EUR, au rouble pour 110 M EUR et à la livre sterling pour 108 M EUR ;
+ 25 M EUR dans les participations ne donnant pas le contrôle, résultant de la dépréciation de l'euro face à la couronne tchèque pour 19 M EUR et au dirham marocain pour 6 M EUR.

Evolution des capitaux propres

	Capital et réserves liées						
(En M EUR)	Capital souscrit	Primes et réserves liées	Elimination des titres auto- détenus	Autres instruments de capitaux propres	Total	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice part du Groupe
Capitaux propres au 1er janvier 2014	998	19 947	(639)	7 075	27 381	23 971	-
Augmentation de capital	2	-			2	(2)	
Elimination des titres auto-détenus			(226)		(226)	(80)	
Emissions / Remboursements d'instruments de capitaux propres		-		2 102	2 102	93	
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions		(12)			(12)		
Distribution 1er semestre 2014					-	(1 023)	
Effet des acquisitions et des cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle					-	(125)	
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	2	(12)	(226)	2 102	1 866	(1 137)	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-	(101)	
Autres variations						27	
Effet de l'application rétrospective d'IFRIC 21 ⁽¹⁾					-	74	(97)
Résultat 1er semestre 2014							1 345
Sous-total	-	-	-	-	-	-	1 248
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence					-		
Capitaux propres au 30 juin 2014	1 000	19 935	(865)	9 177	29 247	22 834	1 248
Augmentation de capital	7	179			186	-	
Elimination des titres auto-détenus			134		134	25	
Emissions / Remboursements d'instruments de capitaux propres				(108)	(108)	112	
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions		27			27		
Distribution 2nd semestre 2014					-	(332)	
Effet des acquisitions et des cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle					-	31	
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	7	206	134	(108)	239	(164)	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-	(129)	
Autres variations					-	(3)	
Effet de l'application rétrospective d'IFRIC 21 ⁽¹⁾					-	-	84
Résultat 2nd semestre 2014					-		1 347
Sous-total	-	-	-	-	-	(132)	1 431
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence					-	(1)	
Capitaux propres au 31 décembre 2014	1 007	20 141	(731)	9 069	29 486	22 537	2 679
Affectation du résultat ⁽¹⁾						2 679	(2 679)
Capitaux propres au 1er janvier 2015	1 007	20 141	(731)	9 069	29 486	25 216	-
Augmentation de capital ⁽²⁾	1	-			1	(1)	
Elimination des titres auto-détenus ⁽³⁾			246		246	329	
Emissions / Remboursements d'instruments de capitaux propres ⁽⁴⁾				(1 408)	(1 408)	118	
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions ⁽⁵⁾		38			38		
Distribution 1er semestre 2015 ⁽⁶⁾					-	(1 301)	
Effet des acquisitions et des cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle ⁽⁷⁾⁽⁸⁾					-	(85)	
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	1	38	246	(1 408)	(1 123)	(940)	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-	148	
Autres variations					-	(10)	
Résultat 1er semestre 2015					-		2 219
Sous-total	-	-	-	-	-	138	2 219
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence					-	-	
Capitaux propres au 30 juin 2015	1 008	20 179	(485)	7 661	28 363	24 414	2 219

Evolution des capitaux propres (suite)

Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres qui seront reclassés ultérieurement en résultat (nets d'impôts)

				Participations ne donnant pas le contrôle						
Ecarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture	Total	Capitaux propres part du Groupe	Capital et réserves	Autres instruments de capitaux propres émis par les filiales	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Total	Total capitaux propres consolidés	
(1 139)	609	55	(475)	50 877	3 082 -		11	3 093	53 970	
				-				-	-	
				(306)				-	(306)	
				2 195				-	2 195	
				(12)				-	(12)	
				(1 023)	(177)			(177)	(1 200)	
				(125)	(332)			(332)	(457)	
-	-	-	-	729	(509)	-	-	(509)	220	
33	275	17	325	224	-		67	67	291	
				27	(116)			(116)	(89)	
				(23)	(3)			(3)	(26)	
				1 345	159			159	1 504	
33	275	17	325	1 573	40	-	67	107	1 680	
	75	24	99	99				-	99	
(1 106)	959	96	(51)	53 278	2 613 -		78	2 691	55 969	
				-	186			-	186	
				-	159			-	159	
				-	4	800		800	804	
				-	27	-		-	27	
				-	(332)	(5)		(5)	(337)	
				-	31	(25)		(25)	6	
-	-	-	-	75	(30)	800	-	770	845	
349	60	161	570	441	(4)		(11)	(15)	426	
				(3)	56			56	53	
				84	3			3	87	
				1 347	140			140	1 487	
349	60	161	570	1 869	195	-	(11)	184	2 053	
	8	-	8	7				-	7	
(757)	1 027	257	527	55 229	2 778	800	67	3 645	58 874	
				-				-	-	
(757)	1 027	257	527	55 229	2 778	800	67	3 645	58 874	
				-				-	-	
				-	575			-	575	
				-	(1 290)			-	(1 290)	
				-	38			-	38	
				-	(1 301)	(231)		(231)	(1 532)	
				-	(85)	(128)		(128)	(213)	
-	-	-	-	(2 063)	(359)	-	-	(359)	(2 422)	
757	68	(217)	608	756	-		(35)	(35)	721	
				(10)	4			4	(6)	
				2 219	202			202	2 421	
757	68	(217)	608	2 965	206	-	(35)	171	3 136	
	15	-	15	15				-	15	
-	1 110	40	1 150	56 146	2 625	800	32	3 457	59 603	

Evolution des capitaux propres (suite)

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRIC 21 qui s'applique de façon rétrospective.

(2) Au 30 juin 2015, le capital de Société Générale S.A. entièrement libéré s'élève à 1 007 625 078 EUR et se compose de 806 100 062 actions d'une valeur nominale de 1,25 EUR.

Au cours du premier semestre 2015, Société Générale S.A. a réalisé une augmentation de capital par incorporation de réserves dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites et conditionnelles aux salariés pour 1 MEUR.

(En nombre d'actions)	30.06.2015	31.12.2014
Actions ordinaires	806 100 062	805 207 646
Dont actions détenues en propre avec droits de vote*	9 566 799	20 041 922
Dont actions détenues par le personnel	60 509 555	61 740 620

* Ne comprend pas les actions Société Générale détenues à des fins de transaction ou dans le cadre du contrat de liquidité.

(3) Au 30 juin 2015, les 13 520 359 actions détenues par les sociétés du Groupe à des fins d'autocontrôle, de transaction ou de gestion active des fonds propres représentent 1,68% du capital de Société Générale S.A.

Le montant porté en déduction de l'actif net relatif à l'acquisition par le Groupe de ses propres instruments de capitaux propres, fermes ou dérivés, est de 485 M EUR, dont 160 M EUR au titre des activités de transaction.

Au 30 juin 2015, aucun titre Société Générale n'est détenu dans le cadre du contrat de liquidité qui dispose de 50 M EUR afin d'intervenir sur le titre Société Générale.

L'ÉVOLUTION DE L'AUTOCONTRÔLE SUR 2015 S'ANALYSE COMME SUIT :

(En M EUR)	Contrat de liquidité	Activités de transaction	Autocontrôle et gestion active des Fonds Propres	Total
Cessions nettes d'achats	14	60	172	246
Plus-values nettes d'impôts sur actions propres et dérivés sur actions propres imputées sur les capitaux propres	1	(12)	340	329

(4) L'évolution des autres instruments de capitaux propres au premier semestre 2015 s'analyse comme suit :

- Remboursement au pair de l'émission super subordonnée en euro du 25 janvier 2005 pour 728 M EUR ;

- Remboursement au pair de l'émission super subordonnée en dollar américain du 7 octobre 2009 pour 1 000 M USD, soit 680 M EUR.

(5) Le montant des paiements en actions dénoués par remise d'instruments de capitaux propres au premier semestre 2015 est de 38 M EUR relatif principalement aux attributions gratuites d'actions.

(6) Les montants distribués au premier semestre 2015 se décomposent :

(En M EUR)	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Actions ordinaires	(944)	(225)	(1 169)
Dont payés en actions			-
Dont payés en numéraire	(944)	(225)	(1 169)
Autres instruments de capitaux propres	(357)	(6)	(363)
Total	(1 301)	(231)	(1 532)

(7) L'impact de -85 M EUR sur les capitaux propres part du Groupe est lié principalement à l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle.

(8) Les -128 M EUR d'effet des acquisitions et cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle sont essentiellement relatifs à l'opération de rachat portant sur les participations ne donnant pas le contrôle de Boursorama pour -130 M EUR.

Tableau des flux de trésorerie

(En M EUR)

	1er semestre 2015	2014*	1er semestre 2014*
Résultat net (I)*	2 421	2 978	1 404
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (y compris locations simples)	1 776	3 421	1 685
Dotations nettes aux provisions	3 705	6 247	4 421
Quote-part de bénéfice (perte) du Groupe dans les sociétés mises en équivalence	(110)	(213)	(102)
Variation des impôts différés*	114	184	(65)
Résultat net de cessions sur actifs disponibles à la vente détenus à long terme et filiales consolidées	(56)	(317)	(301)
Variation des produits constatés d'avance	203	(147)	(132)
Variation des charges constatées d'avance	(91)	(20)	(98)
Variation des produits courus non encaissés	(259)	903	(103)
Variation des charges courues non décaissées*	(37)	(794)	(647)
Autres mouvements	1 295	3 825	560
Éléments non monétaires inclus dans le résultat net après impôt et autres ajustements hors résultat sur instruments financiers à la juste valeur par résultat (II)*	6 540	13 089	5 218
Résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ⁽¹⁾	(3 915)	(4 481)	(2 087)
Opérations interbancaires	13 126	7 856	(8 777)
Opérations avec la clientèle	(791)	(5 805)	(3 369)
Opérations sur autres actifs / passifs financiers	6 011	(25 982)	(8 406)
Opérations sur autres actifs / passifs non financiers*	625	(1 240)	126
Augmentations / diminutions nettes des actifs / passifs opérationnels (III)*	15 056	(29 652)	(22 513)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES (A) = (I) + (II) + (III)	24 017	(13 585)	(15 890)
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'actifs financiers et participations	143	4 133	3 787
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 628)	(3 407)	(2 289)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)	(2 485)	726	1 498
Flux de trésorerie provenant / à destination des actionnaires	(2 247)	1 501	933
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	2 970	1 175	311
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (C)	723	2 676	1 244
FLUX NET DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A) + (B) + (C)	22 255	(10 183)	(13 148)
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	52 458	63 032	63 032
Solde net des comptes, prêts et emprunts à vue sur les établissements de crédit	8 858	8 467	8 467
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	61 316	71 499	71 499
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	64 166	52 458	50 162
Solde net des comptes, prêts et emprunts à vue sur les établissements de crédit	19 405	8 858	8 189
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	83 571	61 316	58 351
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	22 255	(10 183)	(13 148)

* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRIC 21 qui s'applique de façon rétrospective.

(1) Le résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par résultat comprend les résultats réalisés et latents.

Note 1

PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés semestriels résumés du groupe Société Générale (« le Groupe ») au titre de la situation intermédiaire au 30 juin 2015 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS (*International Accounting Standards*) 34 « Information financière intermédiaire ». Ainsi les notes présentées en annexe des états financiers consolidés semestriels portent sur les événements et transactions importants pour comprendre l'évolution de la situation et de la performance financières du Groupe au cours du premier semestre 2015. Ces notes doivent être lues en liaison avec les comptes consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2014 tels qu'ils figurent dans le Document de référence au titre de l'exercice 2014.

Par ailleurs, les activités du Groupe ne présentant pas de caractère saisonnier ou cyclique, les résultats du premier semestre ne sont donc pas influencés par ces facteurs.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

RECOURS À DES ESTIMATIONS

Pour la préparation des comptes consolidés du Groupe, l'application des principes et méthodes comptables décrits ci-après conduit la Direction à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au compte de résultat, sur l'évaluation des actifs et passifs au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui s'y rapportent.

Pour réaliser ces estimations et émettre ces hypothèses, la Direction utilise les informations disponibles à la date d'établissement des comptes consolidés et peut recourir à l'exercice de son jugement. Par nature, les évaluations fondées sur ces estimations comportent des risques et incertitudes quant à leur réalisation dans le futur, de sorte que les résultats futurs définitifs des opérations concernées pourront être différents de ces estimations et avoir alors une incidence significative sur les états financiers.

Le recours à ces estimations concerne notamment l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers ainsi que l'évaluation des dépréciations d'actifs, des provisions (en particulier des provisions pour litiges dans un contexte juridique complexe), des actifs d'impôts différés comptabilisés au bilan et des écarts d'acquisition.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES RETENUS

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés semestriels résumés sont identiques à ceux utilisés par le Groupe pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté par l'Union européenne et détaillés dans la Note 1 « Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés » des états financiers consolidés de l'exercice 2014, complétés par les normes comptables ou interprétations suivantes appliquées par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2015.

Normes IFRS et interprétations IFRIC applicables à compter du 1^{er} janvier 2015

Normes ou Interprétations	Dates de publication par l'IASB	Dates d'adoption par l'Union européenne
IFRIC 21 « Taxes »	20 mai 2013	13 juin 2014
Améliorations annuelles (2011-2013) des IFRS – décembre 2013	12 décembre 2013	18 décembre 2014

■ IFRIC 21 « Taxes »

Cette interprétation de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » précise les conditions de comptabilisation d'une dette relative à des taxes prélevées par une autorité publique. Une entité doit comptabiliser cette dette uniquement lorsque le fait générateur tel que prévu par la législation se produit. Si l'obligation de payer la taxe naît de la réalisation progressive de l'activité, celle-ci doit être comptabilisée au fur et à mesure sur la même période. Enfin, si l'obligation de payer est générée par l'atteinte d'un certain seuil, le passif lié à cette taxe ne sera enregistré que lorsque le seuil sera atteint.

Les principales taxes qui ont donné lieu à un retraitement des états financiers pour la première application de cette interprétation, sont les suivantes :

- La taxe bancaire de risque systémique et les contributions pour frais de contrôle ACPR ne sont plus étalées sur l'année et sont comptabilisées en résultat au 1^{er} janvier de l'exercice,
- La Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S), calculée sur l'assiette des revenus de l'exercice précédent, est comptabilisée intégralement en résultat au 1^{er} janvier de l'exercice en cours.

L'application rétrospective de cette interprétation au 31 décembre 2014 a entraîné, par rapport aux états financiers publiés, une augmentation estimée de 74 M EUR des *Réserves consolidées du Groupe* et une diminution de 13 M EUR du *Résultat net part du Groupe*. Par ailleurs, au 30 juin 2014, le *Résultat net part du Groupe* retraité a diminué de 97 M EUR.

■ Améliorations annuelles (2011-2013) des IFRS

Dans le cadre de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS, l'IASB a publié une série d'amendements à des normes déjà existantes. L'application de ces amendements n'a pas eu de conséquences sur les états financiers du Groupe.

Normes comptables ou interprétations que le Groupe appliquera dans le futur

L'IASB a publié des normes et des interprétations qui n'ont pas toutes été adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2015. Ces normes et interprétations entreront en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 au plus tôt ou de leur adoption par l'Union européenne. Elles ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2015.

NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS OU AMENDEMENTS ADOPTÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE

Normes ou Interprétations	Dates d'adoption par l'Union européenne	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
Amendements à IAS 19 « Régime à prestations définies : cotisations des membres du personnel »	17 décembre 2014	1 ^{er} février 2015
Améliorations annuelles (2010-2012) des IFRS	17 décembre 2014	1 ^{er} février 2015

■ Amendements à IAS 19 « Régime à prestations définies : cotisations des membres du personnel »

Ces amendements concernent les cotisations des salariés aux régimes à prestations définies. Leur objectif est de simplifier la comptabilisation de ces cotisations lorsqu'elles sont indépendantes du nombre d'années travaillées par les salariés.

■ Améliorations annuelles (2010-2012) des IFRS

Dans le cadre de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS, l'IASB a publié une série d'amendements à des normes déjà existantes.

NORMES COMPTABLES ET INTERPRÉTATIONS NON ENCORE ADOPTÉES PAR L'UNION EUROPÉENNE AU 30 JUIN 2015

Normes ou interprétations	Dates de publication par l'IASB	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
IFRS 9 « Instruments financiers »	12 novembre 2009, 28 octobre 2010, 16 décembre 2011 19 novembre 2013 et 24 juillet 2014	1 ^{er} janvier 2018
Amendements à IFRS 11 « Acquisition d'une quote-part dans une activité conjointe »	06 mai 2014	1 ^{er} janvier 2016
Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Clarification sur les méthodes d'amortissement acceptables »	12 mai 2014	1 ^{er} janvier 2016
IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients »	28 mai 2014	1 ^{er} janvier 2018
Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Ventes ou apports d'actifs réalisés entre le Groupe et les entités mises en équivalence »	11 septembre 2014	1 ^{er} janvier 2016
Améliorations annuelles (2012-2014) des IFRS	25 septembre 2014	1 ^{er} janvier 2016
Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 « Entités d'investissement : Application de l'exception à la consolidation »	18 décembre 2014	1 ^{er} janvier 2016
Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers »	18 décembre 2014	1 ^{er} janvier 2016

■ IFRS 9 « Instruments financiers »

La norme IFRS 9 constitue une refonte de la norme IAS 39. IFRS 9 définit les nouvelles règles de classement et d'évaluation des actifs et des passifs financiers, la nouvelle méthodologie de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers ainsi que le traitement des opérations de couverture, à l'exception des opérations de macro-couverture pour lesquelles un projet de norme séparée est en cours d'étude par l'IASB.

■ Classement et évaluation :

Les actifs financiers seront classés en trois catégories (coût amorti, juste valeur par résultat et juste valeur par capitaux propres) en fonction des caractéristiques de leurs flux contractuels et de la manière dont l'entité gère ses instruments financiers (modèle d'activité ou « *business model* »).

Par défaut, les actifs financiers seront classés en juste valeur par résultat.

Les instruments de dettes (prêts, créances ou titres de dettes) pourront être enregistrés au coût amorti à condition d'être détenus en vue d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et que ces derniers représentent uniquement des remboursements de principal et des intérêts sur le principal. Les instruments de dettes pourront également être enregistrés en juste valeur par capitaux propres avec reclassement ultérieur en résultat à condition d'être gérés à la fois dans un objectif de collecte des flux de trésorerie contractuels et de revente et que ces flux de trésorerie représentent uniquement des remboursements de principal et des intérêts sur le principal.

Les instruments de capitaux propres seront enregistrés à la juste valeur par résultat sauf en cas d'option irrévocable pour une évaluation à la juste valeur par capitaux propres (sous réserve que ces instruments ne soient pas détenus à des fins de transaction et classés comme tels en actifs financiers à la juste valeur par résultat) sans reclassement ultérieur en résultat.

Les dérivés incorporés ne seront plus comptabilisés séparément des contrats hôtes lorsque ces derniers seront des actifs financiers de sorte que l'ensemble de l'instrument hybride devra être enregistré en juste valeur par résultat.

Les règles de classement et d'évaluation des passifs financiers figurant dans la norme IAS 39 sont reprises sans modification dans la norme IFRS 9, à l'exception des passifs financiers que l'entité choisit d'évaluer en juste valeur par résultat (option juste valeur) pour lesquels les écarts de réévaluation liés aux variations du risque de crédit propre

seront enregistrés parmi les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sans reclassement ultérieur en résultat.

Les dispositions de la norme IAS 39 relatives à la décomptabilisation des actifs et passifs financiers sont reprises sans modification dans la norme IFRS 9.

■ Risque de crédit :

Les instruments de dette classés en actifs financiers au coût amorti ou en actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, les créances de location, ainsi que les engagements de financement et les garanties financières donnés devront faire systématiquement l'objet d'une dépréciation ou d'une provision pour perte de crédit attendue.

Cette perte de crédit attendue sera au moins égale aux pertes attendues à un an et sera ajustée pour atteindre les pertes attendues sur la durée de vie résiduelle de l'instrument financier dès lors que le risque de crédit sur cet instrument aura augmenté significativement depuis sa comptabilisation initiale.

■ Comptabilité de couverture :

Cette nouvelle norme a également pour objet de mieux aligner la comptabilité de couverture sur la gestion par l'entité de ses risques financiers et non financiers.

La norme étend notamment le champ des instruments financiers non dérivés pouvant être qualifiés d'instruments de couverture. De même, le périmètre des éléments pouvant être qualifiés d'éléments couverts est étendu à des composants d'instruments non financiers. La norme amende également les modalités d'appréciation de l'efficacité des couvertures. Par ailleurs, des informations supplémentaires sont requises dans les notes annexes pour décrire la stratégie de gestion et de couverture des risques ainsi que les effets de la comptabilité de couverture sur les états financiers.

■ Amendements à IFRS 11 « Acquisition d'intérêts dans une activité conjointe »

Ces amendements clarifient comment comptabiliser l'acquisition d'une participation dans une activité conjointe qui constitue une activité au sens d'IFRS 3 « regroupements d'entreprises ». Il convient donc d'appliquer, à hauteur de la quote-part acquise les principes de la norme IFRS 3.

■ Amendements à IAS 16 et à IAS 38 « Clarification sur les méthodes d'amortissement acceptables »

L'IASB confirme que l'utilisation de la méthode fondée sur les revenus pour calculer la dépréciation d'un actif n'est pas appropriée, sauf exception. En effet, les revenus générés par une activité ayant recours à un actif intègrent des éléments autres que la consommation des bénéfices économiques intégrés à l'actif.

■ IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients »

Cette norme définit les principes de reconnaissance des revenus applicables à tous les contrats conclus avec des clients. Il convient alors de respecter 5 étapes : identification du contrat conclu avec le client, identification des obligations de performance incluses dans le contrat, détermination du prix de transaction du contrat, allocation du prix de transaction aux différentes obligations de performance et reconnaissance du revenu lorsqu'une obligation de performance est remplie.

■ Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apports d'actifs réalisés entre le Groupe et les entités mises en équivalence »

Ces amendements visent à clarifier le montant de résultat (total ou partiel) qui doit être constaté dans les comptes consolidés lorsque le Groupe apporte une filiale ou des actifs à une société mise en équivalence.

■ Améliorations annuelles (2012-2014) des IFRS

Dans le cadre de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS, l'IASB a publié une série d'amendements à des normes déjà existantes.

■ **Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 « Entités d'investissement : Application de l'exception à la consolidation »**

Ces amendements confirment que l'exemption de comptabilisation s'applique également aux filiales d'entité d'investissement qui sont elles-mêmes des sociétés mères. L'IASB précise également les cas dans lesquels une entité d'investissement doit consolider une filiale plutôt que de l'évaluer à la juste valeur par le compte de résultat.

■ **Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers »**

Par ces amendements, l'IASB encourage les entités à recourir à leur jugement professionnel quant au choix des informations à publier dans leurs états financiers. L'IASB précise le concept de la matérialité et la manière de l'appliquer pour éviter de publier des informations non matérielles pouvant nuire à la lisibilité des états financiers.

Note 2

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE SUR LE PREMIER SEMESTRE 2015

Le périmètre de consolidation comprend 679 sociétés au 30 juin 2015 :

- **594** sociétés intégrées globalement ;
- **2** sociétés intégrées pour leur quote-part d'actifs, passifs, produits et charges ;
- **83** sociétés mises en équivalence, dont **59** co-entreprises et **24** entités sous influence notable.

Sont retenues dans le périmètre de consolidation les filiales (entités contrôlées par le Groupe), les partenariats (activités conjointes ou co-entreprises sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint) et les entreprises associées (entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable) dont les états financiers présentent un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés du Groupe, notamment au regard du total bilan et du résultat brut d'exploitation.

Les principales variations du périmètre de consolidation retenu au 30 juin 2015, par rapport au périmètre du 31 décembre 2014 sont les suivantes :

- La participation du Groupe dans Boursorama passe de 79,51% à 100% suite à l'acquisition de la totalité des parts du Groupe Caixa.
- En application de la loi de séparation et de régulation des activités bancaires du 26 juillet 2013 qui prévoit, notamment, la séparation des opérations spéculatives des banques et de leurs activités nécessaires au financement de l'économie, les activités pour compte propre de Société Générale ont été transférées à Descartes Trading. Détenue à 100%, l'entité est consolidée par intégration globale.
- Acquisition de la société de développement informatique et solutions logicielles Fiducéo par Boursorama. Détenue à 100%, l'entité est consolidée par intégration globale.
- Entrée dans le périmètre de la société de gestion de flotte de véhicules Easy KM OY acquise par ALD Axus Finland. Détenue à 100%, l'entité est consolidée par intégration globale.

ÉVÈNEMENTS A VENIR

- Le Groupe a dénoncé, le 25 février 2015, le protocole d'accord liant Aviva France et Crédit du Nord dans Antarius, compagnie d'assurance dédiée aux réseaux du Crédit du Nord, actuellement détenue conjointement par Aviva France et Crédit du Nord. Cette dénonciation conduit à l'exercice d'une option d'achat de la participation de 50% d'Aviva France dans Antarius. A l'issue d'un délai de deux ans prévu par les accords, qui permettra d'assurer le transfert de la gestion opérationnelle de la compagnie vers Sogécap, Antarius sera détenue à 100% par le Groupe, conjointement par Sogécap et Crédit du Nord.
- Société Générale et Crédit Agricole SA ont annoncé, le 17 juin 2015, leur décision de lancer le projet d'introduction en bourse d'Amundi, leur filiale commune de gestion d'actifs, avec l'objectif d'une cotation d'ici la fin de l'année, sous réserve des conditions de marché. Société Générale pourrait ainsi céder jusqu'à l'intégralité de sa participation conformément au pacte d'actionnaires mis en place à la création d'Amundi.

Note 3

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS - ÉVALUATION ET SENSIBILITÉ DES PRINCIPAUX PARAMÈTRES NON OBSERVABLES

1. ESTIMATIONS DES PRINCIPAUX PARAMÈTRES NON OBSERVABLES (NIVEAU 3)

Le tableau ci-après fournit pour les instruments en niveau 3 leur valorisation au bilan, ainsi que les intervalles de valeurs des principaux paramètres non observables par grande classe d'instruments.

Instruments <i>cash</i> et dérivés ⁽¹⁾	Evaluation au bilan (M EUR)		Principaux types de produits	Technique de valorisation utilisée	Principales données non observables	Intervalle de données non observables min. et max.
	Actif	Passif				
Actions / fonds	2 792	22 322	Instruments dérivés simples et complexes sur fonds, actions ou paniers d'actions	Différents modèles de valorisation des options sur fonds, actions ou paniers d'actions	Volatilités des actions	13,3 % ; 51,3 %
					Dividendes des actions	0,4% ; 4,8 %
					Corrélations	-100% ; 100%
					Volatilités des <i>Hedge funds</i>	7,5 % ; 17,0 %
					Volatilités des <i>Mutual funds</i>	1,8 % ; 42,1 %
Taux d'intérêts et/ou taux de change	3 937	7 008	Instruments dérivés hybrides taux / change, taux / crédit	Modèle de valorisation des produits hybrides	Corrélations	-70,4% ; 90%
			Instruments dérivés sur taux de change	Modèle de valorisation des options sur taux de change	Volatilités de change	1% ; 30%
			Instruments dérivés de taux dont le notionnel est indexé sur le comportement de remboursement anticipé d'actifs sous-jacent européens	Modèle de valorisation de produits à remboursements anticipés	Taux constants de remboursements anticipés	0% ; 45%
			Instruments dérivés sur inflation	Modèle de valorisation des produits inflation	Corrélations	65,1% ; 90%
Crédit	378	1 742	CDO et tranches d'indices	Technique de projection de la corrélation et de modélisation du recouvrement	Corrélation des temps de défaut	0% ; 100%
			Autres instruments dérivés de crédit	Modèle de défaut de crédit	Variance du taux de recouvrement des sous-jacents d'un émetteur unique	0% ; 100%
					Corrélation des temps de défaut	0% ; 100%
					Corrélation <i>quanto</i>	-40 % ; 40%
Matières premières	385	868	Instruments sur panier de matières premières	Modèle de valorisation des options sur matières premières	<i>Spreads</i> de crédit	0 bps ; 1 000 bps
					Corrélations	17% ; 98,8%

(1) Les instruments hybrides sont ventilés selon les principales données non observables

2. SENSIBILITÉ DE LA JUSTE VALEUR POUR LES INSTRUMENTS EN NIVEAU 3

L'évaluation des paramètres non observables est effectuée de façon prudente, et plus particulièrement dans un contexte économique et des conditions de marché toujours incertains. Ce caractère non observable induit toutefois un certain degré d'incertitude sur leur évaluation.

Pour le quantifier, une sensibilité de la juste valeur a été estimée au 30 juin 2015 sur les instruments évalués à partir de paramètres non observables. Cette estimation a été effectuée en prenant en compte soit une variation « normée⁽²⁾ » des paramètres non observables, calculée pour chacun des paramètres sur une position nette, soit des hypothèses en lien avec la politique d'ajustements additionnels de valorisation de l'instrument financier concerné.

Sensibilité de la juste valeur des instruments en niveau 3 à une variation raisonnable des paramètres non observables

(En M EUR)	30.06.2015	
	Impact négatif	Impact positif
Actions et autres instruments de capitaux propres, et dérivés	-21	115
Volatilités des actions	0	29
Dividendes	-2	5
Corrélations	-19	69
Volatilités des <i>Hedge funds</i>	0	8
Volatilités des <i>Mutual funds</i>	0	4
Instruments sur taux d'intérêts et / ou taux de change, et dérivés	-9	74
Corrélations entre taux d'intérêt et / ou taux de change	-3	62
Volatilités de change	-2	4
Taux constants de remboursements anticipés	0	0
Corrélations entre taux d'inflation	-4	8
Instruments de crédit et dérivés	-5	11
Corrélation des temps de défaut	-3	3
Variance du taux de recouvrement des sous-jacents d'un émetteur unique	-1	1
Corrélations <i>quanto</i>	0	6
<i>Spreads</i> de crédit	-1	1
Instruments dérivés sur matières premières	0	3
Corrélations entre matières premières	0	3

Il convient de noter que, compte tenu des réfections apportées aux niveaux de valorisation, cette sensibilité est plus élevée dans le sens d'un impact favorable sur les résultats que dans le sens d'un impact défavorable. Par ailleurs, les montants ci-dessus illustrent les incertitudes de valorisation à la date d'évaluation, sur la base de variations raisonnables. Elles ne permettent pas de prévoir ou déduire les variations futures de la juste valeur ou l'impact de conditions de marché extrêmes.

(2) C'est-à-dire reprenant :

- Soit l'écart-type des prix de consensus (TOTEM...) qui contribuent à évaluer le paramètre néanmoins considéré comme non observable ;
- Soit l'écart-type des données historiques utilisées pour évaluer le paramètre.

Note 4

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	30.06.2015				31.12.2014			
	Valorisation par des prix cotés sur des marchés actifs (N1)	Valorisation à l'aide de données observables autres que les prix cotés (N2)	Valorisation utilisant principalement des données non observables de marché (N3)	Total	Valorisation par des prix cotés sur des marchés actifs (N1)	Valorisation à l'aide de données observables autres que les prix cotés (N2)	Valorisation utilisant principalement des données non observables de marché (N3)	Total
<i>(En M EUR)</i>								
Portefeuille de transaction								
Obligations et autres instruments de dettes	52 634	8 545	336	61 515	59 216	7 661	857	67 734
Actions et autres instruments de capitaux propres ⁽¹⁾	82 239	6 182	-	88 421	84 971	5 193	-	90 164
Autres actifs financiers	15	133 767	352	134 134	18	120 861	343	121 222
Sous-total portefeuille de transaction	134 888	148 494	688	284 070	144 205	133 715	1 200	279 120
<i>dont titres prêtés</i>				16 209				11 001
Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat								
Obligations et autres instruments de dettes	10 477	472	62	11 011	9 890	126	66	10 082
Actions et autres instruments de capitaux propres ⁽¹⁾	16 899	838	186	17 923	15 135	731	205	16 071
Autres actifs financiers	-	14 083	1 847	15 930	-	14 659	550	15 209
Actifs distincts pour régimes d'avantages du personnel	-	286	-	286	-	275	-	275
Sous-total actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	27 376	15 679	2 095	45 150	25 025	15 791	821	41 637
<i>dont titres prêtés</i>				-				-
Dérivés de transaction								
Instruments de taux d'intérêts	53	128 712	2 990	131 755	27	142 083	2 401	144 511
<i>Instruments fermes</i>								
Swaps				97 193				104 331
FRA				487				726
<i>Instruments conditionnels</i>								
Options sur marchés organisés				85				178
Options de gré à gré				28 032				32 724
Caps, floors, collars				5 958				6 552
Instruments de change	644	21 541	210	22 395	848	22 039	112	22 999
<i>Instruments fermes</i>				16 841				17 589
<i>Instruments conditionnels</i>				5 554				5 410
Instruments sur actions et indices	-	24 017	476	24 493	292	22 734	477	23 503
<i>Instruments fermes</i>				2 337				1 628
<i>Instruments conditionnels</i>				22 156				21 875
Instruments sur matières premières	-	11 809	385	12 194	-	8 526	370	8 896
<i>Instruments fermes-Futures</i>				10 561				6 613
<i>Instruments conditionnels</i>				1 633				2 283
Dérivés de crédit	-	7 302	154	7 456	-	9 446	116	9 563
Autres instruments financiers à terme	2	382	67	451	8	222	78	308
<i>Instruments sur marchés organisés</i>				289				163
<i>Instruments de gré à gré</i>				162				145
Sous-total dérivés de transaction	699	193 763	4 282	198 744	1 175	205 050	3 554	209 779
Total instruments financiers à la juste valeur par résultat⁽²⁾	162 963	357 936	7 065	527 964	170 405	354 556	5 575	530 536

(1) Y compris les OPCVM.

(2) Dont titres reçus en pension livrée pour 132 872 M EUR au 30 juin 2015 contre 118 870 M EUR au 31 décembre 2014.

Note 4 (suite)

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	30.06.2015				31.12.2014			
	Valorisation par des prix cotés sur des marchés actifs (N1)	Valorisation à l'aide de données observables autres que les prix cotés (N2)	Valorisation utilisant principalement des données non observables de marché (N3)	Total	Valorisation par des prix cotés sur des marchés actifs (N1)	Valorisation à l'aide de données observables autres que les prix cotés (N2)	Valorisation utilisant principalement des données non observables de marché (N3)	Total
<i>(En M EUR)</i>								
Portefeuille de transaction								
Dettes représentées par un titre	-	9 276	7 357	16 633	67	9 579	8 298	17 944
Dettes sur titres empruntés	4 512	51 336	-	55 848	4 203	50 728	-	54 931
Obligations et autres instruments de dettes vendus à découvert	4 425	78	3	4 506	3 133	7	3	3 143
Actions et autres instruments de capitaux propres vendus à découvert	1 390	-	1	1 391	1 584	-	2	1 586
Autres passifs financiers	-	145 951	192	146 143	3	142 955	256	143 214
Sous-total portefeuille de transaction⁽⁴⁾	10 327	206 641	7 553	224 521	8 990	203 269	8 559	220 818
Dérivés de transaction								
Instruments de taux d'intérêts	65	125 231	2 494	127 790	45	142 638	2 341	145 024
<i>Instruments fermes</i>								
Swaps				90 928				102 317
FRA				501				843
<i>Instruments conditionnels</i>								
Options sur marchés organisés				106				186
Options de gré à gré				29 839				34 372
Caps, floors, collars				6 416				7 306
Instruments de change	482	22 682	20	23 184	1 103	22 709	50	23 862
<i>Instruments fermes</i>				17 569				18 383
<i>Instruments conditionnels</i>				5 615				5 479
Instruments sur actions et indices	93	27 123	847	28 063	718	25 452	1 414	27 584
<i>Instruments fermes</i>				2 367				1 816
<i>Instruments conditionnels</i>				25 696				25 768
Instruments sur matières premières	-	11 792	214	12 006	-	8 198	211	8 409
<i>Instruments fermes-Futures</i>				10 123				5 964
<i>Instruments conditionnels</i>				1 883				2 445
Dérivés de crédit	-	7 090	284	7 374	-	9 223	272	9 495
Autres instruments financiers à terme	12	939	1	952	11	846	1	858
<i>Instruments sur marchés organisés</i>				28				32
<i>Instruments de gré à gré</i>				924				826
Sous-total dérivés de transaction	652	194 857	3 860	199 369	1 877	209 066	4 289	215 232
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat⁽⁴⁾⁽⁵⁾	155	28 437	20 527	49 119	149	26 756	17 375	44 280
Total instruments financiers à la juste valeur par résultat⁽⁵⁾	11 134	429 935	31 940	473 009	11 016	439 091	30 223	480 330

(3) Dont titres donnés en pension livrée pour 144 978 M EUR au 30 juin 2015 contre 141 545 M EUR au 31 décembre 2014.

MONTANT REMBOURSABLE À MATURITÉ DES PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR SUR OPTION PAR RÉSULTAT

	30.06.2015			31.12.2014		
	Juste valeur	Montant remboursable à maturité	Différence entre la juste valeur et le montant remboursable à maturité	Juste valeur	Montant remboursable à maturité	Différence entre la juste valeur et le montant remboursable à maturité
<i>(En M EUR)</i>						
Total passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat⁽⁴⁾⁽⁵⁾	49 119	48 773	346	44 280	43 767	513

(4) La variation de juste valeur attribuable au risque de crédit propre a généré un produit de 409 M EUR au 30 juin 2015.

Les écarts de réévaluation liés au risque de crédit émetteur du Groupe sont évalués à l'aide de modèles tenant compte des conditions les plus récentes de refinancement effectif du groupe Société Générale sur les marchés et de la maturité résiduelle des passifs concernés.

(5) Dont 42 561 M EUR d'émissions structurées au 30 juin 2015.

Note 4 suite

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

MOUVEMENTS SUR LES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT DONT LA VALORISATION EST BASÉE SUR DES PARAMÈTRES NON OBSERVABLES (NIVEAU 3)

	Portefeuille de transaction			Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat			Instruments dérivés de transaction						Total instruments financiers à la juste valeur par résultat
	Obligations et autres instruments de dettes	Actions et autres instruments de capitaux propres	Autres actifs financiers	Obligations et autres instruments de dettes	Actions et autres instruments de capitaux propres	Autres actifs financiers	Instruments dérivés de taux d'intérêts	Instruments dérivés de change	Instruments dérivés sur actions et indices	Instruments dérivés sur matières premières	Dérivés de crédit	Autres instruments financiers à terme	
(En M EUR)													
Solde au 1^{er} janvier 2015	857	-	343	66	205	550	2 401	112	477	370	116	78	5 575
Acquisitions	205	-	-	-	8	1 412	133	10	148	1	-	-	1 917
Cessions / Remboursements	(732)	-	(22)	(4)	(27)	(60)	(719)	(7)	(64)	-	(4)	-	(1 639)
Transfert vers Niveau 2	(12)	-	-	-	-	(16)	(22)	(8)	(6)	-	-	-	(64)
Transfert depuis Niveau 2	1	-	-	-	-	-	199	-	21	-	6	-	227
Gains et pertes de la période ⁽⁶⁾	10	-	4	-	(4)	(63)	906	101	(135)	(2)	32	(16)	833
Différences de change	7	-	27	-	4	24	92	2	35	16	4	5	216
Solde au 30 juin 2015	336	-	352	62	186	1 847	2 990	210	476	385	154	67	7 065

(6) Les gains et pertes de la période sont inscrits dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat » du compte de résultat.

MOUVEMENTS SUR LES PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT DONT LA VALORISATION EST BASÉE SUR DES PARAMÈTRES NON OBSERVABLES (NIVEAU 3)

	Portefeuille de transaction				Instruments dérivés de transaction						Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	Total instruments financiers à la juste valeur par résultat
	Dettes représentées par un titre	Dettes sur titres empruntés	Actions et autres instruments de capitaux propres vendus à	Autres passifs financiers	Instruments dérivés de taux d'intérêts	Instruments dérivés de change	Instruments dérivés sur actions et indices	Instruments dérivés sur matières premières	Dérivés de crédit	Autres instruments financiers à terme		
(En M EUR)												
Solde au 1^{er} janvier 2015	8 298	-	5	256	2 341	50	1 414	211	272	1	17 375	30 223
Emissions	351	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 587	4 938
Rachats / reventes	(453)	-	-	(11)	126	(2)	(359)	-	(5)	-	548	(156)
Remboursements	(1 522)	-	-	-	(1)	-	-	-	-	-	(2 854)	(4 377)
Transfert vers Niveau 2	(477)	-	(3)	(55)	(129)	(12)	(87)	-	(1)	-	(412)	(1 176)
Transfert depuis Niveau 2	83	-	-	-	4	-	10	1	6	-	496	600
Gains et pertes de la période ⁽⁷⁾	898	-	2	(5)	118	(16)	(164)	(4)	8	-	153	990
Différences de change	179	-	-	7	35	-	33	6	4	-	634	898
Solde au 30 juin 2015	7 357	-	4	192	2 494	20	847	214	284	1	20 527	31 940

(7) Les gains et pertes de la période sont inscrits dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat » du compte de résultat.

Note 5

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	30.06.2015				31.12.2014			
	Valorisation par des prix cotés sur des marchés actifs (N1)	Valorisation à l'aide de données observables autres que les prix cotés (N2)	Valorisation utilisant principalement des données non observables de marché (N3)	Total	Valorisation par des prix cotés sur des marchés actifs (N1)	Valorisation à l'aide de données observables autres que les prix cotés (N2)	Valorisation utilisant principalement des données non observables de marché (N3)	Total
<i>(En M EUR)</i>								
Activité courante								
Obligations et autres instruments de dettes	113 754	14 813	337	128 904	113 741	14 453	327	128 521
<i>dont dépréciation</i>				(255)				(268)
Actions et autres instruments de capitaux propres ⁽¹⁾	13 411	1 360	90	14 861	11 543	1 556	82	13 181
<i>dont créances rattachées</i>				1				1
<i>dont perte de valeur</i>				(372)				(1 245)
Sous-total activité courante	127 165	16 173	427	143 765	125 284	16 009	409	141 702
Titres actions détenus à long terme	303	174	1 520	1 997	158	404	1 458	2 020
<i>dont créances rattachées</i>				8				8
<i>dont perte de valeur</i>				(533)				(525)
Total des actifs financiers disponibles à la vente	127 468	16 347	1 947	145 762	125 442	16 413	1 867	143 722
<i>dont titres prêtés</i>				4				19

(1) Y compris les OPCVM.

MOUVEMENTS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	1er semestre 2015
<i>(En M EUR)</i>	
Solde au 1er janvier 2015	143 722
Acquisitions	36 816
Cessions / remboursements ⁽²⁾	(33 829)
Variations de périmètre et autres	(455)
Gains et pertes sur variations de juste valeur de la période comptabilisés en capitaux propres	(3 036)
Variation des dépréciations sur titres à revenu fixe comptabilisée en résultat	13
<i>Dont : augmentation</i>	-
<i>reprise</i>	14
<i>autres</i>	(1)
Pertes de valeur sur titres à revenu variable comptabilisées en résultat	(86)
Variation des créances rattachées	(104)
Différences de change	2 721
Solde au 30 Juin 2015	145 762

(2) Les cessions sont valorisées selon la méthode du coût moyen pondéré.

VARIATION DU STOCK D'ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE DONT LA VALORISATION EST BASÉE SUR DES PARAMÈTRES NON OBSERVABLES (NIVEAU 3)

	Obligations et autres instruments de dettes	Actions et autres instruments de capitaux propres	Titres actions détenus à long terme	Total
<i>(En M EUR)</i>				
Solde au 1er janvier 2015	327	82	1 458	1 867
Acquisitions	142	1	33	176
Cessions / remboursements	(57)	(2)	(18)	(77)
Transfert vers Niveau 2	(76)	-	(2)	(78)
Gains et pertes sur variations de juste valeur de la période comptabilisés en capitaux propres	-	(6)	5	(1)
Pertes de valeur sur titres à revenu variable comptabilisées en résultat	-	(1)	-	(1)
Variation des créances rattachées	1	-	-	1
Différences de change	-	5	14	19
Variations de périmètre et autres	-	11	30	41
Solde au 30 juin 2015	337	90	1 520	1 947

Note 6

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(En M EUR)	30.06.2015	31.12.2014
Comptes et prêts		
à vue et au jour le jour		
Comptes ordinaires	35 036	23 625
Prêts et comptes au jour le jour et autres	4 025	3 304
à terme		
Prêts et comptes à terme ⁽¹⁾	21 567	21 083
Prêts subordonnés et participatifs	454	482
Créances rattachées	132	153
Total brut	61 214	48 647
Dépréciation		
Dépréciation sur créances individualisées	(37)	(27)
Réévaluation des éléments couverts	127	39
Total net	61 304	48 659
Titres reçus en pension livrée	28 471	32 050
Total	89 775	80 709
Juste valeur des prêts et créances sur les établissements de crédit	90 330	81 742

(1) Au 30 juin 2015, le montant des créances individuelles présentant un risque avéré s'élève à 74 M EUR contre 89 M EUR au 31 décembre 2014.

Note 7

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

(En M EUR)	30.06.2015	31.12.2014
Prêts et avances à la clientèle		
Créances commerciales	9 530	9 616
Autres concours à la clientèle ⁽¹⁾	328 810	312 448
<i>dont crédits de trésorerie</i>	96 717	89 047
<i>dont crédits à l'exportation</i>	12 115	10 815
<i>dont crédits à l'équipement</i>	50 710	51 023
<i>dont crédits à l'habitat</i>	111 304	106 618
<i>dont autres crédits</i>	57 964	54 945
Comptes ordinaires débiteurs	21 545	20 113
Créances rattachées	1 674	2 013
Total brut	361 559	344 190
Dépréciation		
Dépréciation sur créances individualisées	(14 289)	(13 949)
Dépréciation sur groupes d'actifs homogènes	(1 287)	(1 254)
Réévaluation des éléments couverts	457	592
Total net	346 440	329 579
Valeurs reçues en pension	238	263
Titres reçus en pension livrée	23 508	14 526
Total des prêts et créances sur la clientèle	370 186	344 368
Juste valeur des prêts et créances sur la clientèle	373 416	348 506

(1) Au 30 juin 2015, le montant des créances individuelles présentant un risque avéré s'élève à 24 358 M EUR contre 23 723 M EUR au 31 décembre 2014.

Note 8

AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

AUTRES ACTIFS

(En M EUR)	30.06.2015	31.12.2014
Dépôts de garantie versés ⁽¹⁾	33 665	33 494
Comptes de règlements débiteurs sur opérations sur titres	9 851	7 144
Charges payées ou comptabilisées d'avance	663	556
Autres débiteurs divers	27 746	24 273
Total brut	71 925	65 467
Dépréciation	(245)	(229)
Total net	71 680	65 238

(1) Il s'agit principalement de dépôts de garantie versés sur instruments financiers.

AUTRES PASSIFS

(En M EUR)	30.06.2015	31.12.2014
Dépôts de garantie reçus ⁽²⁾	44 165	41 222
Comptes de règlement créditeurs sur opérations sur titres	13 511	6 909
Autres opérations sur titres	16	16
Charges à payer sur engagements sociaux	2 695	2 761
Produits constatés d'avance	1 762	1 558
Autres créditeurs divers*	27 551	22 565
Total	89 700	75 031

(2) Il s'agit principalement de dépôts de garantie reçus sur instruments financiers.

* Montant retraité par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRIC 21 qui s'applique de façon rétrospective. Le montant des *Autres créditeurs divers* s'élève à 22 565 M EUR contre 22 658 M EUR.

Note 9

ÉCARTS D'ACQUISITION

Le tableau ci-dessous présente l'évolution sur le premier semestre 2015 des valeurs nettes des écarts d'acquisition des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) depuis le 31 décembre 2014.

(En M EUR)	Valeur nette au 31.12.2014	Acquisitions et autres augmentations	Cessions	Pertes de valeur	Valeur nette au 30.06.2015
Banque de détail en France	798	14	-	-	812
Réseaux Société Générale	287	14			301
Crédit du Nord	511				511
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	2 686	13	-	-	2 699
Europe	1 910				1 910
Russie	-				-
Afrique, Asie, Bassin méditerranéen et Outre-mer	254				254
Assurances	10				10
Financement d'équipement professionnel	335				335
Services Financiers Location automobile	177	13			190
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	847	-	-	-	847
Activités de Marchés et Services aux Investisseurs*	488				488
Financement et Conseil*	32				32
Gestion d'Actifs et Banque Privée*	327				327
TOTAL	4 331	27	-	-	4 358

* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014 suite à la réorganisation du pilier Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs intervenue en 2015 :

- l'ancienne UGT Banque de Financement et d'Investissement disparaît et ses activités sont désormais réparties au sein des deux nouvelles UGT "Financement et Conseil" et "Activités de Marchés et Services aux Investisseurs". Cette dernière intègre également l'activité Métier Titres ;

- l'UGT Gestion d'Actifs et Banque Privée intègre désormais l'ancienne UGT Banque Privée et la gestion d'actifs.

Le Groupe a effectué cette réallocation sur la base des capitaux propres normatifs des activités composant les UGT.

Note 9 (suite)

ÉCARTS D'ACQUISITION

Le tableau ci-dessous détaille le résultat des réallocations à l'ouverture des valeurs nettes d'écarts d'acquisition au sein du pilier Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs entre les anciennes UGT présentées en colonnes et les nouvelles UGT présentées en lignes :

(En M EUR)	Banque Privée	Métier Titres	Banque de Financement et d'Investissement	Valeur nette au 31.12.2014
Activités de Marchés et Services aux Investisseurs		471	17	488
Financement et Conseil			32	32
Gestion d'Actifs et Banque Privée	327			327
Total	327	471	49	847

Au 30 juin 2015, les écarts d'acquisition sont répartis au sein des 11 UGT suivantes :

Pilier	Activités
Banque de détail en France	
Réseaux Société Générale	Réseau de banque de détail Société Générale, activités de banque en ligne Boursorama, crédit à la consommation et à l'équipement en France et service de gestion de flux et de paiements
Crédit Du Nord	Réseau de banque de détail du Crédit du Nord et de ses 7 banques régionales
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	
Europe	Banque de détail et crédit à la consommation en Europe incluant notamment l'Allemagne (Hanseatic bank, BDK), l'Italie (Fiditalia), la Roumanie (BRD), la République tchèque (KB, Essox) et la Pologne (Eurobank)
Russie	Groupe bancaire intégré incluant les marques Rosbank et ses filiales DeltaCredit et Rusfinance
Afrique, Asie, Bassin méditerranéen et Outre-mer	Banque de détail et crédit à la consommation dans la zone Afrique, Asie, Bassin méditerranéen et Outre-mer incluant notamment le Maroc (SGMB), l'Algérie, la Tunisie (UIB), le Cameroun (SGBC), la Côte d'Ivoire (SGBCI), Chine (SG China) et le Sénégal
Assurances	Activités d'assurance vie et dommages en France et à l'international (principalement Sogecap, Sogessur et Oradéa Vie)
Financement d'équipement professionnel	Financement des ventes et des équipements professionnels au sein de Société Générale Equipment Finance
Services Financiers Location automobile	Services de location longue durée de véhicules et de gestion de flottes automobiles (ALD Automotive)
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	
Activités de Marchés et Services aux Investisseurs	Solutions de marché aux entreprises, institutions financières, secteur public, <i>family offices</i> , gamme complète de services titres et services de compensation, d'exécution et de prime <i>brokerage</i>
Financement et Conseil	Conseil et financement aux entreprises, institutions financières, secteur public
Gestion d'Actifs et Banque Privée	Gestion d'Actifs et Solutions de gestion de fortune en France et à l'international

Les tests de dépréciation ont été réalisés avant la réallocation des goodwill dans les nouvelles UGT. Ils n'ont pas conduit à déprécier les écarts d'acquisition au 30 juin 2015.

Note 10

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2015	31.12.2014
Dettes à vue et au jour le jour		
Dépôts et comptes ordinaires	15 631	14 767
Comptes et emprunts au jour le jour et autres	7 534	2 560
Sous-total	23 165	17 327
Dettes à terme		
Emprunts et comptes à terme	56 457	49 963
Valeurs données en pension à terme	47	44
Sous-total	56 504	50 007
Dettes rattachées	102	128
Réévaluation des éléments couverts	150	188
Titres donnés en pension	22 545	23 640
Total	102 466	91 290
Juste valeur des dettes envers les établissements de crédit	102 733	91 577

Note 11

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

(En M EUR)	30.06.2015	31.12.2014
Comptes d'épargne à régime spécial		
A vue	61 077	57 550
A terme	23 300	22 235
Sous-total	84 377	79 785
Autres dépôts clientèle à vue		
Sociétés et entrepreneurs individuels	75 786	62 267
Particuliers	54 314	50 515
Clientèle financière	36 470	32 539
Autres ⁽¹⁾	10 444	12 022
Sous-total	177 014	157 343
Autres dépôts clientèle à terme		
Sociétés et entrepreneurs individuels	41 586	44 557
Particuliers	15 612	16 055
Clientèle financière	24 077	20 704
Autres ⁽¹⁾	9 428	7 909
Sous-total	90 703	89 225
Dettes rattachées	1 360	889
Réévaluation des éléments couverts	369	433
Total dépôts clientèle	353 823	327 675
Valeurs données en pension à la clientèle	31	89
Titres donnés en pension à la clientèle	23 392	21 971
Total	377 246	349 735
Juste valeur des dettes envers la clientèle	378 198	349 810

(1) Ces postes incluent les dépôts relatifs aux gouvernements et administrations centrales.

Note 12

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2015	31.12.2014
Bons de caisse	1 221	947
Emprunts obligataires	22 793	22 255
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	82 153	81 890
Dettes rattachées	665	970
Sous-total	106 832	106 062
Réévaluation des éléments couverts	2 144	2 596
Total	108 976	108 658
<i>Dont montant des dettes à taux variable</i>	<i>31 502</i>	<i>32 099</i>
Juste valeur des dettes représentées par un titre	112 954	110 261

Note 13

DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS

1. DÉPRÉCIATIONS D'ACTIFS

(En M EUR)	Stock au 31.12.2014	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Change et variations de périmètre	Stock au 30.06.2015
Etablissements de crédit	27	1	(10)	(9)	(3)	22	37
Crédits à la clientèle	13 949	3 120	(2 178)	942	(967)	365	14 289
Créances de location financement et assimilées	809	351	(306)	45	(40)	(17)	797
Groupes d'actifs homogènes	1 256	258	(229)	29	-	4	1 289
Actifs disponibles à la vente ^{(1) (2)}	2 038	86	(971)	(885)	(7)	14	1 160
Autres ⁽¹⁾	534	103	(65)	38	(26)	19	565
Total	18 613	3 919	(3 759)	160	(1 043)	407	18 137

(1) Dont 18 M EUR de dotations nettes relatives au risque de contrepartie.

(2) Dont dotations aux dépréciations sur titres à revenu variable hors activité assurance pour 23 M EUR et qui se décomposent comme suit :

- Perte de valeur sur titres non dépréciés au 31 décembre 2014 : 12 M EUR ;
- Perte de valeur complémentaire sur les titres déjà dépréciés au 31 décembre 2014 : 11 M EUR.

2. PROVISIONS

(En M EUR)	Stock au 31.12.2014	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Ecarts actuariels	Change et variations de périmètre	Stock au 30.06.2015
Provisions sur engagements hors-bilan avec les établissements de crédit	12	10	-	10	-	-	(9)	13
Provisions sur engagements hors-bilan avec la clientèle	304	217	(205)	12	-	-	12	328
Provisions sur avantages du personnel	1 811	158	(217)	(59)	-	(152)	26	1 626
Provisions fiscales	298	53	(38)	15	(37)	-	4	280
Autres provisions ⁽³⁾	2 067	384	(70)	314	(56)	-	(16)	2 309
Total	4 492	822	(530)	292	(93)	(152)	17	4 556

(3) Dont :

- dotations nettes relatives au coût du risque pour 238 M EUR, comprenant essentiellement des dotations aux provisions pour litiges ;
- dotations nettes relatives aux provisions PEL/CEL pour 75 M EUR au 30 juin 2015 pour les Réseaux France.

3. PROVISIONS TECHNIQUES DES ENTREPRISES D'ASSURANCE

(En M EUR)	30.06.2015	31.12.2014
Provisions techniques des contrats d'assurance en unités de compte	20 320	18 087
Provisions techniques des autres contrats d'assurance-vie	77 175	75 360
Provisions techniques des contrats d'assurance non-vie	1 112	1 098
Participation aux bénéfices différée passive	7 341	8 753
Total	105 948	103 298
Part des réassureurs	(274)	(282)
Provisions techniques (y compris participation aux bénéfices différée) nettes de la part des réassureurs	105 674	103 016

Conformément à la norme IFRS 4 et aux principes du Groupe, le Liability Adequacy Test (LAT) sur la suffisance des passifs a été réalisé au 30 juin 2015. Ce test a pour objectif de vérifier que les passifs d'assurance comptabilisés sont suffisants, en utilisant les estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance. Il s'effectue sur la base de modèles stochastiques similaires à ceux utilisés pour nos modèles de gestion actif-passif. Le résultat de ce test au 30 juin 2015 est probant.

Note 14

PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

<i>(En M EUR)</i>	1er semestre 2015	2014	1er semestre 2014
Opérations avec les établissements de crédit	715	1 281	682
Comptes à vue et prêts interbancaires	589	1 073	596
Titres et valeurs reçus en pension	126	208	86
Opérations avec la clientèle	6 561	13 844	6 918
Créances commerciales	302	570	270
Autres concours à la clientèle	5 916	12 520	6 311
Comptes ordinaires débiteurs	316	703	316
Titres et valeurs reçus en pension	27	51	21
Opérations sur instruments financiers	4 641	8 151	3 795
Actifs financiers disponibles à la vente	1 414	3 042	1 471
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	83	141	66
Prêts de titres	9	16	7
Dérivés de couverture	3 135	4 952	2 251
Opérations de location financement	606	1 256	634
Location financement immobilier	116	250	127
Location financement mobilier	490	1 006	507
Total produits d'intérêts	12 523	24 532	12 029
<i>Dont produits d'intérêts relatifs à des actifs financiers dépréciés</i>	<i>218</i>	<i>476</i>	<i>255</i>
Opérations avec les établissements de crédit	(862)	(1 129)	(521)
Emprunts interbancaires	(785)	(994)	(449)
Titres et valeurs donnés en pension	(77)	(135)	(72)
Opérations avec la clientèle	(2 983)	(6 118)	(2 972)
Comptes d'épargne à régime spécial	(603)	(1 231)	(602)
Autres dettes envers la clientèle	(2 365)	(4 778)	(2 353)
Titres et valeurs donnés en pension	(15)	(109)	(17)
Opérations sur instruments financiers	(4 134)	(7 286)	(3 564)
Dettes représentées par des titres	(1 023)	(2 179)	(1 176)
Dettes subordonnées et convertibles	(218)	(508)	(189)
Emprunts de titres	(12)	(24)	(12)
Dérivés de couverture	(2 881)	(4 575)	(2 187)
Autres charges d'intérêts	-	-	(1)
Total charges d'intérêts⁽¹⁾	(7 979)	(14 533)	(7 058)

(1) Ces charges intègrent le coût de refinancement des instruments financiers à la juste valeur par résultat, dont les résultats sont classés en gains ou pertes nets sur ces instruments (Cf. Note 16). Dans la mesure où les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination, le résultat net des activités sur instruments financiers à la juste valeur par résultat doit être appréhendé globalement.

Note 15

PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS

<i>(En M EUR)</i>	1er semestre 2015	2014	1er semestre 2014
Produits de commissions			
Opérations avec les établissements de crédit	66	120	62
Opérations avec la clientèle	1 275	2 595	1 279
Opérations sur titres	315	618	311
Opérations sur marchés primaires	175	255	157
Opérations de change et sur instruments financiers dérivés	679	930	279
Engagements de financement et de garantie	369	731	361
Prestations de services	1 956	3 623	1 802
Autres	147	287	138
Total des produits	4 982	9 159	4 389
Charges de commissions			
Opérations avec les établissements de crédit	(61)	(113)	(44)
Opérations sur titres	(414)	(669)	(330)
Opérations de change et sur instruments financiers dérivés	(549)	(817)	(288)
Engagements de financement et de garantie	(37)	(78)	(41)
Autres	(480)	(1 007)	(485)
Total des charges	(1 541)	(2 684)	(1 188)

Note 16

GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

<i>(En M EUR)</i>	1er semestre 2015	2014	1er semestre 2014
Résultat net sur actifs financiers non dérivés de transaction	7 089	7 186	5 384
Résultat net sur actifs financiers à la juste valeur sur option	671	2 479	2 293
Résultat net sur passifs financiers non dérivés de transaction	(2 575)	(3 065)	(3 178)
Résultat net sur passifs financiers à la juste valeur sur option	(20)	(4 894)	(3 959)
Résultat sur instruments financiers dérivés de transaction	(2 986)	2 038	2 178
Résultat net sur instruments financiers dérivés de couverture de juste valeur	(2 575)	6 533	2 133
Réévaluation des éléments couverts attribuable aux risques couverts	2 755	(5 839)	(2 507)
Part inefficace de la couverture de flux de trésorerie	-	2	1
Résultat net des opérations de change	1 556	41	(258)
Total⁽¹⁾⁽²⁾	3 915	4 481	2 087

(1) Dans la mesure où les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination, le résultat net des activités sur instruments financiers à la juste valeur par résultat doit être appréhendé globalement. Il convient de noter que les résultats ci-dessus n'intègrent pas le coût de refinancement de ces instruments financiers, qui est présenté parmi les charges et produits d'intérêts.

(2) Comprenant :

- +17 M EUR au titre du risque de contrepartie dans la valeur des actifs financiers dérivés (Credit Valuation Adjustment – CVA), contre -7 M EUR en 2014 et +95 M EUR au 1er semestre 2014 ;
- +5 M EUR au titre du risque de crédit propre dans la valorisation des passifs financiers dérivés (Debt Valuation Adjustment – DVA), contre 38 M EUR en 2014 et +3 M EUR au 1er semestre 2014 ;
- et -19 M EUR au titre de l'impact lié au financement de ces opérations (Funding Valuation Adjustment – FVA), contre -52 M EUR en 2014 et -34 M EUR au 1er semestre 2014.

Le montant restant à comptabiliser dans le compte de résultat dû à la différence entre le prix de transaction et le montant qui serait déterminé à cette date au moyen de techniques de valorisation, diminué des montants enregistrés dans le compte de résultat après la comptabilisation initiale, se présente dans le tableau ci-dessous. Ce montant est enregistré en compte de résultat au fur et à mesure de l'écoulement du temps ou lorsque les paramètres deviennent observables.

<i>(En M EUR)</i>	1er semestre 2015	2014	1er semestre 2014
Montant restant à comptabiliser en résultat en début de période	1 031	1 012	1 012
Montant généré par les nouvelles transactions de la période	356	564	228
Montant enregistré dans le compte de résultat durant la période :	(319)	(545)	(238)
<i>Dont amortissement</i>	(121)	(216)	(101)
<i>Dont passage à des paramètres observables</i>	(12)	(28)	(22)
<i>Dont cessions et arrivées à échéance ou à terminaison</i>	(187)	(302)	(113)
<i>Dont différences de change</i>	1	1	(2)
Montant restant à comptabiliser en résultat en fin de période	1 068	1 031	1 002

Note 17

GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

<i>(En M EUR)</i>	1er semestre 2015	2014	1er semestre 2014
Activité courante			
Plus-value de cession ⁽¹⁾	1 265	694	288
Moins-value de cession ⁽²⁾	(35)	(235)	(25)
Perte de valeur des titres à revenu variable	(67)	(8)	(6)
Participation aux bénéfices sur actifs financiers disponibles à la vente des filiales d'assurance	(1 078)	(166)	(173)
Sous-total	85	285	84
Titres à revenu variable détenus à long terme			
Plus-value de cession	68	47	17
Moins-value de cession	-	(1)	(1)
Perte de valeur des titres à revenu variable	(19)	(25)	(7)
Sous-total	49	21	9
Total	134	306	93

(1) Dont 1 157 M EUR au titre des activités d'assurance au premier semestre 2015.

(2) Dont -16 M EUR au titre des activités d'assurance au premier semestre 2015.

Note 18

FRAIS DE PERSONNEL

(En M EUR)	1er semestre 2015	2014	1er semestre 2014
Rémunérations du personnel	(3 461)	(6 504)	(3 228)
Charges sociales et fiscales	(832)	(1 581)	(803)
Charges de retraite nettes - régimes à cotisations définies	(332)	(657)	(310)
Charges de retraite nettes - régimes à prestations définies	(74)	(95)	(69)
Participation, intéressement, abondement et décote	(120)	(212)	(88)
Total	(4 819)	(9 049)	(4 498)
<i>Dont charges nettes au titre des plans d'avantages en actions</i>	<i>(85)</i>	<i>(241)</i>	<i>(74)</i>

Le nouveau plan offert aux salariés du Groupe au cours de la période se terminant le 30 juin 2015 est brièvement décrit ci-dessous :

Plan d'attribution gratuite d'actions

Emetteur	Société Générale
Année	2015
Type de plan	attribution gratuite d'actions
Autorisation des actionnaires	20.05.2014
Décision du Conseil d'Administration	12.03.2015
Nombre d'actions attribuées	1 233 505
Modalités de règlement	Actions Société Générale
Période d'acquisition des droits	12.03.2015 - 31.03.2017 ⁽¹⁾
Conditions de performance	oui ⁽²⁾
Conditions en cas de départ du Groupe	perte
Conditions en cas de licenciement	perte
Conditions en cas de départ à la retraite	maintien
Cas de décès	maintien 6 mois
Cours du titre à l'attribution (EUR)	42,18
Actions perdues au 30.06.2015	3 348
Actions restantes au 30.06.2015	1 230 157
Nombre d'actions réservées au 30.06.2015	1 230 157
Cours des actions réservées (EUR)	17,12
Valeur des actions réservées (M EUR)	21,06
1 ^{ère} date de cession	01.04.2019
Période d'interdiction de cession	2 ans ⁽¹⁾
Juste valeur (% du cours du titre à l'attribution)	86% pour les résidents français 83% pour les non résidents français
Méthode de valorisation utilisée	Arbitrage

(1) Pour les non-résidents fiscaux français, la période d'acquisition est majorée de deux ans et il n'y a pas de période obligatoire de conservation des titres.

(2) Pour l'ensemble du Groupe hors Boursorama, les conditions sont basées sur l'indicateur de performance suivant : le résultat net part du Groupe (RNPG) du groupe Société Générale.

Pour Boursorama, elles sont basées sur l'indicateur de performance suivant : le résultat net part du Groupe (RNPG) du groupe Boursorama.

Note 19

COÛT DU RISQUE

<i>(En M EUR)</i>	1er semestre 2015	2014	1er semestre 2014
Risque de contrepartie			
Dotations nettes pour dépréciation	(1 047)	(2 496)	(1 285)
Pertes non couvertes	(123)	(266)	(97)
<i>sur créances irrécouvrables</i>	(94)	(229)	(78)
<i>sur autres risques</i>	(29)	(37)	(19)
Récupérations	71	167	95
<i>sur créances irrécouvrables</i>	70	163	92
<i>sur autres risques</i>	1	4	3
Autres risques			
Dotations nettes aux autres provisions ⁽¹⁾	(238)	(372)	(132)
Total	(1 337)	(2 967)	(1 419)

(1) Pour tenir compte de l'évolution d'un ensemble de risques juridiques, dont notamment les enquêtes et procédures en cours avec des autorités américaines et européennes, ainsi que la décision du Conseil d'Etat, en date du 10 décembre 2012, relative au précompte, le Groupe a inscrit à son passif une provision pour litiges qui a fait l'objet au 30 juin 2015 d'une dotation complémentaire de 200 M EUR pour la porter à 1 300 M EUR.

Note 20

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

(En M EUR)	1er semestre 2015	2014*	1er semestre 2014*
Charge fiscale courante	(853)	(1 192)	(670)
Charge fiscale différée*	(114)	(184)	65
Total de la charge d'impôt⁽¹⁾	(967)	(1 376)	(605)

(1) La réconciliation entre le taux d'impôt normatif du Groupe et le taux d'impôt effectif s'analyse comme suit :

	1er semestre 2015	2014*	1er semestre 2014*
Résultat avant impôt, hors résultat des sociétés mises en équivalence et pertes de valeur sur les écarts d'acquisition (En M EUR)*	3 278	4 666	2 432
Taux normal d'imposition applicable aux sociétés françaises (incluant la contribution sociale de 3,3%)	34,43%	34,43%	34,43%
Différences permanentes*	2,34%	5,26%	1,48%
Différentiel sur titres exonérés ou imposés à taux réduit*	-0,41%	-0,55%	-2,93%
Différentiel de taux d'imposition sur les profits taxés à l'étranger*	-6,14%	-7,65%	-7,17%
Effet des pertes de l'exercice non déductibles et de l'utilisation des reports déficitaires*	-0,71%	-2,01%	-0,95%
Taux effectif Groupe*	29,51%	29,48%	24,86%

* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRIC 21 qui s'applique de façon rétrospective :

- Le montant de la *Charge fiscale différée* s'élève à 184 M EUR contre 192 M EUR en 2014 et à 65 M EUR contre 19 M EUR au 1er semestre 2014 ;
- Le montant du *Résultat avant impôt, hors résultat des sociétés mises en équivalence et pertes de valeur sur les écarts d'acquisition* s'élève à 4 666 M EUR contre 4 687 M EUR en 2014 et 2 432 M EUR contre 2 578 M EUR au 1er semestre 2014.

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,33%. S'y ajoutent une contribution sociale de 3,3% (après application d'un abattement de 0,76 M EUR) instaurée en 2000 ainsi qu'une contribution exceptionnelle de 10,7% instaurée pour les exercices 2013 et 2014 (contre 5% pour les exercices 2011 et 2012), pour les sociétés bénéficiaires réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 250 M EUR. La Loi de Finances Rectificative du 8 août 2014 proroge cette contribution exceptionnelle pour l'exercice 2015.

Les plus-values à long terme sur titres de participation sont exonérées sous réserve de la taxation au taux de droit commun d'une quote-part de frais et charges de 12% du montant de la plus-value brute depuis la Loi de Finances 2013.

En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5% sont exonérés sous réserve de la taxation au taux de droit commun d'une quote-part de frais et charges de 5%.

Le taux d'imposition retenu pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés françaises s'élève à 34,43% pour les résultats imposés au taux de droit commun. Pour les résultats imposés au taux réduit, le taux retenu est de 4,13% compte tenu de la nature des opérations concernées.

Note 21

RÉSULTAT PAR ACTION

<i>(En M EUR)</i>	1er semestre 2015	2014	1er semestre 2014
Résultat net part du Groupe*	2 219	2 679	1 248
Résultat net attribuable aux Titres super subordonnés	(219)	(399)	(177)
Résultat net attribuable aux Titres subordonnés à durée indéterminée	4	(7)	(3)
Frais d'émissions relatifs aux Titres subordonnés	-	(14)	(8)
Résultat net relatif au rachat des Titres subordonnés à durée indéterminée	-	6	6
Résultat net attribuable aux actionnaires porteurs d'actions ordinaires*	2 004	2 265	1 066
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ⁽¹⁾	789 747 628	781 283 039	778 706 804
Résultat par action ordinaire (en EUR)*	2,54	2,90	1,37
Nombre moyen de titres ordinaires retenu au titre des éléments dilutifs ⁽²⁾	106 929	173 659	201 525
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat net dilué par action	789 854 557	781 456 698	778 908 329
Résultat dilué par action ordinaire (en EUR)*	2,54	2,90	1,37

* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRIC 21 qui s'applique de façon rétrospective :

- Le résultat par action ordinaire s'élève à 2,90 EUR contre 2,92 EUR au 31 décembre 2014 et à 1,37 EUR contre 1,49 EUR au 30 juin 2014.

- Le résultat dilué par action ordinaire s'élève à 2,90 EUR contre 2,91 EUR au 31 décembre 2014 et à 1,37 EUR contre 1,49 EUR au 30 juin 2014.

(1) Hors actions d'autocontrôle.

(2) Le nombre d'actions retenu dans les éléments dilutifs est calculé selon la méthode du "rachat d'actions" et prend en compte les attributions d'actions gratuites et les plans d'options de souscription d'actions.

Les plans d'options de souscription d'actions ont un effet dilutif dépendant du cours moyen de l'action Société Générale qui s'élève au 30 juin 2015 à 41,59 EUR. Dans ce contexte, au 30 juin 2015, seules les actions attribuées sans condition de performance des plans d'options de souscription d'actions de 2009 et 2010 sont dilutives.

Note 22

INFORMATION SECTORIELLE

INFORMATION SECTORIELLE PAR PÔLE ET SOUS-PÔLE

	Groupe Société Générale			Banque de détail en France			Hors pôles		
	1er semestre 2015	2014*	1er semestre 2014*	1er semestre 2015	2014*	1er semestre 2014*	1er semestre 2015	2014*	1er semestre 2014*
(En M EUR)									
Produit net bancaire	13 222	23 561	11 556	4 208	8 275	4 139	113	(864)	(682)
Charges générales d'exploitation	(8 566)	(16 037)	(7 905)	(2 695)	(5 357)	(2 649)	(33)	(103)	(12)
Résultat brut d'exploitation	4 656	7 524	3 651	1 513	2 918	1 490	80	(967)	(694)
Coût du risque	(1 337)	(2 967)	(1 419)	(413)	(1 041)	(501)	(198)	(403)	(202)
Résultat d'exploitation	3 319	4 557	2 232	1 100	1 877	989	(118)	(1 370)	(896)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	110	213	102	22	45	22	11	20	18
Gains nets sur autres actifs	(41)	109	200	(19)	(21)	(4)	(3)	333	206
Pertes de valeur sur les écarts d'acquisition	-	(525)	(525)	-	-	-	-	-	-
Résultat courant avant impôts	3 388	4 354	2 009	1 103	1 901	1 007	(110)	(1 017)	(672)
Impôts sur les bénéfices	(967)	(1 376)	(605)	(411)	(704)	(375)	37	302	309
Résultat net	2 421	2 978	1 404	692	1 197	632	(73)	(715)	(363)
Participations ne donnant pas le contrôle	202	299	156	-	(7)	(7)	64	89	50
Résultat net part du Groupe	2 219	2 679	1 248	692	1 204	639	(137)	(804)	(413)

	Banque de détail et Services Financiers Internationaux								
	Banque de détail à l'international			Services Financiers Spécialisés aux Entreprises			Assurances		
(En M EUR)	1er semestre 2015	2014*	1er semestre 2014*	1er semestre 2015	2014*	1er semestre 2014*	1er semestre 2015	2014*	1er semestre 2014*
Produit net bancaire	2 480	5 339	2 644	746	1 328	660	410	757	373
Charges générales d'exploitation	(1 645)	(3 263)	(1 644)	(383)	(716)	(358)	(176)	(300)	(158)
Résultat brut d'exploitation	835	2 076	1 000	363	612	302	234	457	215
Coût du risque	(573)	(1 354)	(649)	(47)	(88)	(41)	-	-	-
Résultat d'exploitation	262	722	351	316	524	261	234	457	215
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	8	13	7	13	37	11	-	-	-
Gains nets sur autres actifs	(26)	(198)	3	-	-	-	-	-	-
Pertes de valeur sur les écarts d'acquisition	-	(525)	(525)	-	-	-	-	-	-
Résultat courant avant impôts	244	12	(164)	329	561	272	234	457	215
Impôts sur les bénéfices	(52)	(148)	(74)	(100)	(166)	(83)	(75)	(145)	(69)
Résultat net	192	(136)	(238)	229	395	189	159	312	146
Participations ne donnant pas le contrôle	126	195	104	2	3	2	1	3	-
Résultat net part du Groupe	66	(331)	(342)	227	392	187	158	309	146

	Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs								
	Activités de Marché et Services aux Investisseurs			Financement et Conseil			Gestion d'Actifs et Banque Privée		
(En M EUR)	1er semestre 2015	2014*	1er semestre 2014*	1er semestre 2015	2014*	1er semestre 2014*	1er semestre 2015	2014*	1er semestre 2014*
Produit net bancaire	3 502	5 628	2 904	1 207	2 060	999	556	1 038	519
Charges générales d'exploitation	(2 484)	(4 126)	(2 040)	(742)	(1 303)	(635)	(408)	(869)	(409)
Résultat brut d'exploitation	1 018	1 502	864	465	757	364	148	169	110
Coût du risque	(31)	(35)	(8)	(58)	(40)	(16)	(17)	(6)	(2)
Résultat d'exploitation	987	1 467	856	407	717	348	131	163	108
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	3	-	(3)	(5)	-	-	58	98	47
Gains nets sur autres actifs	(1)	2	-	9	(10)	(8)	(1)	3	3
Pertes de valeur sur les écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat courant avant impôts	989	1 469	853	411	707	340	188	264	158
Impôts sur les bénéfices	(265)	(378)	(224)	(62)	(91)	(58)	(39)	(46)	(31)
Résultat net	724	1 091	629	349	616	282	149	218	127
Participations ne donnant pas le contrôle	6	12	5	2	3	2	1	1	-
Résultat net part du Groupe	718	1 079	624	347	613	280	148	217	127

	Groupe Société Générale		Banque de détail en France		Hors pôles ⁽²⁾			
	30.06.2015	31.12.2014*	30.06.2015	31.12.2014*	30.06.2015	31.12.2014*		
Actifs sectoriels			1 359 510	1 308 138	216 697	201 803	113 393	107 243
Passifs sectoriels ⁽¹⁾			1 299 907	1 249 264	204 809	196 057	87 673	91 070

	Banque de détail et Services Financiers Internationaux							
	Banque de détail à l'international		Services Financiers Spécialisés aux entreprises		Assurance			
(En M EUR)	30.06.2015	31.12.2014*	30.06.2015	31.12.2014*	30.06.2015	31.12.2014*		
Actifs sectoriels			108 898	112 038	30 857	29 104	116 872	113 897
Passifs sectoriels ⁽¹⁾			83 657	85 032	10 398	9 522	111 250	107 676

	Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs							
	Activités de Marché et Services aux Investisseurs		Financement et Conseil		Gestion d'Actifs et Banque Privée			
(En M EUR)	30.06.2015	31.12.2014*	30.06.2015	31.12.2014*	30.06.2015	31.12.2014*		
Actifs sectoriels			649 797	627 786	87 531	83 708	35 465	32 559
Passifs sectoriels ⁽¹⁾			745 971	706 678	26 239	24 659	29 910	28 570

* montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014 suite à :
- l'entrée en vigueur de la norme IFRIC 21 qui s'applique de façon rétrospective,
- une modification du mode de détermination des capitaux propres normatifs des métiers,
- des changements de règles d'allocation au sein du pilier Banque de détail et Services Financiers Internationaux,
- la réorganisation au sein du pilier Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs intervenue sur le 1er semestre 2015.

(1) Les passifs sectoriels correspondent aux dettes (total passif hors capitaux propres).

(2) Les actifs ou passifs ne relevant pas directement de l'activité des pôles sont intégrés dans le bilan du Hors Pôles. Ainsi, les écarts de réévaluation des dettes liés au risque de crédit propre et les écarts de réévaluation des instruments dérivés de crédit couvrant les portefeuilles de prêts et créances sont rattachés au Hors pôles.

Note 22 (suite)

INFORMATION SECTORIELLE

INFORMATION SECTORIELLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

DÉCOMPOSITION DU PNB PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	France			Europe			Amériques			
	1er semestre 2015	2014*	1er semestre 2014*	1er semestre 2015	2014	1er semestre 2014*	1er semestre 2015	2014	1er semestre 2014	
(En M EUR)										
Produits nets d'intérêts et assimilés	2 438	4 531	2 237	2 113	4 500	2 093	(26)	263	213	
Produits nets de commissions	2 067	4 188	2 019	831	1 673	850	283	139	94	
Résultat net des opérations financières	2 112	1 372	679	509	2 347	778	753	884	269	
Autres produits nets d'exploitation	(31)	576	466	653	1 293	632	11	1	(3)	
Produit net bancaire	6 586	10 667	5 401	4 106	9 813	4 353	1 021	1 287	573	

	Asie		Afrique		Océanie		Total					
	1er semestre 2015	2014	1er semestre 2014	1er semestre 2015	2014	1er semestre 2014	1er semestre 2015	2014*	1er semestre 2014*			
(En M EUR)												
Produits nets d'intérêts et assimilés	121	296	116	422	768	386	33	73	35	5 101	10 431	5 080
Produits nets de commissions	66	101	59	169	326	154	25	48	25	3 441	6 475	3 201
Résultat net des opérations financières	642	138	432	30	40	18	3	6	4	4 049	4 787	2 180
Autres produits nets d'exploitation	4	(2)	1	(6)	(4)	(3)	2	4	2	631	1 868	1 095
Produit net bancaire	833	533	608	613	1 130	555	63	131	66	13 222	23 561	11 556

DÉCOMPOSITION DES AGRÉGATS BILANIELS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	France		Europe		Amériques	
	30.06.2015	31.12.2014*	30.06.2015	31.12.2014	30.06.2015	31.12.2014
(En M EUR)						
Actifs sectoriels	1 011 395	943 223	183 182	178 848	111 767	124 468
Passifs sectoriels ⁽³⁾	956 790	929 064	179 668	164 879	113 223	114 212

	Asie		Afrique		Océanie		Total	
	30.06.2015	31.12.2014	30.06.2015	31.12.2014	30.06.2015	31.12.2014	30.06.2015	31.12.2014*
(En M EUR)								
Actifs sectoriels	31 040	38 753	19 421	20 245	2 705	2 601	1 359 510	1 308 138
Passifs sectoriels ⁽³⁾	29 681	20 791	18 008	17 875	2 537	2 443	1 299 907	1 249 264

* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRIC 21 qui s'applique de façon rétrospective.

(3) Les passifs sectoriels correspondent aux dettes (total passif hors capitaux propres).

5.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2015

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Société Générale

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de Société Générale, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 « Principes comptables - Principes et méthodes comptables retenus » qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'interprétation IFRIC 21 « Taxes ».

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 6 août 2015

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

José-Luis Garcia

Isabelle Santenac

6 - Chapitre 7 : Action, capital et éléments juridiques

6.1 Répartition du capital et des droits de vote⁽¹⁾

	30-juin-15			Nombre des
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote*	droits de vote
Plan mondial d'actionnariat salarié	60 509 555	7,51%	12,16%	107 154 710
Grands actionnaires détenant plus de 1,5% du capital ou des droits de vote	20 845 185	2,59%	3,01%	26 540 905
<i>CDC</i>	<i>20 845 185</i>	<i>2,59%</i>	<i>3,01%</i>	<i>26 540 905</i>
Public	715 245 810	88,72%	83,74%	737 854 756
Autodétention	9 566 799	1,19%	1,09%	9 566 799
Autocontrôle	0	0,00%	0,00%	0
Total		100,00%	100,00%	
Base de référence		806 167 349	881 117 170	

* À compter de 2006 et conformément à l'article L. 223-11 du Règlement général de l'AMF, des droits de vote sont associés aux actions d'autocontrôle et d'autodétention pour le calcul du nombre total de droits de vote, mais ces actions sont dépourvues de droit de vote en Assemblée générale.

NB : Les statuts de Société Générale comprennent des seuils déclaratifs à intervalle de 0,5 % à partir de 1,5 %. À fin juin 2015, hors OPCVM et activité de trading d'établissements financiers, aucun autre actionnaire n'a déclaré détenir plus de 1,5 % du capital du Groupe.

(1)Y compris droits de vote double (article 14 des statuts de Société Générale)

The Capital Group Companies, Inc (CGC) a franchi à la hausse le 27 mars 2015, le seuil statutaire de 5% du capital de Société Générale et détenait à cette date 40.441.521 actions représentant autant de droits de vote, soit 5,0225% du capital et 4,6117% des droits de vote. Cette déclaration de franchissement de seuil a fait l'objet d'une publication par l'AMF le 31 mars 2015.

6.2 Règlement intérieur du Conseil d'administration

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION¹

(Mis à jour à effet du 20 mai 2015)

Préambule :

Le Conseil d'administration représente collectivement l'ensemble des actionnaires et agit dans l'intérêt social. Chaque administrateur, quel que soit son mode de désignation, doit agir en toutes circonstances dans l'intérêt social de la Société.

Société Générale applique le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de l'AFEP et du MEDEF. Établissement de crédit, Société Générale est soumis aux dispositions du Code de commerce, du Code monétaire et financier et, plus généralement, aux textes réglementaires applicables au secteur bancaire.

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir les modalités d'organisation et de fonctionnement du Conseil d'administration et de préciser les droits et obligations de ses membres.

Le Conseil d'administration veille à ce que Société Générale dispose d'un dispositif de gouvernance solide comprenant notamment une organisation claire assurant un partage des responsabilités bien défini, transparent et cohérent, des procédures efficaces de détection, de gestion, de suivi et de déclaration des risques auxquels la Société est ou pourrait être exposée, d'un dispositif adéquat de contrôle interne, des procédures administratives et comptables saines et des politiques et pratiques de rémunération permettant et favorisant une gestion saine et efficace des risques.

Article 1^{er} : Attributions du Conseil d'administration

1.1 - Le Conseil d'administration délibère sur toute question relevant de ses attributions légales ou réglementaires et consacre un temps suffisant à l'accomplissement de ses missions.

1.2 - Le Conseil d'administration :

- a) approuve les orientations stratégiques du Groupe, veille à leur mise en œuvre et les revoit au moins une fois par an ;
- b) veille à l'exactitude et la sincérité des comptes sociaux et consolidés et à la qualité de l'information transmise aux actionnaires et au marché ;
- c) approuve et revoit régulièrement les stratégies et politiques régissant la prise, la gestion, le suivi et la réduction des risques auxquels la Société est ou pourrait être exposée, y compris les risques engendrés par l'environnement économique ; s'assure notamment de l'adéquation et de l'efficacité des dispositifs de gestion des risques du Groupe, contrôle l'exposition au risque de ses activités et approuve les limites globales de risques ; s'assure de l'efficacité des mesures correctrices apportées en cas de défaillance ;

¹ * Ce document ne fait pas partie des statuts de Société Générale. Il n'est pas opposable aux tiers. Il ne peut être invoqué par des tiers ou des actionnaires à l'encontre de Société Générale.

- d) procède à l'examen du dispositif de gouvernance, évalue périodiquement son efficacité et s'assure que des mesures correctrices pour remédier aux éventuelles défaillances ont été prises ; s'assure notamment du respect de la réglementation bancaire en matière de contrôle interne ;
- e) détermine les orientations et contrôle la mise en œuvre par les dirigeants effectifs ⁽¹⁾ des dispositifs de surveillance afin de garantir une gestion efficace et prudente de l'établissement, notamment la prévention des conflits d'intérêts ;
- f) approuve les projets d'investissement stratégiques et toute opération, notamment d'acquisition ou de cession, susceptible d'affecter significativement le résultat du Groupe, la structure de son bilan ou son profil de risques.

Cette procédure d'approbation préalable concerne les opérations :

- de croissance organique d'un montant unitaire supérieur à 250 M EUR et non déjà approuvées dans le cadre du budget annuel ou du plan stratégique ;
- de croissance externe d'un montant unitaire supérieur à 3% des fonds propres comptables consolidés du Groupe ou supérieur à 1,50% des fonds propres comptables consolidés du Groupe si ces opérations n'entrent pas dans les priorités de développement approuvées dans le plan stratégique ;
- de cession d'un montant unitaire supérieur à 1,50% des fonds propres comptables consolidés du Groupe ;
- de partenariat comportant une soultte d'un montant supérieur à 1,50% des fonds propres comptables consolidés du Groupe ;
- dégradant substantiellement le profil des risques du Groupe.

Si l'urgence ne permet pas de réunir le Conseil d'administration pour délibérer sur une opération entrant dans les prévisions susmentionnées, le Président met tout en œuvre pour recueillir l'avis de tous les administrateurs avant de prendre la décision.

Le Président apprécie au cas par cas l'opportunité d'une saisine du Conseil d'administration pour délibérer d'une opération n'entrant pas dans les cas susmentionnés.

Le Président fait, lors de chaque Conseil d'administration, un point sur les opérations conclues depuis la précédente réunion ainsi que sur les principaux projets en cours et susceptibles d'être conclus avant le prochain Conseil d'administration ;

- g) contrôle le processus de publication et de communication, la qualité et la fiabilité des informations destinées à être publiées et communiquées ;
- h) délibère préalablement sur les modifications des structures de direction du Groupe et est informé des principales modifications de son organisation ;
- i) délibère au moins une fois par an de son fonctionnement et de celui de ses Comités, ainsi que des conclusions de l'évaluation périodique qui en est faite ;
- j) arrête les principes de la politique de rémunération applicables dans le Groupe, notamment en ce qui concerne les catégories de personnel dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du Groupe et s'assure que les dispositifs de contrôle interne permettent de vérifier que ces principes sont conformes à la réglementation et aux normes professionnelles et sont en adéquation avec les objectifs de maîtrise des risques ;
- k) fixe la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, notamment leur rémunération fixe et variable, y inclus les avantages en nature, les attributions d'options ou d'actions de performance ou de tout instrument de rémunération, ainsi que les avantages postérieurs à l'emploi ;

⁽¹⁾ Personnes désignées comme tel auprès du régulateur (ACPR). Pour Société Générale, il s'agit des dirigeants mandataires sociaux.

- l) débat chaque année des grandes orientations de la politique suivie par le Groupe en matière de ressources humaines, de systèmes d'information et d'organisation ainsi qu'en matière de responsabilité sociale et environnementale ;
- m) délibère une fois par an sur la politique de la Société en matière d'égalité professionnelle et salariale entre hommes et femmes ;
- n) arrête le plan préventif de rétablissement qui est communiqué à la Banque Centrale Européenne et délibère sur tout plan similaire demandé par des autorités de contrôle étrangères ;
- o) répartit les jetons de présence conformément à l'article 15 du présent règlement ;
- p) approuve le chapitre « gouvernement d'entreprise » du Document de référence qui inclut notamment le Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques ainsi la description de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux et des principes applicables à la rémunération des autres personnes régulées ;
- q) se prononce sur la révocation du directeur des risques qui ne peut être démis de ses fonctions sans l'accord préalable du Conseil d'administration.

Article 2 : Compétences/Aptitudes des membres du Conseil d'administration

2.1 - Les membres du Conseil d'administration disposent à tout moment de l'honorabilité, des connaissances, des compétences et de l'expérience nécessaires à l'exercice de leurs fonctions et, collectivement, des connaissances, des compétences et de l'expérience nécessaires à la compréhension des activités de la Société, y compris les principaux risques auxquels elle est exposée.

2.2 - Chaque administrateur veille en permanence à améliorer sa connaissance de la Société et de son secteur d'activité.

Article 3 : Disponibilité des membres du Conseil d'administration

3.1 - Les membres du Conseil d'administration consacrent un temps suffisant à l'exercice de leurs fonctions.

Dans les conditions définies par la législation en vigueur, ils ne peuvent exercer, au sein de toute personne morale, qu'une fonction exécutive et deux fonctions non exécutives ou que quatre fonctions non exécutives. Toutefois, la Banque Centrale Européenne peut autoriser un membre du Conseil d'administration à exercer une fonction non exécutive supplémentaire et les fonctions exercées au sein d'un même groupe sont considérées comme une seule fonction.

3.2 - Tout administrateur ayant une fonction exécutive dans le Groupe doit recueillir l'avis du Conseil d'administration avant d'accepter un mandat social dans une société cotée ; l'administrateur doit respecter la procédure prévue à l'article 14 « conflits d'intérêts ».

3.3 - L'administrateur informe le Président à bref délai de toute évolution du nombre de mandats exercés, y compris sa participation à un comité d'un Conseil, ainsi que de tout changement de responsabilité professionnelle.

Il s'engage à mettre son mandat à la disposition du Conseil d'administration en cas de changement significatif dans ses responsabilités professionnelles et mandats.

Il s'engage à démissionner de son mandat lorsqu'il ne s'estime plus en mesure de remplir sa fonction au sein du Conseil d'administration et des Comités dont il est membre.

3.4 - Le Document de référence rend compte de l'assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration et des Comités.

3.5 - L'administrateur assiste aux Assemblées générales des actionnaires.

Article 4 : Déontologie des membres du Conseil d'administration

4.1 - L'administrateur maintient en toutes circonstances son indépendance d'analyse, de jugement, de décision et d'action.

Il s'engage à ne pas rechercher ou accepter tout avantage susceptible de compromettre son indépendance.

4.2 - Chaque administrateur est tenu au respect des dispositions en vigueur du Code monétaire et financier et du Règlement général de l'AMF relatives à la communication et à l'exploitation des informations privilégiées portant sur les titres Société Générale ou ceux de ses filiales ou participations cotées. Il est également tenu au respect de ces mêmes règles pour les titres de sociétés sur lesquelles il disposerait d'informations privilégiées reçues du fait de sa participation au Conseil d'administration de Société Générale.

4.3 - Les administrateurs s'abstiennent d'intervenir sur le marché des titres Société Générale et des titres qui lui sont assimilés ⁽²⁾ pendant les 30 jours calendaires qui précèdent la publication des résultats trimestriels, semestriels et annuels de la Société Générale ainsi que le jour de ladite publication.

Ils s'abstiennent d'effectuer des opérations spéculatives ou à effet de levier sur les titres et, à cet effet :

- conservent les titres acquis pendant au moins deux mois, à compter de leur date d'acquisition ;
- s'abstiennent d'utiliser les instruments financiers susceptibles de permettre de réaliser des opérations spéculatives. Il en est ainsi notamment des opérations sur instruments dérivés.

Les mêmes règles valent pour les opérations réalisées sur les titres d'une société cotée française ou étrangère contrôlée directement ou indirectement par la Société Générale au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce.

Ils portent à la connaissance du Secrétaire du Conseil d'administration toute difficulté d'application qu'ils pourraient rencontrer.

4.4 - Conformément à la réglementation en vigueur, les administrateurs et les personnes ayant des liens étroits avec ces personnes doivent déclarer à l'AMF chaque opération d'acquisition, de cession, de souscription ou d'échange, portant sur des actions Société Générale ou tous autres types d'instruments financiers liés à l'action Société Générale.

Copie de cette déclaration est adressée au Secrétaire du Conseil d'administration. Ces déclarations sont conservées par le Secrétariat Général.

4.5 - Les administrateurs doivent mettre au nominatif les actions Société Générale qu'ils détiennent au titre de l'obligation prévue à l'article 16.

Article 5 : Le Président du Conseil d'administration

5.1 - Le Président convoque et préside les réunions du Conseil d'Administration. Il en fixe le calendrier et l'ordre du jour. Il en organise et dirige les travaux et en rend compte à l'Assemblée Générale. Il préside les Assemblées Générales des actionnaires.

5.2 - Le Président veille au bon fonctionnement des organes de la Société et à la mise en œuvre des meilleures pratiques de gouvernance, notamment en ce qui concerne les comités créés au sein du Conseil d'Administration auxquels il peut assister. Il peut soumettre pour avis des questions à l'examen de ces comités. Il est en charge du rapport sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et la gestion des risques.

5.3 - Il reçoit toute information utile à ses missions. Il est tenu régulièrement informé par le Directeur général et les autres membres de la Direction générale des événements significatifs relatifs à la vie du Groupe. Il peut demander communication de tout document ou information propre à éclairer le Conseil d'Administration. Il peut, à cette même fin, entendre les Commissaires aux comptes et, après en avoir informé le Directeur général, tout cadre de Direction du Groupe.

5.4 - Il s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission et veille à leur bonne information.

5.5 - Il s'exprime seul au nom du Conseil d'Administration, sauf circonstances exceptionnelles ou mandat particulier donné à un autre administrateur.

5.6 - Il consacre ses meilleurs efforts à promouvoir en toute circonstance les valeurs et l'image de la Société. En concertation avec la Direction Générale, il peut représenter le Groupe dans ses relations de haut niveau,

⁽²⁾ par titres assimilés, il faut entendre, d'une part, les titres donnant droit à l'acquéreur, quel que soit le mode d'exercice de ce droit, d'acquiescer ou de céder des actions S.G. ou de percevoir une somme calculée par référence au cours de l'action lors de l'exercice de ce droit et, d'autre part, les actifs majoritairement composés d'actions S.G. ou de titres assimilés (parts de fonds " E " par exemple).

notamment les grands clients, les régulateurs, les grands actionnaires et les pouvoirs publics, tant au niveau national qu'international.

5.7 - Il dispose des moyens matériels nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

5.8 - Le Président n'exerce aucune responsabilité exécutive, celle-ci étant assurée par la Direction générale qui propose et applique la stratégie de l'entreprise, dans les limites définies par la loi et dans le respect des règles de gouvernance de l'entreprise et des orientations fixées par le Conseil d'administration.

Article 6 : Réunions du Conseil d'administration

6.1 - Le Conseil d'administration tient au moins six réunions par an.

6.2 - Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil d'administration par des moyens de visioconférence ou de télécommunication permettant leur identification et garantissant leur participation effective. A cette fin, les moyens retenus transmettent au moins la voix des participants et satisfont à des caractéristiques techniques permettant la retransmission continue et simultanée des délibérations.

Cette disposition n'est pas applicable lorsque le Conseil d'administration est réuni pour procéder aux opérations d'établissement et d'arrêté des comptes sociaux et consolidés annuels et du Rapport de gestion.

6.3 - Les convocations, qui peuvent être transmises par le Secrétaire du Conseil d'administration ou le Secrétaire général, sont faites par lettre, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen, y compris verbalement.

6.4 - Sur décision du Président, les Directeurs généraux délégués ou d'autres cadres de Direction du Groupe ou, le cas échéant, des personnes extérieures dont la présence est utile aux délibérations peuvent assister à tout ou partie des séances du Conseil d'administration.

Article 7 : Information du Conseil d'administration

7.1 - Chaque administrateur reçoit du Président ou du Directeur général tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

7.2 - Le Conseil d'administration est informé par les dirigeants effectifs de l'ensemble des risques significatifs, des politiques de gestion des risques et des modifications apportées à celles-ci.

7.3 - Si nécessaire, en cas d'évolution des risques affectant ou susceptible d'affecter la Société, le directeur des risques peut rendre directement compte au Conseil d'administration.

7.4 - Les réunions du Conseil d'administration et des Comités sont précédées de la mise en ligne ou la mise à disposition en temps utile d'un dossier sur les points de l'ordre du jour qui nécessitent une analyse particulière et une réflexion préalable, chaque fois que le respect de la confidentialité l'autorise.

Les administrateurs reçoivent en outre, entre les réunions, toutes informations utiles, y compris critiques, sur les événements ou opérations significatifs pour la Société. Ils reçoivent notamment les communiqués de presse diffusés par la Société.

Article 8 : Formation des administrateurs

8.1 - La Société consacre les ressources humaines et financières nécessaires à la formation des administrateurs.

8.2 - Des formations aux spécificités de l'activité bancaire sont organisées chaque année.

Chaque administrateur peut bénéficier, à sa nomination ou tout au long de son mandat, des formations qui lui paraissent nécessaires à l'exercice du mandat.

8.3 - Ces formations sont organisées par la Société et sont à la charge de celle-ci.

Article 9 : Les Comités du Conseil d'administration

9.1 - Les délibérations du Conseil d'administration sont préparées, dans certains domaines, par des Comités spécialisés composés d'administrateurs nommés par le Conseil d'administration, qui instruisent les affaires entrant dans leurs attributions et soumettent au Conseil d'administration leurs avis et propositions.

9.2 - Ces Comités sont composés de membres du Conseil d'administration qui n'exercent pas de fonctions de direction au sein de la Société et qui disposent de connaissances adaptées à l'exercice des missions du comité auquel ils participent.

9.3 - Ils disposent des moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions et agissent sous la responsabilité du Conseil d'administration.

9.4 - Ils peuvent, dans l'exercice de leurs attributions respectives, solliciter la communication de toute information pertinente, entendre les dirigeants mandataires sociaux et les cadres de Direction du Groupe et, après en avoir informé le Président, demander la réalisation d'études techniques externes, aux frais de la Société. Ils rendent compte des informations obtenues et des avis recueillis.

9.5 - Les Comités permanents sont au nombre de quatre :

- le Comité d'audit et de contrôle interne ;
- le Comité des risques ;
- le Comité des rémunérations ;
- le Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise.

9.6 - Le Conseil d'administration peut créer un ou plusieurs Comités "ad hoc".

9.7 - Le Comité des risques, le Comité des rémunérations et le Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise peuvent exercer leurs missions pour les sociétés du Groupe sur une base consolidée ou sous-consolidée.

9.8 - La Présidence de chaque Comité est assurée par un Président nommé par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise.

Le Secrétariat de chaque Comité est assuré par une personne désignée par le Président du Comité.

9.9 - Le Président de chaque Comité rend compte au Conseil d'administration des travaux du Comité. Un compte-rendu écrit des travaux des Comités est régulièrement diffusé au Conseil d'administration.

Chaque Comité présente au Conseil d'administration son programme de travail annuel.

9.10 - Chaque Comité donne un avis au Conseil d'administration sur la partie du Document de référence traitant des questions relevant de son champ d'activité et fait un rapport annuel d'activité, soumis à l'approbation du Conseil d'administration, destiné à être inséré dans le Document de référence.

Article 10 : Le Comité d'audit et de contrôle interne

10.1 - Le Comité d'audit et de contrôle interne a pour mission d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières ainsi que le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.

10.2 - Il est notamment chargé :

- a) d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, notamment d'examiner la qualité et la fiabilité des dispositifs en place, de faire toute proposition en vue de leur amélioration et de s'assurer que les actions correctrices ont été mises en place en cas de dysfonctionnement dans le processus ;
- b) d'analyser les projets de comptes qui doivent être soumis au Conseil d'administration, en vue notamment de vérifier la clarté des informations fournies et de porter une appréciation sur la pertinence et la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés ;
- c) de s'assurer de l'indépendance des Commissaires aux comptes, notamment par un examen du détail des honoraires qui leur sont versés par le Groupe ainsi qu'au réseau auquel ils peuvent appartenir et par l'approbation préalable de toute mission n'entrant pas dans le strict cadre du contrôle légal des comptes mais qui en est la conséquence ou l'accessoire, toute autre mission étant exclue ; de conduire la procédure de sélection des Commissaires aux comptes et de donner un avis

au Conseil d'administration sur leur désignation ou leur renouvellement, ainsi que sur leur rémunération ;

- d) d'examiner le programme de travail des Commissaires aux comptes, et plus généralement d'assurer le suivi du contrôle des comptes par les Commissaires aux comptes ;
- e) de porter une appréciation sur la qualité du contrôle interne, notamment la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques, et proposer, en tant que de besoin, des actions complémentaires à ce titre. A cette fin, le Comité, notamment :
 - assure une revue régulière du contrôle interne et du contrôle de la maîtrise des risques des pôles, des directions et des principales filiales ;
 - examine le programme de contrôle périodique du Groupe et le Rapport annuel sur le contrôle interne établi en application de la réglementation bancaire et donne son avis sur l'organisation et le fonctionnement des services de contrôle interne ;
 - examine les lettres de suite adressées par la Commission bancaire et émet un avis sur les projets de réponse à ces lettres.

10.3 - Il peut entendre, dans les conditions qu'il détermine, outre les personnes visées à l'article 9, les Commissaires aux comptes ainsi que les cadres responsables de l'établissement des comptes, du contrôle interne, du contrôle des risques, du contrôle de conformité et du contrôle périodique. Les Commissaires aux comptes sont invités aux réunions du Comité d'audit et de contrôle interne, sauf décision contraire du Comité.

10.4 - Le Comité d'audit et de contrôle interne est composé de trois Administrateurs au moins nommés par le Conseil d'administration, qui présentent des compétences appropriées en matière financière, comptable, d'audit, ou de contrôle interne. Deux-tiers au moins des membres du Comité sont indépendants au sens du Code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise.

Article 11 - Comité des risques

11.1 - Le Comité des risques conseille le Conseil d'administration sur la stratégie globale et l'appétence en matière de risques de toute nature, tant actuels que futurs, et l'assiste lorsque celui-ci contrôle la mise en œuvre de cette stratégie.

11.2 - Il est notamment chargé :

- a) d'examiner les procédures de contrôle des risques et est consulté pour la fixation des limites globales de risques ;
- b) de procéder à un examen régulier des stratégies, politiques, procédures et systèmes permettant de détecter, gérer et suivre le risque de liquidité et de communiquer ses conclusions au Conseil d'administration ;
- c) d'émettre une opinion sur la politique de provisionnement globale du Groupe ainsi que sur les provisions spécifiques de montants significatifs ;
- d) d'examiner les politiques mises en place et les rapports établis pour se conformer à la réglementation bancaire sur le contrôle interne ;
- e) d'examiner la politique de maîtrise des risques et de suivi des engagements hors bilan, au vu notamment de notes préparées à cet effet par la Direction financière, la Direction des Risques et les Commissaires aux comptes ;
- f) d'examiner, dans le cadre de sa mission, si les prix des produits et services mentionnés aux livres II et III du Code monétaire et financier proposés aux clients sont compatibles avec la stratégie en matière de risques de la Société. Lorsque ces prix ne reflètent pas correctement les risques, il en informe le Conseil d'administration et donne son avis sur le plan d'action pour y remédier ;
- g) sans préjudice des missions du Comité des rémunérations, d'examiner si les incitations prévues par la politique et les pratiques de rémunération sont compatibles avec la situation de la Société au regard des risques elle est exposée, de son capital, de sa liquidité ainsi que de la probabilité et de l'échelonnement dans le temps des bénéfices attendus.

11.3 - Il dispose de toute information sur la situation de la Société en matière de risques. Il peut recourir aux services du directeur des risques ou à des experts extérieurs.

11.4 - Il peut entendre, dans les conditions qu'il détermine, outre les personnes visées à l'article 9, les Commissaires aux comptes ainsi que les cadres responsables de l'établissement des comptes, du contrôle interne, du contrôle des risques, du contrôle de conformité et du contrôle périodique.

11.5 - Le Comité des risques est composé de trois Administrateurs au moins nommés par le Conseil d'administration qui disposent de connaissances, de compétences et d'une expertise en matière de risques. Deux-tiers au moins des membres du Comité sont indépendants au sens du code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise.

Article 12 : Le Comité des rémunérations

12.1 - Le Comité des rémunérations prépare les décisions que le Conseil d'administration arrête concernant les rémunérations, notamment celles relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux ainsi que celles qui ont une incidence sur le risque et la gestion des risques dans la Société.

12.2 - Il procède à un examen annuel :

- a) des principes de la politique de rémunération de l'entreprise ;
- b) des rémunérations, indemnités et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux de l'entreprise ainsi que des dirigeants effectifs s'ils sont différents ;
- c) de la politique de rémunération des salariés régulés au sens de la réglementation bancaire.

12.3 - Il contrôle la rémunération du directeur des risques et du responsable de la conformité.

12.4 - Il reçoit toute information nécessaire à sa mission et notamment le rapport annuel transmis à la Banque Centrale Européenne.

12.5 - Il peut être assisté par les services de contrôle interne ou des experts extérieurs.

12.6 - Plus particulièrement, le Comité :

- a) propose au Conseil d'administration, dans le respect de la réglementation applicable aux établissements de crédit, des principes énumérés par le code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise et des normes professionnelles, les principes de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux, et notamment les critères de détermination, la structure et le montant de cette rémunération y compris les indemnités et avantages en nature, de prévoyance ou de retraite et les rémunérations de toute nature perçues de l'ensemble des sociétés du Groupe ; il veille à leur application ;
- b) prépare l'évaluation annuelle de la performance des dirigeants mandataires sociaux ;
- c) propose au Conseil d'administration la politique d'attribution d'actions de performance et d'options de souscription ou d'achat d'actions et donne un avis sur la liste des bénéficiaires ;
- d) prépare les décisions du Conseil d'administration relatives à l'épargne salariale.

12.7 - Il est composé de trois administrateurs au moins et comprend un administrateur élu par les salariés. Deux tiers au moins des membres du Comité sont indépendants au sens du code AFEP-MEDEF⁽⁵⁾. Sa composition lui permet d'exercer un jugement compétent et indépendant sur les politiques et les pratiques de rémunération au regard de la gestion des risques, des fonds propres et des liquidités de la Société.

Article 13 : Le Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise

13.1 - Le Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise :

- a) identifie et recommande au Conseil d'administration des candidats aptes à l'exercice des fonctions d'administrateur ;

⁽⁵⁾ Pour le calcul du taux d'indépendants au sein des comités, le Code AFEP-MEDEF ne prend pas en compte les salariés.

- b) sans préjudice des autres dispositions applicables en la matière, propose au Conseil d'administration un objectif à atteindre en ce qui concerne la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil d'administration. Il élabore une politique ayant pour objet d'atteindre cet objectif ⁽⁶⁾ ;
- c) évalue périodiquement, et au moins une fois par an, la structure, la taille, la composition et l'efficacité des travaux du Conseil d'administration au regard des missions qui lui sont assignées et lui soumet toutes recommandations utiles ;
- d) examine périodiquement les politiques du Conseil d'administration en matière de sélection et de nomination des dirigeants effectifs, des directeurs généraux délégués et du responsable de la filière risques, et formule des recommandations en la matière ;

13.2- Plus particulièrement, le Comité :

- a) est chargé de faire des propositions au Conseil d'administration pour la nomination des administrateurs ainsi que pour la succession des mandataires sociaux, notamment en cas de vacance imprévisible, après avoir diligenté les enquêtes utiles ;
- b) propose au Conseil d'administration les nominations des membres des Comités du Conseil d'administration ;
- c) prépare l'examen par le Conseil d'administration des questions relatives au gouvernement d'entreprise. Il conduit l'évaluation du Conseil d'administration, qui est réalisée chaque année ;
- d) propose au Conseil d'administration la présentation du Conseil d'administration dans le Document de référence et notamment la liste des administrateurs indépendants ;
- e) est informé préalablement de toute nomination de membre du Comité exécutif du Groupe et de responsable d'une Direction fonctionnelle centrale non membre de ce Comité. Il a communication du plan de succession des mêmes dirigeants.

13.3 - Il est composé de trois administrateurs au moins. Deux tiers au moins des membres du Comité sont indépendants au sens du code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise.

Article 14 : Conflits d'intérêts

14.1 - Le Président est en charge de gérer les situations de conflits d'intérêts des dirigeants mandataires sociaux et des autres membres du Conseil d'administration. En tant que de besoin, il en saisit le Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise.

14.2 - L'administrateur informe le Conseil d'administration de tout conflit d'intérêts, y compris potentiel, dans lequel il pourrait directement ou indirectement être impliqué. Il s'abstient de participer aux débats et à la prise de décision sur les sujets concernés. Le Président peut l'inviter à ne pas assister à la délibération.

14.3 - L'administrateur informe le Président et le Président du Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise de son intention d'accepter un nouveau mandat, y compris sa participation à un comité, dans une société cotée n'appartenant pas à un groupe dont il est dirigeant, afin de permettre au Conseil d'administration, sur proposition du Comité, de décider, le cas échéant, qu'une telle nomination serait incompatible avec le mandat d'administrateur de Société Générale.

14.4 - L'administrateur informe le Président du Conseil d'administration de toute condamnation pour fraude, de toute incrimination et/ou sanction publique, et de toute interdiction de gérer ou d'administrer qui aurait été prononcée à son encontre, ainsi que de toute faillite, mise sous séquestre ou liquidation à laquelle il aurait été associé.

14.5 - Chaque administrateur établit une déclaration sur l'honneur relative à l'existence ou non des situations visées aux 14.2 et 14.3 : (i) au moment de son entrée en fonction, (ii) chaque année en réponse à une demande faite par le Secrétaire du Conseil d'administration à l'occasion de la préparation du Document de référence, (iii) à tout moment si le Secrétaire du Conseil d'administration le lui demande, et (iv) dans les dix jours ouvrés suivant la survenance de tout événement rendant en toute ou partie inexacte la précédente déclaration établie par celui-ci.

⁽⁶⁾ L'objectif et la politique des établissements de crédit, ainsi que les modalités de mise en œuvre, sont rendus publics conformément au c) du paragraphe 2 de l'article 435 du règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013.

Article 15 : Jetons de présence

15.1 – Le montant global des jetons de présence est fixé par l'Assemblée Générale. Le Conseil d'administration peut décider de l'utiliser partiellement.

15.2 – Le Président et le Directeur général, lorsqu'il est également administrateur, ne perçoivent pas de jetons de présence.

15.3 – A compter de l'Assemblée Générale 2015, le montant global des jetons de présence est d'abord affecté aux fonctions de Président du Comité des risques et de Président du Comité d'audit et du contrôle interne pour un montant de 50000 euros chacun, puis son solde divisé en une partie fixe égale à 40 % et une partie variable égale à 60 %, au lieu de un tiers et deux tiers précédemment.

15.4 – La partie fixe est ainsi répartie :

15.4.1 – De l'Assemblée Générale 2014 jusqu'à l'Assemblée Générale 2015, le premier Vice-Président bénéficie prorata temporis d'une allocation spéciale égale à 35 % de la partie fixe du montant global annuel des jetons de présence fixé par l'Assemblée Générale.

Le solde est réparti prorata temporis selon les modalités suivantes :

- 1 part pour chaque administrateur ;
- 1 part supplémentaire pour le président du CONOM et celui du COREM ;
- 1 part supplémentaire pour les membres du Comité des risques et ceux du Comité d'audit et du contrôle interne (du 01.01.2015 à l'Assemblée Générale 2015)
- 1 part supplémentaire pour le Président du Comité d'audit et du contrôle interne et celui du Comité des risques (du 01.01.2015 à l'Assemblée Générale 2015) ;
- 2 parts supplémentaires pour les membres du CACIR (avant le 01.01.2015) ;
- 3 parts supplémentaires pour le Président du CACIR (avant le 01.01.2015).

15.4.2 -A compter de l'Assemblée Générale 2015, la partie fixe est répartie prorata temporis selon les modalités suivantes:

- 1 part à chaque administrateur ;
- 0,5 part supplémentaire pour les membres du CONOM et ceux du COREM ;
- 1 part supplémentaire pour le Président du CONOM et celui du COREM
- 1 part supplémentaire pour les membres du Comité des risques et ceux du Comité d'audit et du contrôle interne ;
- 2 parts supplémentaires pour le Président du Comité d'audit et du contrôle interne et celui du Comité des risques.

15.5 - La partie variable des jetons est répartie en fin d'année, en proportion du nombre de séances ou de réunions de travail du Conseil d'administration et de chacun des Comités auxquelles chaque administrateur aura participé. Toutefois, les séances du Comité des rémunérations et du Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise tenues le même jour sont prises en compte pour une seule unité pour les membres communs ; il en est de même pour les séances du Comité d'audit et de contrôle interne et du Comité des risques.

Article 16 : Actions possédées à titre personnel

16.1 - Chaque administrateur nommé par l'Assemblée générale (qu'il soit en nom ou représentant permanent d'une personne morale) doit détenir l'équivalent d'au moins 1 000 actions. Chaque administrateur dispose d'un délai de 6 mois pour détenir les 600 actions prévues par les statuts et d'un délai complémentaire de 6 mois pour porter sa détention à 1000 actions.

16.2 - Chaque administrateur s'interdit de recourir à des opérations de couverture de cours sur ces actions.

Article 17 : Remboursement de frais

17.1 - Les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et de mission des administrateurs, afférents aux réunions du Conseil d'administration, des Comités du Conseil d'administration, de l'Assemblée générale des actionnaires ou de toute autre réunion en relation avec les travaux du Conseil d'administration ou des Comités sont pris en charge ou font l'objet d'un remboursement par Société Générale, sur présentation des justificatifs.

17.2 - Pour le Président, la Société prend en outre en charge les frais nécessaires à l'accomplissement de ses fonctions.

17.3 - Le Secrétaire du Conseil d'administration reçoit et contrôle les pièces justificatives afférentes et veille à la prise en charge ou au remboursement des sommes dues.

Article 18 : Secret

18.1 - Chaque administrateur est tenu par un véritable secret professionnel pour les informations confidentielles qu'il reçoit, les débats auxquels il participe, les décisions prises tant que celles-ci ne sont pas rendues publiques ainsi que pour le sens des opinions exprimées par chacun.

18.2 - Il s'astreint à un devoir de vigilance et d'alerte.

6.3 Liste des informations réglementées publiées au cours des 6 derniers mois

COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES AU TITRE DE L'INFORMATION PERMANENTE

- 15/04/2015 - Rapport sur les politiques et pratiques de rémunération 2014
- 19/05/2015 - Assemblée Générale annuelle et conseil d'administration du 19 mai 2015
- 17/06/2015 - Introduction en bourse d'Amundi
- 18/06/2015 - Société Générale annonce l'acquisition de l'intégralité de la participation de CaixaBank dans Boursorama, ainsi que la signature de l'acquisition par Boursorama de l'intégralité de la participation de Caixa dans SelfTrade Bank

DOCUMENT DE REFERENCE ET ACTUALISATIONS – RAPPORT FINANCIER ANNUEL

- 04/03/2015 - Mise à disposition du document de référence 2015
- 04/03/2015 - Document de référence 2015 – mise à jour du 13 mars 2015
- 11/05/2015 - Première actualisation du Document de référence relatif à l'année 2014, déposée le 11 mai 2015

INFORMATION FINANCIERE TRIMESTRIELLE

- 06/05/2015 - Résultats du 1^{er} trimestre 2015
- 05/08/2015 - Résultats du 2^{ème} trimestre 2015

DECLARATIONS MENSUELLES DU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE ET D' ACTIONS

- 5 formulaires de déclaration

DESCRIPTIFS DES PROGRAMMES DE RACHAT D' ACTIONS ET BILANS DU CONTRAT DE LIQUIDITE

- 11/05/2015 – Descriptif du programme de rachat d'actions
- 21/05/2015 – Avenant au contrat de liquidité
- 02/07/2015 – Bilan semestriel du contrat de liquidité

HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX

- 04/03/2015 – Honoraires des contrôleurs légaux des comptes

COMMUNIQUES DE MISE A DISPOSITION OU DE CONSULTATION DES INFORMATIONS RELATIVES AUX ASSEMBLEES D' ACTIONNAIRES

17/04/2015 – Mise à disposition ou consultation des informations relatives à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 19 mai 2015

7 - Chapitre 8 : Responsable de l'actualisation du Document de référence

7.1 Responsable de l'actualisation du Document de référence

M. Frédéric OUDEA, Directeur général de Société Générale

7.2 Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence 2015 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité constitué par les sections de la présente actualisation listées dans la table de concordance à la section 8.2 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence 2015 et de son actualisation A-02.

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence 2015 ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 460 à 461 et 518 à 519 du document de référence 2015, ainsi que celles incorporées par référence pour les exercices 2012 et 2013, respectivement en pages 385 à 386 et 446 à 447 du Document de référence 2013 et en pages 376 à 377 et 434 à 435 du Document de référence 2014. Les rapports des contrôleurs légaux référant aux comptes consolidés 2014 et 2013 et aux comptes sociaux 2012 contiennent des observations.

Le rapport des contrôleurs légaux référant aux comptes semestriels consolidés résumés du 30 juin 2015, figurant au paragraphe 5.2 de la présente actualisation contient une observation.

Fait à Paris, le 6 août 2015

M. Frédéric OUDEA
Directeur général de Société Générale

7.3 Responsables du contrôle des comptes

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Nom : Société Ernst & Young et Autres
représentée par Mme Isabelle Santenac

Adresse : 1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1

Date de nomination : 22 mai 2012

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Expiration de ce mandat : à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Nom : Société Deloitte et Associés
représentée par M. José-Luis Garcia

Adresse : 185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Date de 1ere nomination : 18 avril 2003

Date de renouvellement : 22 mai 2012

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Expiration de ce mandat : à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

Nom : Société Picarle et Associés

Adresse : 1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1

Date de nomination : 22 mai 2012

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Nom : Société BEAS

Adresse : 7-9 Villa Houssay
92200 Neuilly-sur-Seine

Date de nomination : 22 mai 2012

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Les sociétés Ernst & Young et Autres et Deloitte et Associés sont enregistrées comme Commissaire aux comptes auprès de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles

8 - Chapitre 9 : Table de concordance

8.1 Table de concordance de l'actualisation

Rubriques	Numéros de pages du Document de référence	1 ^{ère} actualisation	2 ^{ème} actualisation
1. PERSONNES RESPONSABLES	552	65	124
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	553	66	125
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES			
3.1. Informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur pour chaque exercice	Chiffres clés p. 5	3	
3.2. Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	NA		11-37
4. FACTEURS DE RISQUE	126-139 ; 144-291	57-63	53-67
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR			
5.1. Histoire et évolution de la Société	4 ; 534		
5.2. Investissements	53		49
6. APERÇU DES ACTIVITÉS	22-23		
6.1. Principales activités	5 ; 42-45	31-33	10-49
6.2. Principaux marchés	5-23 ; 456-459		
6.3. Événements exceptionnels	NA		
6.4. Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	NA		
6.5. Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	2	Sommaire	27
7. ORGANIGRAMME			
7.1. Description sommaire du Groupe	5 ; 22-23		10
7.2. Liste des filiales importantes	27-41 ; 450-455 ; 508-517		10 ; 83
8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS			
8.1. Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	54 ; 410		45
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	294-342		
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT			
9.1. Situation financière	46-52		17 ; 42-48
9.2. Résultat d'exploitation	24-41	4-30	11-37
10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX			
10.1. Informations sur les capitaux de l'émetteur	346-352		74-76 ; 111
10.2. Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	353		77
10.3. Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	49-52		46-48
10.4. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur	535		
10.5. Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3 et 8.1	50-51 ; 54		
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	NA		
12. INFORMATION SUR LES TENDANCES	55-56		
13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	NA		
ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE			
14. ET DIRECTION GÉNÉRALE			
14.1. Conseil d'administration et Direction générale	76-98	34	51-52
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la Direction générale	85		
15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES			
15.1. Montant de la rémunération versée et les avantages en nature	99-123	34-56	
15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	446		

Rubriques	Numéros de pages du Document de référence	1 ^{ère} actualisation	2 ^{ème} actualisation
16.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION		
16.1.	Date d'expiration du mandat actuel	77-82	
16.2.	Contrats de service liant les membres des organes d'administration	NA	
16.3.	Informations sur le Comité de l'audit et le Comité de rémunération de l'émetteur	94-96	
16.4.	Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise	87	
17.	SALARIÉS		
17.1.	Nombre de salariés	313-327	
17.2.	Participations et stock-options des administrateurs	77-81 ; 99-123	103
17.3.	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	327	
18.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES		
18.1.	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	528-529	111
18.2.	Droits de vote différents des actionnaires sus-visés	528-529 ; 535	111
18.3.	Contrôle de l'émetteur	528-529	
18.4.	Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	NA	
19.	OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTES	124-125 ; 446 ; 508-517	
	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE,		
20.	LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR		
20.1.	Informations financières historiques	346-459 ; 464-517 ; 557	
20.2.	Informations financières proforma	NA	
20.3.	États financiers	346-459 ; 464-517	
20.4.	Vérification des informations financières historiques annuelles	140-141 ; 460-461 ; 518-519	
20.5.	Date des dernières informations financières	346 ; 464	68
20.6.	Informations financières intermédiaires	NA	4-30 ; 11-37 ; 68-108
20.7.	Politique de distribution des dividendes	522-525	51
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	281-283	
20.9.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	53	
21.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
21.1.	Capital social	526-535	64 ; 111
21.2.	Acte constitutif et statuts	536-540	64
22.	CONTRATS IMPORTANTS	54	
23.	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	NA	
24.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	535	
25.	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	22-23 ; 450-455 ; 508-517	

8.2 Table de concordance du rapport financier semestriel

En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et à l'article 222-4 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Rapport financier semestriel	N° de page
Etats financiers au 30 juin 2015	68-108
Rapport semestriel d'activité	10-50
<input type="checkbox"/> Évènements importants survenus pendant les 6 premiers mois de l'exercice et leur incidence sur les comptes semestriels	10-49
<input type="checkbox"/> Description des principaux risques et des principales incertitudes pour les 6 mois restant de l'exercice	50
<input type="checkbox"/> Principales transactions intervenues entre parties liées	NA
Attestation du responsable	124
Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière du 1er semestre de l'exercice 2015	109-110

8.3 Table de concordance du rapport Pilier 3

Article CRR	Thème	Référence Document de référence	Page	1 ^{ère} actualisation	2 ^{ème} actualisation
90 (CRD4)	Rendement des actifs	Indicateurs clés des risques	144	57-60	53
435 (CRR)	1. Objectifs et politique de gestion des risques	3.1 Structure et organes du gouvernement d'entreprise +	76		
		4.2 Gouvernance et dispositif de gestion des risques	155		
436 (a)(b)	2. Périmètre de consolidation	4.3 Gestion du capital et adéquation des fonds propres Tableaux 1-2 + Note 46 aux Etats financiers +	163		
(CRR)		Non communiqué (confidentialité invoquée)	450		
436 (c)(d)(e) (CRR)	2. Périmètre de consolidation	Informations non publiées pour des raisons de confidentialité			
437 (CRR)	3. Fonds propres	4.3 Gestion du capital et adéquation des fonds propres	162		
438 (CRR)	4. Exigences de fonds propres	4.3 Gestion du capital et adéquation des fonds propres	169		
439 (CRR)	5. Exposition au risque de crédit de contrepartie	4.4 Les risques de crédit	198		
440 (CRR)	6. Coussins de fonds propres	4.3 Gestion du capital et adéquation des fonds propres	162		
441 (CRR)	7. Indicateurs d'importance systémique mondiale	Site internet SG – Rubrique donnees-et-publications/ document-de-reference (pour 2013)			
442 (CRR)	8. Ajustements pour risque de crédit	4.4 Les risques de crédit	198		
443 (CRR)	9. Actifs grevés	4.9 Risque de liquidité	272		
444 (CRR)	10. Recours aux OEEC	4.5 Titrisation	233	62	
445 (CRR)	11. Exposition au risque de marché	4.6 Les risques de marché	247		
446 (CRR)	12. Risque opérationnel	4.7 Les risques opérationnels	255		
447 (CRR)	13. Expositions sur actions du portefeuille hors négociation	4.11 Risques liés aux actions	284		
448 (CRR)	14. Expositions au risque de taux d'intérêt pour des positions du portefeuille hors négociation	4.8 Les risques structurels de taux et de change	261		
449 (CRR)	15. Exposition aux positions de titrisation	4.5 Titrisation	233		
450 (CRR)	16. Politique de rémunération	1 ^{ère} actualisation du DDR (prévisionnel)		34-56	
451 (CRR)	17. Levier	4.3 Gestion du capital et adéquation des fonds propres	144		
452 (CRR)	18. Utilisation de l'approche NI pour le risque de crédit	4.4 Les risques de crédit	203		
453 (CRR)	19. Utilisation de techniques d'atténuation du risque de crédit	4.4 Les risques de crédit	201		
454 (CRR)	20. Utilisation des approches par mesure avancée pour le risque opérationnel	4.7 Les risques opérationnels	255		
455 (CRR)	21. Utilisation de modèles internes de risque de marché	4.6 Les risques de marché	247		

8.4 Index des tableaux du rapport pilier3

N°	Titre	Page	1 ^{ère} actualisation	2 ^{ème} actualisation
1	Différence entre périmètre comptable et périmètre prudentiel	163		
2	Rapprochement du bilan consolidé et du bilan comptable sous périmètre prudentiel	163		57
3	Filiales exclues du périmètre prudentiel	165		
4	Montant total des instruments de dette assimilés aux fonds propres Tier 1	166	57	58
5	Évolution des dettes éligibles à la constitution des fonds propres	167	57	59
6	Fonds propres prudents et ratios de solvabilité CRR/CRD4 non phasés	168	58	53-55
6a	Fonds propres prudents et ratio de solvabilité CRR/CRD4 (détail du tableau 6)	174 - 175		
6b	Modèle transitoire pour la publication des informations sur les fonds propres	176 - 179		
6c	Principales caractéristiques des instruments de fonds propres	180 - 197		
7	Flux des fonds propres prudents non phasés	169		
8	Déductions et retraitements prudents au titre de CRR/CRD4	169		
9	Exigences en fonds propres et encours pondérés du Groupe	170	60	
10	Encours pondérés des risques CRR/CRD4 à fin décembre 2014	171		
11	Contribution des principales filiales aux encours pondérés du groupe	172		
12	Synthèse du ratio de levier et passage du bilan comptable sur périmètre prudentiel à l'exposition levier	173	58	56
13	Répartition des EAD par méthode bâloise	203		
14	Périmètre d'application de méthodes IRB et standard pour le Groupe	203		
15	Échelle de notation interne de société générale et correspondance avec celles des agences	204 - 242		
16	Hors clientèle de détail - modèles et principales caractéristiques des modèles utilisés	205		
17	Comparaison des probabilités de défaut (PD) estimées et des valeurs réalisées hors clientèle de détail	206		
18	Comparaison des LGD* estimées et des valeurs réalisées - hors clientèle de détail	206		
19	Clientèle de détail - modèles et principales caractéristiques des modèles utilisés	207		
20	Comparaison des probabilités de défaut (PD) estimées et des valeurs réalisées clientèle de détail	208		
21	Comparaison des LGD estimées et des valeurs réalisées - clientèle de détail	208		
22	Couverture des engagements provisionnables	213	59	61
23	Catégories d'exposition	214		
24	Exposition au risque de crédit global, valeur exposée au risque (EAD) et exposition pondérée (RWA) par méthode et catégorie d'exposition	215		
25	Exposition au risque de crédit, valeur exposée au risque (EAD) et exposition pondérée (RWA) de la clientèle de détail par méthode et catégorie d'exposition	216		
26	Exposition au risque de crédit et de contrepartie par méthode et catégorie d'exposition	217		
27	Valeur exposée au risque (EAD) de crédit et de contrepartie par méthode et catégorie d'exposition	218		
28	Sûretés personnelles (dérivés de crédit inclus) et réelles bilan et hors bilan par catégorie d'exposition	218		
29	Valeur exposée au risque (EAD) du portefeuille entreprises par secteur d'activité	219		
30	Valeur exposée au risque (EAD) par zone géographique et principaux pays par catégorie d'exposition	220 - 221		60
31	Valeur exposée au risque (EAD) par zone géographique et principaux pays de la clientèle de détail	222		60
32	En approche IRB hors clientèle de détail, exposition au risque de crédit par maturité résiduelle	223		
33	Exposition au risque de crédit traitée en approche IRB, par catégorie d'exposition et notes internes (hors expositions en défaut)	224 - 225		

N°	Titre	Page	1 ^{ère} actualisation	2 ^{ème} actualisation
34	Exposition au risque de crédit de la clientèle de détail traitées en approche IRB, par catégorie d'exposition et notes internes (hors expositions en défaut)	226		
35	Exposition au risque de crédit traitée en méthode standard par catégorie d'exposition et notation (hors expositions en défaut)	228		
36	Risque de contrepartie par catégorie d'exposition	229		
37	Valeur exposée au risque (EAD) de contrepartie par zone géographique et principaux pays (exposition >1 Md EUR)	229		
38	En approche IRB, valeur exposée au risque (EAD) de contrepartie par notes internes	230		
39	Répartition des expositions non dépréciées avec impayés par catégorie d'exposition	230		
40	Expositions dépréciées du bilan et dépréciations par catégorie d'exposition et coût du risque	230		
41	Expositions dépréciées et dépréciations individuelles au bilan par méthode et par zone géographique et principaux pays	231		
42	Expositions dépréciées du bilan par secteur d'activité	232		
43	En approche IRB : pertes attendues (EL) à horizon d'un an par catégorie d'exposition (hors expositions en défaut)	232		
44	Encours totaux des positions titrisées par le groupe au 31.12.2014 et 2013 par catégorie d'exposition	235		
45	Encours de positions titrisées par le groupe dépréciés ou présentant des arriérés de paiement par catégorie d'exposition	236		
46	Actifs en attente de titrisation	237		
47	Positions de titrisations conservées ou acquises par type de sous-jacents dans le portefeuille bancaire	238		
48	Positions de titrisations conservées ou acquises par type de sous-jacents dans le portefeuille de négociation	239		
49	Positions de titrisations conservées ou acquises par région dans le portefeuille bancaire et le portefeuille de négociation	239		
50	Qualité des positions de titrisations conservées ou acquises	240 - 241		
51	Positions de titrisation conservées ou acquises dans le portefeuille bancaire par approche et par pondération au 31.12.2014	243		
52	Positions de titrisation conservées ou acquises dans le portefeuille bancaire par approche et par pondération au 31.12.2013	244		
53	Positions de titrisations conservées ou acquises dans le portefeuille de négociation par pondération	245		
54	Exigences en fonds propres relatives aux titrisation conservées ou acquises, dans le portefeuille de négociation	246		
55	Expositions aux titrisations déduites des fonds propres par catégories d'exposition	246		
56	Exigences en fonds propres au titre du risque de marché	254		
57	Exigences en fonds propres par type de risque de marché	254		
58	Sensibilité à une variation des taux de +1 %, indiquée par maturité	262		
59	Gaps de taux par maturités au 31.12.2014	263		
60	Sensibilité de la marge d'intérêt du Groupe	263		
61	Opérations en devises	264		
62	Sensibilité du ratio Common Equity Tier 1 du groupe à une variation de la devise de 10 % (en points de base)	264		62
63	Actions et participations dans le portefeuille bancaire	285		
64	Gains et pertes nets sur actions et participations du portefeuille bancaire	285		
65	Exigences en fonds propres liées aux actions et participations du portefeuille bancaire	286		

8.5 TABLE DE CONCORDANCE AVEC LES RECOMMANDATIONS DE L'ENHANCED DISCLOSURE TASK FORCE - EDTF

N°	Recommandation	Détails	Page	2 ^{ème} actualisation
1	Regroupement des informations sur les risques dans un rapport unique	■ Chapitre 1 (description du Groupe, stratégie, présentation des métiers)	5 et s.	
		■ Chapitre 2 (rapport de gestion, structure du bilan, évolutions récentes et perspectives)	21 et s.	
		■ Chapitre 4 (risques, adéquation des fonds propres, Pilier 3)	144 et s.	
2	Définition des principaux termes et métriques utilisés	■ Mise à disposition d'un glossaire des principaux termes utilisés	566	
		■ Définitions en tant que de besoin dans les chapitres concernés		
		- risques de crédit	198	
		- risques de marché	247	
3	Définition et classification des risques et perspectives sur les risques	■ Chiffres clés	144-145	
		■ Typologie des risques	146	
		■ Facteurs de risques	147	
4	Définition des évolutions réglementaires et nouveaux ratios de référence	■ Évolutions récentes et perspectives	6 ; 55	
		■ Ratio de capital Bâle 3 non phasé	144	
		■ Étapes de phasage	167	
		■ Coussin complémentaire GSIB	162	
5	Gouvernance des risques	■ Ratio de levier	144-162	
		■ LCR	271	
		■ NSFR	271	
		■ Principes de gouvernance du Groupe (schéma de synthèse)	76	
		■ Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise	87	
		■ Rapport du Président sur le contrôle interne et la gestion des risques	126	
6	Culture risques	■ Principes de pilotage des risques (schéma de synthèse)	134-155	
		■ Risques de crédit	198	
		■ Risques de marché	247	
		■ Risques opérationnel	255	
		■ Organisation et gouvernance du dispositif de gestion des risques	155	
		■ Le programme « <i>Enterprise Risk Management</i> »	158	
7	Chiffres clés des métiers, appétit pour le risque, gestion des risques	■ Chiffres clés Groupe	5	
		■ Description des métiers	9	
		■ Chiffres clés des risques	144-145	
		■ Appétit pour le risque	158-159	
		■ Gouvernance de la gestion des risques	126 et s. 156-157	
8	Dispositif de <i>stress-tests</i>	■ Description générale	158-159	
		■ <i>Stress-tests</i> de crédit	199	
		■ <i>Stress tests</i> des risques de marché	251	
9	Exigences de capital	■ Exigences de fonds propres par type de risque	170	
		■ Coussin complémentaire GSIB	162	
10	Information sur la composition du capital réglementaire Rapprochement des données comptables et prudentielles	■ Composition du capital réglementaire	168	
		■ Détail des fonds propres prudentiels	174	
		■ Rapprochement du bilan comptable et du bilan prudentiel	163	
		■ Rapprochement du capital comptable et du capital prudentiel	168	
11	Évolution du capital prudentiel	■ Graphique rapprochement du capital	50	
		■ Tableau de flux des fonds propres prudentiels	169	
		■ Commentaire qualitatif	172	
12	Objectifs de capital prudentiel	■ Informations sur les objectifs et contraintes de ratios (CET 1)	55, 172	
		■ Éléments réglementaires	162, 167	
13	Répartition des encours pondérés par métier	■ Graphique	145	
		■ Informations complémentaires dans les analyses par type de risque (crédit, marché, opérationnel, etc.)	170-171	
14	Tableau des RWA par méthode de calcul	■ Encours pondérés du Groupe	170	
		■ Risques de crédit	198 et s.	
		■ Risques de marché	247 et s.	

N°	Recommandation	Détails	Page	actualisation
15	Tableau des risques de crédit par portefeuille bâlois	■ Détails apportés dans la section Risques de crédit du chapitre 4	198 et s.	
16	Analyse des mouvements des RWA et besoins en fonds propres	■ Tableau risques de crédit (synthèse) ■ Tableau risques de marché (synthèse) ■ Tableau risques de marché (VAR par type de risque et évolution des exigences en fonds propres)	170-171 170-171 250-254	
17	Back testing	■ Risques de crédit ■ Risques de marché	206-208 248	
18	Réserve de liquidité	■ Commentaire qualitatif et quantitatif ■ Réserve de liquidité (montant et composition)	271 271	63
19	Actifs grevés	■ Actifs grevés ■ Financements de marché (échancier des émissions sécurisées)	266 267	
20	Bilan par échéances contractuelles	■ Passif et hors bilan : note 30 aux états financiers consolidés ■ Bilan	432 272-273	64
21	Stratégie de refinancement	■ Situation d'endettement du Groupe, politique d'endettement ■ Stratégie de refinancement	51 266-267	
22	Rapprochement des encours pondérés et des encours comptables pour les expositions sensibles aux risques de marché	Information non communiquée		
23	Facteurs de risques structurels (sensibilité des positions structurelles aux facteurs de marché)	■ Section risques structurels de taux et de change ■ Note 23 des états financiers consolidés (avantages du personnel) ■ Analyse de la VAR	261 419 248-250	
24	Principes de modélisation des risques de marché	■ Organisation et gouvernance ■ Méthodes d'évaluation et d'encadrement des risques ■ Gouvernance	247 248 253	
25	Méthodes de mesure du risque de marché	■ Méthodes d'évaluation et d'encadrement des risques ■ VAR et contrôle de la VAR ■ Stress-tests, scénarii et résultats	248 248-250 251-252	62
26	Structure du portefeuille de crédit	■ Chiffres clés ■ Structure du portefeuille ■ Données quantitatives	145 209-212 209-232	
27	Politique de dépréciation Provisions et dépréciations de crédit	■ Note 1 aux États financiers consolidés ■ Politique de crédit ■ Données quantitatives	354-371 198-200 212-213	61
			230 et s.	
28	Mouvements de provisions et dépréciations	■ États financiers consolidés, note 22 ■ Couverture des engagements provisionnables	418 213	
29	Risques de contrepartie sur opérations de marché	■ Par catégorie d'exposition et par zone géographique ■ Note n° 27 « Engagements » des états financiers consolidés	229 429	
30	Informations relatives aux sûretés et mesures de réduction des risques de contrepartie	■ Couverture des risques de crédit : garanties et collatéraux, dérivés de crédit, mesures d'atténuation du risque, assurances crédit	201-203	
31	Autres risques	■ Description : typologie des risques ■ Pilotage (synthèse) ■ Risques opérationnels ■ Risques structurels de taux et de change ■ Risques de non-conformité, de réputation, risques juridiques ■ Risques liés aux actions ■ Risques stratégiques ■ Risques liés à l'activité ■ Risques liés aux activités d'assurance ■ Risques environnementaux et sociaux	146 155 255 261 274 284 286 286 286 286	62
32	Analyse des pertes liées au risque opérationnel, y compris litiges et conformité	■ Données quantitatives ■ Risques et litiges	259 281	